



ACTION HUMANITAIRE DE L'UNICEF

RAPPORT 2007 – RÉSUMÉ



Pour plus d'informations sur l'action humanitaire de l'UNICEF, veuillez vous adresser à :

Daniel Toole

Bureau des programmes d'urgence
New York

Tél: +1 212 326 7163

Fax: +1 212 326 7037

Email: dtoole@unicef.org

Gary Stahl

Bureau du financement des programmes
New York

Tél: +1 212 326 7009

Fax: +1 212 326 7165

Email: gstahl@unicef.org

Pierrette Vu Thi

Bureau des programmes d'urgence
Genève

Tél: +41 22 909 5601

Fax: +41 22 909 5602

Email: pvuthi@unicef.org

Le texte intégral du rapport 2007 est disponible à l'adresse suivante : www.unicef.org/har07

© Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), 2007

Les appellations employées dans ce rapport et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNICEF aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS – ANN M. VENEMAN	5
INTRODUCTION	6
FINANCEMENT DES URGENCES EN 2006	8
APPELS DE FONDS POUR L'ACTION HUMANITAIRE EN 2007	10
AFRIQUE DE L'EST ET AFRIQUE AUSTRALE	12
BURUNDI	14
ÉRYTHRÉE	15
ÉTHIOPIE	16
KENYA	18
LESOTHO	19
MALAWI	20
MOZAMBIQUE	21
UGANDA	22
SOMALIE	24
SWAZILAND	26
ZAMBIE	27
ZIMBABWE	28
AFRIQUE DE L'OUEST ET AFRIQUE CENTRALE	29
CONGO	30
CONGO, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE	31
CÔTE D'IVOIRE	33
GUINÉE	34
LIBÉRIA	35
NIGER	36
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	37
TCHAD	39
AMÉRIQUES ET CARAÏBES	41
COLOMBIE	42
HAÏTI	43
ASIE DE L'EST ET PACIFIQUE	44
RÉPUBLIQUE POPULAIRE DÉMOCRATIQUE DE CORÉE	45
TIMOR-LESTE	46
ASIE DU SUD	47
AFGHANISTAN	48
NÉPAL	49
SRI LANKA	50
EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE, COMMUNAUTÉ D'ÉTATS INDÉPENDANTS	51
CAUCASE DU NORD	52
GÉORGIE (ZONES DE CONFLIT)	53
MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD	54
LIBAN	55
RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE	56
SOUDAN	57
TERRITOIRE PALESTINIEN OCCUPÉ	60

AVANT-PROPOS

Les situations d'urgence, qu'elles prennent la forme de catastrophes naturelles ou de conflits, continuent d'avoir des conséquences dramatiques sur la vie des enfants et des femmes dans le monde. Les inondations massives dans la Corne de l'Afrique et les nombreux typhons en Asie du Sud illustrent la multiplication sans précédent des catastrophes naturelles qui ont touché des milliers de familles en 2006. Dans le même temps, en Afghanistan, en République démocratique du Congo, à Sri Lanka, au Soudan et dans le territoire palestinien occupé, des femmes et des enfants continuent d'être pris dans le feu croisé des combats.

Au cours de ses soixante années d'histoire, l'UNICEF a compris que pour protéger la vie des femmes et des enfants vulnérables, il faut former des partenariats avec les gouvernements, les communautés locales, les institutions humanitaires et les donateurs. Fort de cette tradition et attaché à la réforme humanitaire qui souhaite répondre plus efficacement et de manière plus prévisible aux situations d'urgence, l'UNICEF a mis en œuvre en 2006 une nouvelle approche avec ses partenaires d'autres institutions. Cette approche, dite « par groupes », a été appliquée dans quatre pays pilotes : le Libéria, l'Ouganda, la République démocratique du Congo et la Somalie. Elle a aussi été utilisée dans deux nouvelles urgences, le tremblement de terre en Indonésie et le conflit au Liban, et a également servi à renforcer la protection en Côte d'Ivoire. L'UNICEF assume la responsabilité des groupes nutrition, eau et assainissement, et services communs de données, tout en collaborant maintenant au développement d'un groupe éducation mondiale. Cette approche a introduit de nouvelles méthodes dans le travail des différents partenaires et organismes humanitaires. Les premières évaluations semblent positives, et le Comité permanent interagences (IASC) a conclu que l'approche par groupes pouvait améliorer l'efficacité globale de la réponse humanitaire. En tant que ferme partisan de la réforme humanitaire, et conformément à ses *Principaux engagements pour les enfants en situation d'urgence*, l'UNICEF continuera d'insister sur la nécessité d'améliorer sans cesse la riposte humanitaire dans tous les secteurs.

En 2006, l'UNICEF a lancé un appel demandant un total de 1,2 milliard de dollars pour garantir la protection des femmes et des enfants dans 53 situations d'urgence. En novembre 2006, il avait reçu près de la moitié de cette somme, ce qui lui a permis de répondre aux besoins les plus urgents des femmes et des enfants dans de nombreuses urgences. Néanmoins, beaucoup de crises souffrent d'un grave déficit de ressources, et certaines urgences oubliées ou silencieuses, comme celles de l'Angola et du Népal, ont obtenu 38 % seulement des fonds nécessaires pour venir en aide aux femmes et aux enfants. Sans un financement suffisant, il est impossible de mener des activités qui pourraient sauver des millions d'enfants et la vie de ces enfants demeure donc en danger.

La mission de l'UNICEF est de protéger les droits des femmes et des enfants. Le fleuron de nos publications, *La situation des enfants dans le monde 2007*, montre que l'un des principaux obstacles à la jouissance des droits de l'enfant et à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement est la discrimination à l'égard des femmes. Cela est tout aussi vrai pendant les situations d'urgence. En travaillant pour améliorer la situation des enfants dans le monde, nous souhaitons doter les enfants et les femmes des moyens de se prendre en charge, en veillant à ce qu'ils participent aux décisions fondamentales qui influencent leur vie, y compris pendant les urgences.

Ce *Rapport sur l'action humanitaire 2007* est un appel de l'UNICEF en faveur des enfants et des femmes dans 33 situations d'urgence dans le monde. À nouveau, nous comptons sur votre générosité pour nous aider à assurer leur survie et à défendre leurs droits.



Ann M. Veneman

Directrice générale

INTRODUCTION

PROTÉGER ET AIDER LES FEMMES ET LES ENFANTS DANS LES SITUATIONS D'URGENCE: LE DOUBLE DIVIDENDE DE L'ÉGALITÉ DES SEXES

« Le monde commence ... à comprendre qu'il n'y a pas de politique de promotion du développement, de la santé et de l'éducation plus efficace que le renforcement du pouvoir d'action des femmes et des filles. ... J'irais même jusqu'à dire qu'il n'y a pas meilleure politique pour prévenir les conflits ou parvenir à la réconciliation après un conflit. »

Kofi Annan, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, 2006¹

Les urgences humanitaires ravagent la vie des femmes et des enfants, tout en accentuant la discrimination, ce qui a des conséquences dramatiques pour les enfants. L'expérience de l'UNICEF sur le terrain montre que, pendant les crises, les femmes se voient fréquemment refuser les ressources nécessaires pour survivre, alors même qu'elles sont le plus vulnérables. Et ce sont en fin de compte les enfants placés sous leur protection qui en font les frais. Les femmes et les enfants représentent souvent la majorité des populations déplacées par les crises. Dans l'environnement impitoyable des camps, il est certainement plus facile de survivre pour des hommes dans la force de l'âge que pour des mères devant s'occuper d'enfants affamés, apeurés et malades.

Le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies a affirmé que, si on leur en donne la possibilité, les femmes peuvent jouer un rôle clé dans la promotion de la paix et de la stabilité pendant les conflits et lors des périodes de transition vers la paix². L'UNICEF considère que les principes humanitaires qui soutiennent le renforcement du pouvoir d'action des femmes pendant les crises, assortis de politiques nationales de réforme, peuvent sensiblement relever les taux de survie des enfants.

Le rapport de l'UNICEF sur *La situation des enfants dans le monde 2007* intitulé « Femmes et enfants - Le double dividende de l'égalité des sexes » aborde la « double discrimination », celle qui frappe les femmes et, ce faisant, entrave aussi le développement des enfants. Il décrit des stratégies capables de corriger l'exclusion, par exemple des mesures qui accroissent le pouvoir de décision des femmes au sein de la famille, élargissent leurs possibilités éducatives et économiques, et relèvent leur participation à la vie politique.

Les crises tuent des enfants et hypothèquent l'avenir de ceux qui survivent. Une étude publiée dans *The Lancet*³ a affirmé que 90 % des décès d'enfants se produisaient dans 42 pays, dont plus de la moitié étaient touchés par des conflits. Le déplacement des femmes et des enfants sape les réseaux formels et informels complexes qui aident une mère à élever ses enfants. Par conséquent, les enfants ne peuvent plus aller à l'école, ils sont privés de leur droit à des services de santé et à des sources stables d'aliments nutritifs (y compris l'allaitement maternel), et ils sont directement exposés à des actes de violence et d'exploitation. La lutte pour survivre oblige les femmes et les enfants à prendre chaque jour plus de risques.

Dans les situations d'urgence, quatre maladies contagieuses auxquelles les femmes et les enfants sont particulièrement vulnérables provoquent de 50 à 95 % des décès. En *Afrique de l'Ouest*, une femme sur 13 meurt pendant la grossesse ou l'accouchement, contre une sur 3900 en Europe du Nord. Les nouveau-nés privés de mère ont un risque trois à dix fois plus élevé de mourir que ceux dont les mères survivent à l'accouchement⁴.

Pendant une crise, c'est souvent aux femmes qu'incombe la lourde tâche de pourvoir aux besoins matériels et de s'occuper des membres de la famille. Accaparées par ce double rôle, elles ont bien des difficultés à alimenter correctement leurs nourrissons et à élever de jeunes enfants. Aller chercher de quoi manger et de quoi se chauffer pendant un conflit multiplie également les risques et les pertes chez les femmes, en raison des mines terrestres et de l'exploitation sexuelle.

La violence sexuelle est une conséquence directe des crises humanitaires. Au **Darfour**, au **Nord de l'Ouganda** et en **République démocratique du Congo**, les fillettes et les femmes sont fréquemment forcées de servir d'esclaves sexuelles et d'« épouses » aux militaires, et elles sont victimes du viol utilisé comme arme de guerre. La violence sexuelle accélère la propagation du VIH/SIDA, en particulier chez les femmes et les enfants.

1 Message de M. Kofi Annan, Secrétaire général de l'ONU, à l'occasion de la Journée internationale de la femme, 8 mars 2006.

2 Résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité de l'ONU, 31 octobre 2000 (S/RES/1325).

3 Robert Black, Saul Morris, Jennifer Bryce, « Where and why are 10 million children dying every year? » *The Lancet*, Vol.361, 28 juin 2003.

4 Fonds des Nations Unies pour la population, *État de la population mondiale 2005: La promesse d'égalité. Égalité des sexes, santé en matière de procréation et objectifs du Millénaire pour le développement*, FNUAP, New York, 2005, p. 35.

L'inégalité entre les sexes a exclu des millions de petites filles de l'école, ou les a condamnées à un enseignement médiocre. Les raisons de cette inégalité tiennent au rôle dévolu aux filles, qui doivent cultiver la terre, ramasser les récoltes et préparer à manger, et à la priorité accordée aux garçons en matière de scolarité, si la famille doit faire un choix. Les crises rendent ces disparités encore plus prononcées.

Inégalité entre les sexes et action humanitaire

Néanmoins, les urgences donnent aussi l'occasion de transformer la vie des petites filles et des femmes, et d'abandonner des traditions aussi néfastes. Voici quelques stratégies pour y parvenir :

Associer plus étroitement les femmes à la conception des interventions humanitaires : au **Nord de l'Ouganda**, en **Sierra Leone** et au **Soudan**, par exemple, l'UNICEF a coordonné des groupes communautaires chargés de concevoir et d'appliquer des programmes de réinsertion des filles et des garçons auparavant associés avec des groupes armés.

Financer des études à base factuelle : le taux extrêmement élevé de mortalité maternelle (6500 décès pour 100 000 naissances vivantes par an) notifié en 2005 au Badakhshan, **Afghanistan**, a conduit à une profonde réforme des politiques de santé et d'allocation des ressources afin de donner la priorité à la santé des femmes.

Relever le pouvoir de décision des femmes dans la famille : encourager la prise de décision et le contrôle des ressources améliore l'état nutritionnel de la femme, le suivi de la grossesse et de l'accouchement, la pratique de l'allaitement, et réduit les retards de croissance chez les enfants âgés d'un à trois ans.

Promouvoir les possibilités éducatives pour tous : dans les situations d'urgence, il est capital de garantir un accès à l'éducation sur un pied d'égalité, par exemple en supprimant les frais de scolarité et en ouvrant des écoles adaptées aux fillettes. Par exemple, au **Darfour**, la scolarisation des filles a augmenté de manière impressionnante en dépit du conflit. En **Éthiopie**, au **Kenya** et en **République démocratique du Congo**, les filles et les garçons issus de familles pauvres peuvent désormais fréquenter l'école primaire grâce à l'abolition des droits de scolarité.

Encourager la participation des femmes au règlement des conflits et à la consolidation de la paix : de récentes recherches indiquent que la participation des femmes à la vie politique a une influence positive sur le plaidoyer en faveur des enfants, que ce soit aux niveaux international, national ou local.

Appuyer les réformes nationales des politiques qui influencent la santé maternelle et infantile : les situations d'urgence sont parfois l'occasion d'influer sur les politiques qui ont des conséquences directes sur la santé maternelle et infantile. Ainsi, en **Afghanistan**, en **Indonésie** et au **Niger**, on a préparé des directives nationales qui protègent l'allaitement maternel en limitant l'utilisation de lait en poudre pendant les crises.

Engager les hommes et les garçons dans la mise en œuvre des stratégies pour l'égalité des sexes : le succès des projets destinés à transformer les processus de prise de décision qui concernent les femmes et les fillettes passe par une modification des attitudes et un soutien aux hommes et aux garçons. Des exemples au **Kenya**, en **Ouganda**, au **Pakistan** et ailleurs montrent que les hommes et les garçons participent de plus en plus aux activités menées pour s'occuper des enfants, répondre à leurs besoins et les soutenir, et qu'ils font entendre leur voix pour protéger les droits des femmes et des enfants.

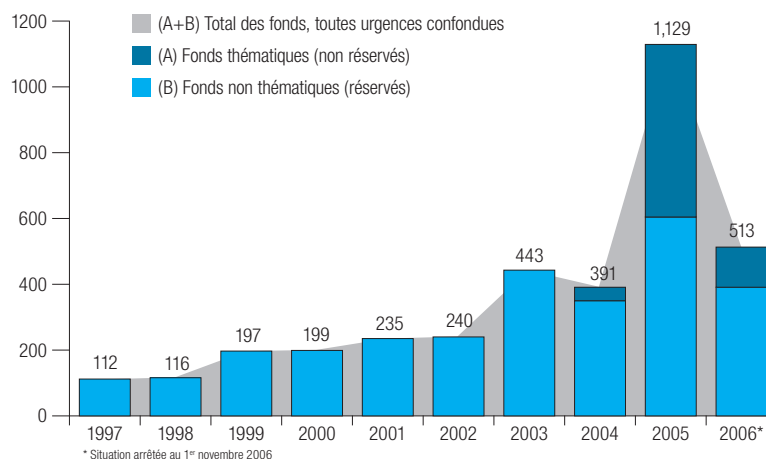
Conclusion

Les crises ont un effet débilissant sur la vie des femmes et des enfants et elles exacerbent des préjugés pernicieux. Avec ses partenaires du système des Nations Unies et des ONG, l'UNICEF a appris par son travail dans les situations d'urgence qu'il y a toujours place pour le progrès, même dans des situations apparemment désespérées. Pour y parvenir, il faut se concentrer sur un renforcement du champ d'action des services sociaux, allant de pair avec un appui résolu en vue de changer les politiques et les pratiques qui inhibent la participation active des femmes et des jeunes filles au développement. Prises ensemble, ces mesures peuvent avoir une incidence certaine sur la morbidité, la mortalité et sur la pleine réalisation des droits des femmes et des petites filles.

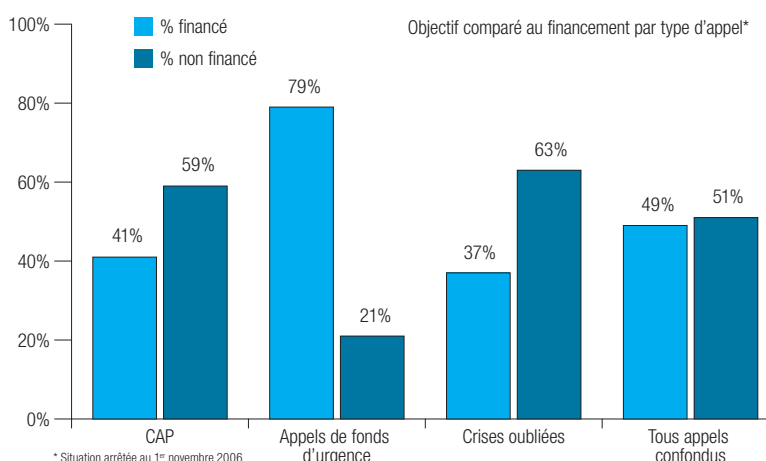
Nous devons tous nous employer sans relâche à lever les obstacles à l'inégalité entre hommes et femmes en garantissant les services nécessaires et en soutenant les réformes politiques. Donner aux femmes davantage de pouvoir de décision, multiplier leurs possibilités de s'instruire et de gagner leur vie, accroître leur participation à la vie politique, toutes ces mesures peuvent procurer un double dividende, en sauvant la vie de nombreux enfants et en améliorant leur existence.

FINANCEMENT DES URGENCES EN 2006

Au 1^{er} novembre 2006, le financement accordé par les donateurs aux programmes humanitaires de l'UNICEF atteignait 513 millions de dollars US, soit un recul de 55 % par rapport aux 1129 millions de dollars US reçus en 2005. Le niveau relativement élevé du financement des urgences en 2005 s'explique par la générosité sans précédent des donateurs en réponse au tsunami dans l'océan Indien. Si l'on exclut le financement destiné au tsunami, on constate que le financement de toutes les autres urgences en 2006 n'est inférieur que de 3 % au niveau de 2005. D'ici à la fin décembre 2006, le financement des urgences en 2006 pourrait bien atteindre des niveaux plus élevés car des signes positifs indiquent que les donateurs poursuivront leur appui afin de répondre aux besoins humanitaires des enfants et des femmes dans le monde.

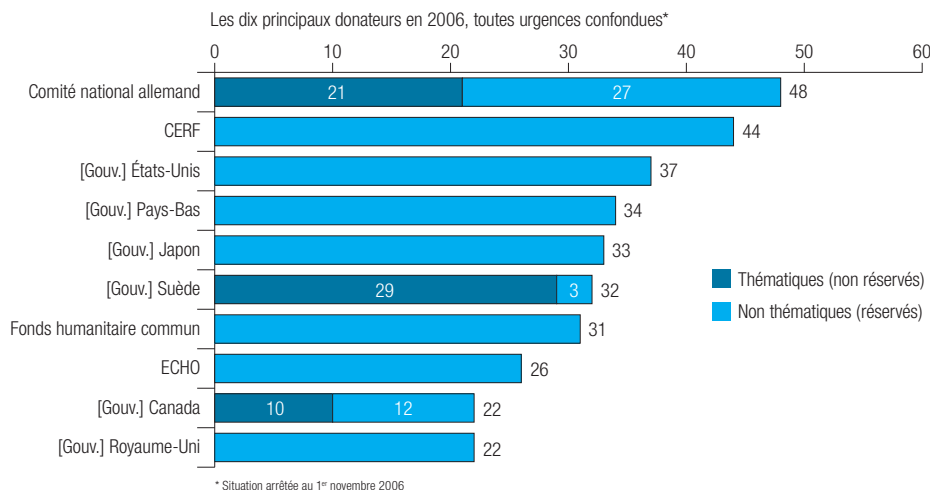


En 2006, l'UNICEF a participé à 17 processus d'appel consolidé (CAP), 13 appels de fonds d'urgence et 23 appels de fonds pour des situations d'urgence oubliées dans des pays et régions figurant dans le Rapport sur l'action humanitaire de l'UNICEF en 2006. Dans l'ensemble, au 31 octobre 2006, l'UNICEF avait demandé un total de 1,2 milliard de dollars US pour des interventions humanitaires destinées à assurer la protection des enfants et des femmes vulnérables. Ainsi que cela a été le cas ces dernières années, les donateurs ont mieux répondu aux appels de fonds d'urgence qui ont obtenu un financement supérieur à celui des processus d'appel consolidé. Les appels de fonds d'urgence ont été financés à 79 %, contre 41 % pour les processus d'appel consolidé. Les crises oubliées ont suscité les réponses les plus faibles, avec seulement 37 % des besoins financiers satisfaits.



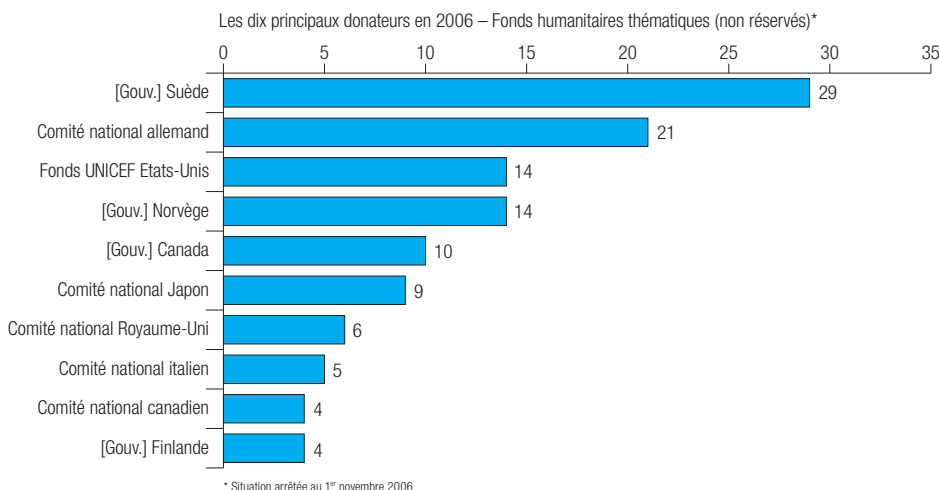
Outre les voies traditionnelles de financement, en 2006, l'UNICEF a reçu des contributions d'urgence substantielles de la part de nouvelles modalités de financement, comme les fonds fiduciaires multidonateurs (MDTF) ou les ressources multidonateurs acheminées par le biais du Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires (CERF) relevant du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA). En fait, le financement du CERF est la seconde source de financement des urgences en 2006, après le Comité national allemand pour l'UNICEF. Ainsi que le montre le graphique ci-dessous, au 31 octobre 2006, les dix principaux donateurs pour les urgences étaient : le Comité national allemand pour

l'UNICEF, le CERF, les États-Unis d'Amérique, les Pays-Bas, le Japon, la Suède, le Fonds humanitaire commun pour le Soudan, l'Office humanitaire de la Communauté européenne (ECHO), le Canada et le Royaume-Uni.



En ce qui concerne les fonds humanitaires thématiques (non réservés), notre principal donateur en 2006 est la Suède, avec un total de 29 millions de dollars US. Le graphique ci-dessous présente les dix donateurs qui ont versé les plus importantes contributions sous forme de financement humanitaire thématique souple. Depuis son lancement, en 2003, les fonds humanitaires thématiques ont augmenté de manière exponentielle et sont passé d'à peine 4 millions de dollars US en 2003 à un total cumulé de 671 millions de dollars US au 31 octobre 2006.

L'UNICEF se félicite de recevoir des fonds humanitaires thématiques car ils soulignent l'attachement des donateurs à l'égard de l'Initiative sur les principes et bonnes pratiques d'action humanitaire. Ces fonds permettent également à l'UNICEF de mettre en place des programmes qui répondent mieux aux besoins, en se fondant sur les priorités nationales et mondiales. À ce jour, sur les 513 millions de dollars US alloués aux urgences en 2006, 129 millions de dollars US (soit 25 %) étaient des fonds thématiques. Nous remercions les donateurs de leur soutien et tout particulièrement ceux qui ont versé des fonds non réservés pour soutenir nos interventions humanitaires.



En 2007, l'UNICEF souhaite que les donateurs répondent favorablement aux appels humanitaires inclus dans le présent rapport afin de lui permettre de répondre aux besoins et de garantir les droits des enfants et des femmes les plus vulnérables dans le monde. Nous espérons également que les donateurs continueront d'envisager de réduire les contributions réservées chaque fois que possible ou qu'ils étudieront les modalités d'un acheminement de leurs contributions en tant que fonds humanitaires thématiques non réservés, ce qui permettra d'accroître l'adaptabilité et la souplesse de l'action humanitaire de l'UNICEF dans le contexte en constante évolution de l'aide humanitaire.

Région/Pays	Besoins financiers (\$ US)
AFRIQUE DE L'EST ET AFRIQUE AUSTRALE	10 344 000
Burundi	12 929 537
Érythrée	18 764 000
Éthiopie	45 650 000
Kenya	12 000 000
Lesotho	612 700
Malawi	7 000 000
Mozambique	5 210 900
Ouganda	48 010 545
Somalie	24 502 076
Swaziland	3 640 000
Zambie	6 090 000
Zimbabwe	13 790 000
AFRIQUE DE L'OUEST ET AFRIQUE CENTRALE	22 067 043
Congo	3 987 312
Congo, République démocratique	96 250 000
Côte d'Ivoire	19 066 865
Guinée	2 357 000
Libéria	20 800 000
Niger	7 759 318
République centrafricaine	13 262 770
Tchad	16 257 643
AMÉRIQUES ET CARAÏBES	2 400 000
Colombie	5 500 000
Haïti	6 490 000
ASIE DE L'EST ET PACIFIQUE	900 000
République populaire démocratique de Corée	10 000 000
Timor-Leste	3 580 000
ASIE DU SUD	1 795 800
Afghanistan	15 961 912
Népal	6 358 000
Sri Lanka	9 650 000
EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE, COMMUNAUTÉ D'ÉTATS INDÉPENDANTS	400 000
Caucase du Nord	5 920 000
Géorgie (zones de conflit)	1 200 000
MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD	600 000
Liban	5 700 000
République arabe syrienne	770 400
Soudan	121 868 562
Territoire palestinien occupé	25 838 855
TOTAL CAP	177 645 603
TOTAL NON CAP	457 639 635
TOTAL	635 285 238

Appel de fonds faisant partie du processus d'appel consolidé (CAP)

Appel de fonds ne faisant pas partie du processus d'appel consolidé (non CAP)

AFRIQUE DE L'EST ET AFRIQUE AUSTRALE

ENJEUX POUR LES ENFANTS

La région Afrique de l'Est et Afrique australe a connu ces dix dernières années plus de situations d'urgence que toute autre région du monde. Les guerres et les conflits civils, l'effondrement des structures de gouvernance, les sécheresses et les inondations, et diverses épidémies ont présenté des obstacles majeurs à la concrétisation des droits des femmes et des enfants. La région continue d'être le théâtre de crises humanitaires complexes, et 2006 n'a pas été une exception. L'année a commencé avec une crise massive dans la Corne de l'Afrique, où la sécheresse a touché 8 millions de personnes à Djibouti, en Érythrée, en Éthiopie, au Kenya et en Somalie. Par la suite, la région a également été frappée par de terribles inondations. Vers la fin de l'année, la tension en Somalie a restreint de façon drastique l'accès de l'aide humanitaire pour 1,8 million de personnes dans le centre et le sud de la Somalie.

ACTION HUMANITAIRE PRÉVUE POUR 2007

Préparation et réponse aux situations d'urgence : Le Bureau régional entreprendra des simulations, des analyses de vulnérabilité, une préparation et une planification des situations d'urgence ; il soutiendra les évaluations en temps réel et la formation aux niveaux national/régional ; il renforcera les fichiers de personnel afin de garantir la capacité régionale d'accélération ; il soutiendra l'approche par groupes et renforcera son rôle de chef de file dans les groupes eau et assainissement, et communication des données ; il consolidera les systèmes de surveillance, évaluera l'utilisation des mécanismes intégrés de surveillance et d'évaluation en situations d'urgence ainsi que les outils d'information et les bases de données concernant les *Principaux engagements de l'UNICEF pour les enfants en situation d'urgence* ; il renforcera

la logistique et le lien avec le PAM, responsable de groupe d'activités.

Nutrition : Le Bureau régional actualisera les directives techniques pour les enquêtes nutritionnelles ; il assurera le soutien technique des groupes de travail au niveau national et facilitera une mise à jour conjointe des directives génériques de la méthodologie SMART afin d'inclure une section sur l'interprétation de la composante de contrôle qualité du logiciel Nutrisurvey ; il incorporera dans Nutrisurvey les enseignements acquis à partir des essais réalisés sur le terrain ; il utilisera l'atelier des principaux acteurs pour initier un plan d'action pour un programme intensif de formation et de renforcement des capacités concernant l'enquête nutritionnelle ; il formera et apportera un appui technique dans le cadre de l'élaboration et de la mise en place d'un mécanisme central de validation sur la qualité des enquêtes.

Besoins financiers du Bureau régional pour 2007	
Secteur	\$US
Préparation et réponse aux situations d'urgence	570 000
Nutrition	1 500 000
Protection de l'enfance	104 000
Angola	1 500 000
Comores	470 000
Madagascar	1 200 000
République-Unie de Tanzanie	5 000 000
Total*	10 344 000

* Ce total inclut un taux de recouvrement maximal de 7%. Le taux de recouvrement réel pour les contributions sera calculé conformément à la décision 2006/7 du Conseil d'administration du 9 juin 2006.

Protection de l'enfance : Il aidera l'Érythrée à organiser et faciliter la formation/le renforcement des capacités en matière de protection des enfants en situation d'urgence ; il diffusera le Cadre stratégique régional pour la lutte contre la violence sexiste ; il fournira un appui technique au Burundi afin de réunir une documentation efficace concernant l'expérience de ce pays en matière de désarmement, de démobilisation et de réinsertion des enfants soldats, pour tirer les enseignements et définir les bonnes pratiques ; il fournira un soutien technique aux initiatives favorisant la participation des adolescents aux situations d'urgence et aux périodes de transition après les conflits ; il renforcera les capacités de l'UNICEF et des ONG locales partenaires en matière de soutien psychosocial.

ANGOLA : L'UNICEF fournira des médicaments de base ainsi qu'une alimentation thérapeutique et supplémentaire pour traiter 75 000 enfants souffrant de malnutrition ; il achètera des fournitures destinées à traiter les maladies d'origine hydrique et apportera une réponse rapide aux épidémies ; il financera la formation des agents de santé ; il entreprendra une mobilisation sociale en faveur d'un comportement systématique de demande de soins ; il distribuera des fournitures destinées à prévenir les maladies d'origine hydrique et entreprendra une mobilisation sociale autour de ce problème ; il installera des équipements fixes ou temporaires d'alimentation en eau et d'assainissement dans les régions touchées par les inondations, les sécheresses et les maladies d'origine hydrique ; il traitera les populations touchées ; il assurera une sensibilisation aux dangers des mines dans cinq provinces au moins et diffusera des informations par le biais d'écoles ; il formera les enseignants comme militants de la sensibilisation aux dangers des mines.

COMORES : En cas d'éruption volcanique, il couvrira les citernes d'eau afin d'éviter la pollution de l'eau ; il fournira de l'eau potable en cas de contamination ; il contribuera à l'aide humanitaire en faveur des populations déplacées. L'UNICEF doit se préparer à aider les femmes et les enfants en cas de dégâts occasionnés aux logements, écoles, centres de santé, routes, etc. suite aux inondations probables de fin 2006 et de 2007. Il accroîtra l'utilisation des moustiquaires et distribuera des médicaments essentiels en cas d'épidémie de Chikungunya ; il améliorera les mesures de sécurité dans le cadre de la préparation à une épidémie de grippe aviaire.

MADAGASCAR : Il surveillera/renforcera les capacités des autorités nationales en ce qui concerne l'insécurité alimentaire ; il appuiera l'enquête SMART ; il soutiendra le Conseil national de secours ; il financera la réparation des entrepôts et des stocks régionaux pour les urgences ; il répondra aux crises climatiques ; il renforcera la préparation et la réponse aux situations d'urgence ainsi que le processus et l'actualisation du plan de préparation interagences ; il développera les responsabilités par groupes et assurera la présence d'un administrateur des urgences au bureau de pays.

RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE : Il soutiendra les femmes et les enfants réfugiés ainsi que les communautés hôtes en ce qui concerne la santé/nutrition, l'éducation, la protection de l'enfance et le VIH/SIDA ; il appuiera les opérations de rapatriement en coopération avec le HCR, le PAM et l'UNICEF au Burundi et en République démocratique du Congo ; il gèrera les situations d'urgence ainsi que les périodes de transition dans les communautés hôtes ; il travaillera avec le Gouvernement, l'équipe nationale des Nations Unies et le Groupe des partenaires de développement concernant la réponse à la grippe aviaire, l'UNICEF étant responsable de la communication.

BURUNDI

ENJEUX POUR LES ENFANTS

La situation des enfants et des femmes au Burundi demeure précaire, alors que le conflit et les tensions politiques ont nettement entravé la capacité du Gouvernement à assurer des services de base ou à redresser les violations des droits de l'homme. Les pénuries alimentaires de 2006 ont aggravé les déplacements de population et ont exercé de graves pressions sur les ressources des communautés d'accueil. Les épisodes de choléra sont fréquents dans 7 des 17 provinces, tandis que la situation dans les camps de réfugiés et de rapatriés se détériore. Les taux de mortalité maternelle et infantile, ainsi que de malnutrition aiguë chez les enfants, sont en hausse. Seulement 79 % de la population a accès à l'eau potable et moins de 36 % à des équipements d'assainissement sûr. Les mines et les engins non explosés menacent gravement les rapatriés, les personnes déplacées à l'intérieur du territoire et les activités humanitaires associées.

ACTION HUMANITAIRE PRÉVUE POUR 2007

Santé et nutrition : L'UNICEF achètera et distribuera des médicaments essentiels et des équipements d'urgence à 436 centres de santé ; il formera 980 personnes aux niveaux du comté et du district à la vaccination et la gestion de la chaîne du froid ; il fournira des médicaments essentiels à 39 districts ; il formera 350 agents de santé communautaires et répartira 300 000 moustiquaires traitées à l'insecticide ; il soutiendra ses partenaires chargés de 20 centres d'alimentation thérapeutique et de 196 centres d'alimentation supplémentaire desservant chaque mois en moyenne 1500 et 14 000 enfants respectivement ; il formera 60 agents de santé au traitement de la malnutrition sévère ; il financera quatre enquêtes et évaluations nutritionnelles ; il achètera/distribuera des comprimés de vitamine A et de vermifuge pour tous les enfants de

moins de 14 ans ; il démarrera un projet pilote communautaire d'alimentation thérapeutique et mettre au point les protocoles pertinents ; il assurera des soins obstétricaux d'urgence de qualité et fournira des équipements et des médicaments à tous les hôpitaux de district et centres de santé ruraux dans 12 provinces ainsi qu'une formation en soins obstétricaux d'urgence à 19 médecins et 750 infirmières anesthésistes.

Eau et assainissement : L'UNICEF construira/remettra en état des systèmes d'adduction d'eau gravitaire et des équipements sanitaires dans 120 écoles ; il alimentera en eau potable 50 000 personnes dans des zones d'établissement permanent et de retour ; il encouragera/soutiendra la construction de 10 000 latrines familiales ; il formera 7 équipes provinciales et 18 équipes locales de gestion de l'eau à l'évaluation de l'eau,

Besoins financiers pour 2007

Secteur	\$US
Santé et nutrition	8 317 041
Eau et assainissement	1 500 000
Éducation	1 200 000
Protection de l'enfance	1 013 300
Préparation et réponse aux situations d'urgence	899 196
Total*	12 929 537

* Ce total inclut un taux de recouvrement maximal de 7 %. Le taux de recouvrement réel pour les contributions sera calculé conformément à la décision 2006/7 du Conseil d'administration du 9 juin 2006.

la réparation et l'entretien de mini-systèmes d'approvisionnement en eau, ainsi qu'à la protection des sources ; il promouvra des programmes d'éducation et de sensibilisation à l'hygiène dans 120 écoles et 30 communautés locales.

Éducation : L'UNICEF remettra du matériel scolaire de base à 2000 élèves du primaire ; il achètera et distribuera des mallettes de jeu et des fournitures scolaires pour 300 000 enfants ; il formera 2500 maîtres du primaire en insistant sur le VIH/SIDA et l'éducation pour la paix ; il remettra en état des écoles et construira des latrines dans 120 localités ; il financera la construction de 200 écoles/structures de classe temporaires pour 10 000 élèves du primaire.

Protection de l'enfance : Au bénéfice de 2000 enfants des rues et enfants déplacés, l'UNICEF renforcera les structures existantes grâce à la formation, la gestion organisationnelle et la distribution de fournitures appropriées pour la réinsertion ; il soutiendra l'identification, la recherche, les soins des enfants séparés de leur famille et facilitera le regroupement familial ; il aménagera cinq espaces d'accueil pour les enfants ; il créera des mécanismes pour prévenir la violence, l'exploitation, la discrimination, la maltraitance et le manque de soins. L'UNICEF identifiera 5000 enfants gravement traumatisés nécessitant un soutien psychosocial ; il sensibilisera et formera les autorités locales, les ONG et d'autres parties prenantes. Pour aider 25 000 enfants et leurs familles, il organisera des programmes de sensibilisation des personnes déplacées et des rapatriés aux dangers des mines ; il assurera une formation dans ce domaine aux enseignants et aux élèves du primaire, et il soutiendra la diffusion de messages de sensibilisation aux dangers des mines dans des stations de radio communautaires.

Préparation et réponse aux situations d'urgence : Au bénéfice de 15 000 enfants et 7000 mères, l'UNICEF entreprendra, avec ses partenaires, des évaluations rapides des situations d'urgence dans la perspective des *Principaux engagements de l'UNICEF pour les enfants en situation d'urgence* ; il distribuera des articles non alimentaires et/ou du matériel de construction d'abris temporaires ; il renforcera les capacités locales par la formation, les simulations sur le terrain, les ateliers, etc.

ENJEUX POUR LES ENFANTS

La guerre aux frontières avec l'Éthiopie et la sécheresse cyclique ont de graves conséquences pour les enfants érythréens, en réduisant la production alimentaire et l'investissement en faveur du développement, et en exacerbant la pauvreté et la vulnérabilité. Seulement 50% de la population rurale a accès à l'eau potable et 4% seulement à des équipements d'assainissement. La malnutrition est à l'origine de 60% de la mortalité des moins de cinq ans, les infections respiratoires aiguës et la diarrhée étant les principales causes de mortalité. La malnutrition chez les femmes en âge de procréer s'établit à 38% au niveau national et à 53% dans les régions les plus durement touchées par la sécheresse, ce qui traduit l'insécurité alimentaire chronique. À peine un peu plus de la moitié des enfants en âge de fréquenter l'école primaire sont scolarisés, en raison d'obstacles tels que l'éloignement des écoles, les mariages précoces et le mauvais état de santé des enfants. On estime que 50 000 personnes sont encore déplacées à l'intérieur du pays, ce qui surcharge gravement les services sociaux de base.

ACTION HUMANITAIRE PRÉVUE POUR 2007

Santé et nutrition : Au bénéfice de 914 000 femmes et enfants, l'UNICEF réalisera des évaluations sanitaires et nutritionnelles rapides ; il formera le personnel et fournira une alimentation thérapeutique et supplémentaire et des équipements à 50 centres de santé ; il organisera des séances d'information sur la prévention des maladies courantes ; il distribuera des trousseaux d'urgence dans tous les sites pour personnes déplacées ; il assurera des soins de santé préventifs/curatifs de qualité grâce à la formation d'agents de santé/de bénévoles ; il acheminera des médicaments essentiels, des sels de réhydratation orale et des suppléments de vitamine A ; il renforcera les systèmes décentralisés de gestion de l'information nutritionnelle et les services de nutrition ; il procurera des vaccins pour 125 000 enfants ; il luttera contre le paludisme ; il relèvera les capacités nationales/régionales pour se prémunir contre la grippe aviaire et/ou pandémique

Eau et assainissement : Pour approvisionner 170 000 personnes en eau potable et donner accès aux latrines à 60 000 personnes, l'UNICEF construira des systèmes d'adduction d'eau et acheminera de l'eau par camions-citernes dans 40 communautés ; il assurera la gestion des équipements d'alimentation en eau et d'assainissement en créant 40 comités villageois, en formant 120 personnes à la promotion de l'eau potable et de l'assainissement ainsi que 80 techniciens ; il fournira une alimentation en eau urgente ou temporaire à 40/60 écoles primaires ; il financera la construction de 12 000 latrines familiales, 120 latrines pour 40 écoles et 20 latrines pour des centres de santé.

Éducation : Afin de venir en aide à 50 000 enfants en âge de fréquenter l'école primaire, l'UNICEF créera/élargira des espaces temporaires sûrs et protégés pour l'apprentissage précoce, l'éducation de base et l'enseignement des compétences essentielles ; il formera 600 enseignants/animateurs communautaires afin qu'ils assurent des environnements adaptés aux filles et prodiguent un soutien et des soins psychosociaux de base ; il distribuera des matériels éducatifs et récréatifs essentiels et conseillera sur l'utilisation des mallettes de jeux ; il fournira des équipements dans les écoles et les espaces d'apprentissage en collaboration avec le secteur de l'eau et de l'assainissement ; il mobilisera les communautés afin de les informer et de les sensibiliser à l'importance de l'éducation, en particulier pour les filles.

Protection de l'enfance : À l'intention de 10 000 ménages vulnérables, principalement dirigés par des enfants ou des femmes, l'UNICEF formera ses homologues à la préparation et la réponse aux situations d'urgence ; il formera les travailleurs sociaux et les chefs communautaires aux soins psychosociaux de base, ainsi qu'à la prévention de la maltraitance, de la violence et de l'exploitation ; il distribuera des trousseaux familiales, des couvertures et d'autres articles non alimentaires ; il fournira des mallettes de jeux aux enfants et formera les enseignants/agents communautaires en matière de soins psychosociaux ; il soutiendra les activités rémunératrices pour une reprise économique rapide.

Sensibilisation aux dangers des mines : L'UNICEF assurera un appui technique et renforcera les capacités des institutions nationales en matière de sensibilisation aux dangers des mines par le biais de l'Autorité érythréenne de déminage (EDA) ; il maintiendra une présence sur le terrain en recourant aux services de 14 équipes de l'EDA dans 300 communautés ; il formera 2000 bénévoles communautaires ; il organisera des activités de sensibilisation ; il appuiera le recueil de données ; il assurera un soutien psychosocial et des activités récréatives pour les enfants blessés et affectés ; il réalisera régulièrement des visites de surveillance avec ses partenaires et renforcera la coordination des activités en matière de sensibilisation.

Besoins financiers pour 2007

Secteur	\$US
Santé et nutrition	5 000 000
Eau et assainissement	10 000 000
Éducation	1 750 000
Protection de l'enfance	1 800 000
Sensibilisation aux dangers des mines	214 000
Total*	18 764 000

* Ce total inclut un taux de recouvrement maximal de 7%. Le taux de recouvrement réel pour les contributions sera calculé conformément à la décision 2006/7 du Conseil d'administration du 9 juin 2006.

ÉTHIOPIE

ENJEUX POUR LES ENFANTS

En 2006, de graves inondations dans sept des 11 régions de l'Éthiopie ont tué au moins 635 personnes, détruit des terres agricoles, forcé des milliers de personnes à quitter leurs villages et exposé jusqu'à 235 800 enfants de moins de cinq ans aux risques des maladies d'origine hydrique, de la malnutrition et de l'errance sans domicile fixe. La pauvreté extrême de la plupart des enfants éthiopiens exacerbe leur vulnérabilité aux situations d'urgence. Cette faiblesse est à son tour aggravée par des capacités de mise en œuvre insuffisantes au niveau local, l'inégalité des sexes, la répartition disproportionnée des services entre les zones urbaines et rurales, la médiocrité des systèmes d'assainissement et la non-desserte de groupes vulnérables.

Les enfants font face à différentes menaces, notamment la rougeole, le syndrome de diarrhée aqueuse aiguë, la méningite et la poliomyélite. Si la mortalité des moins de cinq ans a diminué de 1,8 % depuis 1990 et s'établit maintenant à 164 pour 1000 naissances vivantes, des affections évitables telles que le paludisme, les maladies diarrhéiques, la pneumonie et les complications néonatales représentent encore près d'un quart des décès d'enfants. Les taux de malnutrition aiguë globale et aiguë sévère atteignent un seuil critique, à 23,5 % et 3,9 % respectivement, et la malnutrition demeure la cause à l'origine de plus de la moitié des décès d'enfants dans le pays.

L'éducation souffre beaucoup pendant les situations d'urgence. Les écoles dans la région de Somali frappée par la sécheresse ont fermé quand les familles pastorales ont retiré leurs enfants de l'école pour qu'ils aident à compléter le revenu du ménage, et beaucoup d'écoles ont été fermées ou détruites en raison des inondations pendant la saison des pluies. Dans tout le pays, les enfants sont en butte à des niveaux inquiétants de violence physique, sexuelle et psychologique dans le domaine privé et public. Il semble également qu'un nombre croissant d'enfants soit de plus en plus vulnérable à des problèmes transfrontaliers comme la traite et le commerce du sexe.

ACTION HUMANITAIRE PRÉVUE POUR 2007

Santé et nutrition : L'UNICEF achètera des produits thérapeutiques pour 240 000 enfants souffrant de malnutrition sévère. Il réalisera un ensemble d'interventions assurant la survie des enfants, avec notamment une supplémentation en vitamine A, des cures de vermifuge, des vaccins antirougeoleux et un dépistage nutritionnel pour 7 millions d'enfants. Il achètera et distribuera 500 trousse de médicaments d'urgence pour 1,25 million de personnes. Il financera, équipera et soutiendra 25 équipes sanitaires mobiles chargées de desservir 450 000 patients éloignés. Il prendra en charge les coûts opérationnels des préparatifs en prévision de nouveaux épisodes de diarrhée aqueuse aiguë et de flambées de paludisme touchant 1 million de personnes. Il se procurera des vaccins contre la méningite et des seringues pour 3 millions de personnes à risque. Il achètera des vaccins antirougeoleux et couvrira les coûts opérationnels d'urgence. Il répondra aux urgences sanitaires de 800 000 personnes dans les populations pastorales.

Eau et assainissement : L'UNICEF fournira de l'eau salubre par camions-citernes à 100 000 personnes, remettra en état et construira 100 puits profonds et 500 puits superficiels. Il formera 5000 membres de comités de gestion de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, 1500 opérateurs de pompes et 150 fonctionnaires gouvernementaux à la gestion, l'exploitation et l'entretien de projets. Il formera 1000 fonctionnaires du système national de santé à la prévention et la prise en charge de la diarrhée aqueuse aiguë. Il construira des latrines familiales témoins et modèles et encouragera la construction de latrines familiales pour 700 000 membres de la communauté. Il fournira un traitement pour la purification de l'eau à 150 000 personnes touchées par les inondations et la diarrhée aqueuse aiguë. Il réalisera des programmes d'éducation à l'hygiène et de sensibilisation. Il distribuera des trousse de l'hygiène, d'assainissement et d'isolement à 50 centres de traitement. Il distribuera du matériel éducatif essentiel et organisera des programmes de sensibilisation de masse et des campagnes d'information sur la diarrhée aqueuse aiguë pour 1 million de membres de la communauté. Il fournira des ensembles scolaires d'eau et d'assainissement à 14 000 écoliers vivant dans des régions touchées par la sécheresse. Il dotera 30 institutions sanitaires d'équipements d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans les régions touchées par la sécheresse. Il assurera une assistance technique pour le suivi, l'évaluation et la coordination en prévision des interventions d'urgence dans le secteur de l'eau, l'assainissement et l'hygiène.

Éducation : Au bénéfice de quelque 650 000 écoliers, l'UNICEF entreprendra des activités de plaidoyer, de formation et de mobilisation sociale sur l'importance de l'éducation de base dans les urgences, et sur les besoins psychosociaux et éducatifs des enfants en situation de crise. Il soutiendra l'établissement et la dotation en équipement de centres d'enseignement de remplacement/de centres d'apprentissage semi-permanents et formera des animateurs choisis parmi la communauté. Il fournira des « écoles dans une boîte » aux élèves gravement touchés par les situations d'urgence. Il encouragera l'éducation des filles grâce à la distribution d'uniformes scolaires, des mesures d'incitation et des leçons de rattrapage pour les filles et les orphelins nécessiteux et touchés par les urgences. Il apportera une assistance technique, surveillera/évaluera les résultats des interventions en matière d'éducation pendant les urgences.

Protection de l'enfance : L'UNICEF donnera suite aux recommandations de *l'Étude des Nations Unies sur la violence à l'encontre des enfants*, en se centrant tout particulièrement sur la violence à l'égard des jeunes adolescentes. Il donnera suite aux recommandations du Comité des droits de l'enfant sur l'amélioration des pratiques de protection sociale et juridique des enfants en situation d'urgence. Il mettra en œuvre l'ensemble d'urgence pour les enfants vulnérables en vue d'atteindre 2,5 millions d'orphelins d'ici à la mi-2007. Il introduira de nouvelles « zones de paix » dans cinq régions afin de protéger les enfants dans les écoles. Il organisera 50 cours de formation aux droits de l'enfant pour des troupes militaires stationnées dans des zones frontalières. Il formera 250 travailleurs sociaux aux techniques psychosociales pour soutenir les enfants dans les urgences. Il assurera des services sociaux de base pour 2000 victimes de violence, d'exploitation ou de la traite. Il financera le Centre de protection juridique des enfants du Forum politique sur l'enfant africain qui apporte une assistance juridique aux enfants en conflit avec la loi. Il renforcera les capacités de protection de l'enfance des unités de police qui opèrent pendant les troubles politiques. Il collaborera avec ses partenaires pour mettre au point un système de surveillance efficace des activités de sensibilisation aux dangers des mines, recenser les victimes d'engins non explosés et les zones soupçonnées d'être minées, et établir le profil des villages.

VIH/SIDA : Afin d'aider 5 millions d'enfants/de jeunes et de femmes, l'UNICEF préparera des matériels de formation à l'intention des animateurs-pairs dans les situations d'urgence. Il renforcera les capacités relatives au VIH/SIDA des secrétariats et de la Commission de prévention et de planification des interventions en cas de catastrophe. Il s'assurera que les offices fédéral et régionaux de prévention et de lutte contre le VIH/SIDA disposent de stocks de préservatifs, de trousse de prophylaxie post-exposition, de kits de dépistage rapide et de médicaments pour les infections sexuellement transmissibles. Il créera des comités et des équipes de jeunes au niveau des régions, des zones et des wordas pour apporter un soutien aux commissions régionales de lutte contre le SIDA en cas de situation d'urgence. Il renforcera les capacités des fonctionnaires de zones et de wordas et des associations/clubs de jeunes pour qu'ils puissent réagir rapidement et efficacement dans une situation d'urgence. Il développera des outils de cartographie et de suivi pour identifier les groupes vulnérables, les zones à risque et les comportements à haut risque dans les populations touchées.

Besoins financiers pour 2007

Secteur	\$ US
Santé et nutrition	20 600 000
Eau et assainissement	16 700 000
Éducation	2 500 000
Protection de l'enfance	3 850 000
VIH/SIDA	2 000 000
Total*	45 650 000

* Ce total inclut un taux de recouvrement maximal de 7 %. Le taux de recouvrement réel pour les contributions sera calculé conformément à la décision 2006/7 du Conseil d'administration du 9 juin 2006.

KENYA

ENJEUX POUR LES ENFANTS

La sécheresse récurrente, la pauvreté, le VIH/SIDA, le déclin économique et les dysfonctionnements du secteur de la santé ont eu des conséquences néfastes sur le bien-être des femmes et des enfants. L'état de santé de la population est généralement médiocre : 23,2% des enfants de moins de cinq ans de la province du Nord-Est souffrent de malnutrition sévère et les taux de mortalité infantile et des enfants de moins de cinq ans augmentent. Le paludisme demeure la principale cause directe de mortalité et de morbidité chez les enfants et les femmes, suivi par les infections respiratoires et la malnutrition. Si la prévalence du VIH est passée de 10 % à la moitié des années 90 à 6,7 % actuellement, on observe de vastes variations entre les régions. Les enquêtes ont également révélé que 24 % des ménages puisent l'eau dans des rivières ou des cours d'eau, que 21 % seulement ont l'eau courante dans leur logement et qu'à peine 11 % utilisent un point d'eau public. Seulement une fille sur cinq est inscrite à l'école, une sur dix achève l'enseignement primaire et une sur cent l'enseignement secondaire.

ACTION HUMANITAIRE PRÉVUE POUR 2007

Santé et nutrition : Au bénéfice de 159 000 enfants de moins de cinq ans et femmes enceintes, l'UNICEF fournira un ensemble intégré de services essentiels en matière de nutrition et de santé dans le nord du pays et les zones touchées par la sécheresse, et il surveillera les niveaux de malnutrition et de morbidité ; il relèvera l'appui logistique, distribuera des médicaments et des fournitures de base et formera des agents de santé ; il renforcera les services réguliers de santé et de nutrition tout en se tenant prêt à soutenir une expansion des activités en cas de situation d'urgence ; il fournira des trousseaux d'urgence, des moustiquaires traitées à l'insecticide, des comprimés de vitamine A et des médicaments essentiels ; il apportera son concours au recrutement de personnel chargé d'assurer ces services.

Besoins financiers pour 2007	
Secteur	\$US
Santé et nutrition	5 500 000
Eau et assainissement	4 000 000
Éducation	1 500 000
Protection de l'enfance	1 000 000
Total*	12 000 000

* Ce total inclut un taux de recouvrement maximal de 7%. Le taux de recouvrement réel pour les contributions sera calculé conformément à la décision 2006/7 du Conseil d'administration du 9 juin 2006.

L'UNICEF continuera de financer 60 centres d'alimentation thérapeutique gérés par des partenaires afin de traiter 6000 enfants gravement malnutris ; il étendra la gestion de la malnutrition sévère aux centres de santé gouvernementaux ; il appuiera la gestion de la malnutrition modérée des enfants dans 10 districts ; il formera 100 agents de santé au traitement de la malnutrition sévère ; il financera la réalisation de 10 enquêtes et évaluations nutritionnelles ; il achètera et distribuera des comprimés de vitamine A, de fer et de vermifuge à tous les enfants de moins de cinq ans.

Eau et assainissement : L'UNICEF remettra en état/améliorera 60 installations d'approvisionnement en eau ; il dotera 100 écoles supplémentaires de systèmes d'approvisionnement en eau, y organisera des cours d'éducation à l'hygiène et créera des potagers scolaires afin de réduire l'impact de la sécheresse et de compléter les programmes d'alimentation scolaire ; il financera une évaluation de l'impact environnemental ; il forera de nouveaux trous de sonde, créera des bassins dans les zones touchées par la sécheresse et aménagera des potagers pour améliorer les projets nutritionnels ; il renforcera les capacités des communautés touchées par la sécheresse ; il étendra l'appui aux subventions pour le combustible aux communautés et districts les plus touchés ; il multipliera les activités de promotion de l'hygiène et l'assainissement ; il continuera de soutenir les équipes d'intervention rapide chargées de réparer les systèmes d'approvisionnement en eau.

Éducation : Pour venir en aide à 150 000 enfants, l'UNICEF aménagera des espaces d'apprentissage sûrs ; il distribuera du matériel pédagogique ; il s'assurera que 5000 enseignants et d'autres personnels éducatifs ont suivi une formation pertinente en matière de soutien et soins psychosociaux ; en collaboration avec le PAM et le Groupe de coordination de l'eau et l'assainissement, il veillera à ce que les enfants disposent d'eau potable et d'un repas par le biais du programme élargi d'alimentation scolaire ; il acheminera des fournitures pour les internats afin de répondre à la hausse des inscriptions ; il achètera et distribuera des malles de jeux à 250 internats peu coûteux ; il mobilisera les communautés concernées afin qu'elles participent activement à l'éducation ; il soutiendra la surveillance régulière et des interventions ponctuelles.

Protection de l'enfance : L'UNICEF étendra le programme de transferts de fonds qui couvre 200 ménages dans le district de Garissa aux 3000 enfants les plus vulnérables dans la province du Nord-Est ; en coordination avec ses partenaires, il réalisera des évaluations rapides sur les questions de protection de l'enfance dans les situations d'urgence ; il apportera un soutien psychosocial ; il recherchera les enfants séparés de leur famille et les remettra à leurs parents ou tuteurs ; il s'occupera des enfants non accompagnés ; il assurera le suivi des cas de violence et d'exploitation ; il apportera une aide juridique et informera sur les droits de l'enfant ; il créera des espaces sûrs pour les enfants ; il formera 250 enseignants et 200 agents de santé, travailleurs sociaux et personnels juridiques spécialisés dans l'enfance à répondre à la violence et la maltraitance.

ENJEUX POUR LES ENFANTS

L'épidémie de SIDA, la pauvreté et la sécheresse sont les facteurs à l'origine de la crise humanitaire complexe qui se joue actuellement en Afrique australe : le Lesotho est l'un des six pays touchés au niveau sous-régional. On estime que le nombre de personnes vulnérables ayant besoin de toute urgence d'une aide alimentaire est passé de 448 000 en 2002 à près de 700 000 en 2004, soit un tiers de la population. La pauvreté a considérablement progressé et, dans le même temps, beaucoup des progrès obtenus dans les années 80 dans l'amélioration de l'accès des enfants à des services sociaux de qualité ont été annulés. La séroprévalence du VIH au niveau national, de 23,2% chez les adultes, se situe au troisième rang mondial. Avec la menace liée à l'arrivée du virus de la grippe aviaire H5N1 dans d'autres parties du monde, le Lesotho risque d'être soumis à un double impact. D'une part, du fait de la prévalence élevée du VIH, de nombreux habitants du pays risquent d'être exposés à une progression rapide du virus en cas d'épidémie de grippe aviaire au Lesotho, et de l'autre, la volaille est l'un des produits alimentaires de base de la population.

Le pays abrite également un nombre de plus en plus important d'orphelins, estimé à 180 000 en 2005, dont quelque 30 % ne sont pas scolarisés. De nombreux orphelins sont obligés pour survivre de travailler dans des conditions particulièrement dangereuses, notamment en gardant les troupeaux, en réalisant des travaux domestiques ou en se prostituant. Ceci est dû en grande partie au manque de politique ou de cadre législatif appropriés spécifiquement destinés à protéger les droits des enfants à accéder à des services et prestations, tels que les soins de santé et l'éducation de base, en l'absence de leurs parents ou de membres de leur famille.

ACTION HUMANITAIRE PRÉVUE POUR 2007

Santé et nutrition (grippe aviaire) : L'UNICEF, dont l'action vise à apporter une aide à 10 000 mères et enfants, contribuera à la réaction immédiate du pays par la promotion de mesures préventives, le lancement d'une campagne de mobilisation sociale, l'élaboration et la diffusion d'informations, de documents de sensibilisation et de communication, et en s'assurant de l'accès aux soins médicaux nécessaires aux mères et aux enfants affectés. Des stocks préalables des articles médicaux suivants seront constitués pendant la phase de préparation à la situation d'urgence : fournitures médicales ; antibiotiques, antipyrétiques, matériel de protection individuelle/équipements pour les acteurs de terrain et masques pour les patients ; vaccins et médicaments antiviraux associés. L'UNICEF contribuera aussi au mécanisme de coordination global de réaction à l'épidémie, en apportant son expertise technique et en soutenant des activités de renforcement des capacités.

Protection de l'enfance : Tout en continuant à encourager la formulation et l'adoption des cadres juridiques et politiques nécessaires pour garantir un accès universel à une éducation de base, l'UNICEF collabore avec le Centre d'apprentissage à distance du Lesotho et d'autres ONG pour aider les groupes vulnérables, notamment les enfants gardiens de troupeaux, et leur fournir une éducation non formelle comportant des informations sur la prévention du VIH/SIDA et des connaissances essentielles. Étant donné le caractère imprévisible des conditions météorologiques, dans le cas d'une situation d'urgence liée à des facteurs climatiques, l'UNICEF souhaiterait cibler ce groupe d'enfants et de jeunes en travaillant par l'intermédiaire du Centre d'apprentissage à distance du Lesotho, des ONG et des bureaux des administrateurs de districts dans les 10 districts. Venant en aide à 5 000 jeunes gardiens de troupeaux dans 10 districts, l'UNICEF achètera et distribuera des couvertures ; des imperméables et des bottes en caoutchouc ; des radios dynamo ; des lampes-torches et des piles ; des bougies et allumettes ; et des trousseaux d'alphabétisation contenant un équipement d'hygiène.

Besoins financiers pour 2007	
Secteur	\$ US
Santé et nutrition (grippe aviaire)	50 000
Protection de l'enfance	562 700
Total*	612 700

* Ce total inclut un taux de recouvrement maximal de 7 %. Le taux de recouvrement réel pour les contributions sera calculé conformément à la décision 2006/7 du Conseil d'administration du 9 juin 2006.

MALAWI

ENJEUX POUR LES ENFANTS

À la suite de périodes de sécheresse fréquentes et prolongées, accompagnées d'inondations dévastatrices en 2006, on estime que 833 000 personnes ne seraient plus en capacité de subvenir à leurs besoins alimentaires minimaux jusqu'à la récolte d'avril 2007. La détérioration de la situation alimentaire accroît la pression sur les foyers qui hébergent des orphelins, et elle risque d'entraîner une augmentation du taux d'abandon scolaire, les enfants devant travailler pour se nourrir. La maltraitance et l'exploitation des enfants sont devenues chose courante, et la vulnérabilité accrue des jeunes générations risque d'augmenter encore le nombre d'enfants soumis à la violence et à l'exploitation, enrôlés comme main-d'œuvre, en conflit avec la loi et vivant dans la rue. La prévalence élevée du VIH et la pauvreté chronique renforcent tous deux l'insécurité. Sur le million d'orphelins estimé au Malawi, près de la moitié ont perdu leurs parents à cause du SIDA. Le choléra représente l'une des principales menaces, et des épisodes récurrents se produisent pendant la saison des pluies.

ACTION HUMANITAIRE PRÉVUE POUR 2007

Santé et nutrition : L'UNICEF apportera son assistance à 95 centres de réhabilitation nutritionnelle (CRN) et 199 centres de soins thérapeutiques communautaires afin de traiter jusqu'à 4 000 femmes et enfants âgés de moins de 5 ans gravement malnutris ; en partenariat avec le PAM, il soignera 96 000 femmes et enfants de moins de cinq ans souffrant de malnutrition modérée, avec des activités d'alimentation supplémentaire ; il continuera de soutenir le système de surveillance établi pour les CRN et les centres d'alimentation supplémentaire, qui permet de surveiller les tendances de malnutrition aiguë et la qualité de traitement ; il constituera des stocks préalables de médicaments d'urgence pour pouvoir traiter 5 000 cas

de choléra ; il achètera/distribuera 15 000 moustiquaires imprégnées et médicaments pour femmes enceintes et enfants de moins de cinq ans dans les CRN ; il intensifiera la distribution régulière de moustiquaires dans toutes les zones touchées par le paludisme ; il entreprendra des programmes de prévention, de soins et de soutien en matière de VIH/SIDA ; il épaulera le Ministère de la Santé dans ses campagnes nationales de vaccination antirougeoleuse et de distribution de vitamine A pour 956 000 enfants de moins de 5 ans.

Eau et assainissement : L'UNICEF soutiendra les campagnes d'information et de prévention du choléra organisées par le Groupe de travail national sur le choléra ; il constituera des stocks préalables de chlore et de fournitures de base dans les

centres de santé des districts exposés au choléra ; il construira/remettra en état des puits et des installations sanitaires dans 400 écoles et 150 crèches communautaires ; si nécessaire, il financera des petites réparations du système d'alimentation en eau des CRN et des centres d'alimentation supplémentaire dans les zones à risque élevé d'insécurité alimentaire ; il réalisera des enquêtes sanitaires sur les sources d'eau et testera la contamination par *E. coli* ; il amorcera des solutions locales pour améliorer les sources d'eau ainsi que la chloration ; il assurera une éducation sur l'hygiène et une assistance à la gestion dans 500 crèches communautaires, 95 CRN et 400 centres d'alimentation scolaire ; il fournira des jerrycans/seaux avec des messages en langue locale sur la manipulation sûre de l'eau et l'évacuation des excréments et des déchets solides ; il distribuera du savon et des détergents ; il diffusera des messages sur l'hygiène pour la prévention du choléra et d'autres maladies ; il soutiendra des ateliers au niveau national/des districts pour faire le point sur la saison du choléra 2006/2007.

Éducation : L'UNICEF financera des programmes d'alimentation scolaire dans 621 écoles soutenues par le PAM et 350 écoles soutenues par l'agence allemande de coopération technique, qui visent à aider 800 000 élèves du primaire ; il portera à 100 le nombre de sites sentinelles dans 28 districts de surveillance de l'absentéisme ; il entreprendra des programmes d'éducation pour les élèves du primaire et du secondaire pour la prévention du VIH/SIDA et le renforcement de l'estime de soi ; il soutiendra des activités extrascolaires pour prévenir la maltraitance et l'exploitation des enfants ; il formera 33 responsables de l'enseignement au niveau du district et 99 conseillers de l'enseignement primaire au système de gestion de l'information pour permettre une prévention efficace des violences sexuelles sur les enfants.

Protection de l'enfance : Dans le but d'aider 250 000 personnes, l'UNICEF entreprendra des campagnes de tolérance zéro en collaboration avec le PAM ; il renforcera les structures de coordination pour la prévention de la maltraitance et de l'exploitation des femmes et des enfants pendant les crises ; en collaboration avec le PAM, il réalisera une enquête sur les possibilités de renforcer les capacités de quelque 200 crèches communautaires à fournir une alimentation supplémentaire ; il créera cinq nouveaux sites sentinelles dans les districts les plus touchés ; il fournira une assistance juridique ou autre aux enfants en conflit avec la loi et aux enfants emprisonnés.

Besoins financiers pour 2007

Secteur	\$US
Santé et nutrition	3 500 000
Eau et assainissement	3 000 000
Éducation	300 000
Protection de l'enfance	200 000
Total*	7 000 000

* Ce total inclut un taux de recouvrement maximal de 7 %. Le taux de recouvrement réel pour les contributions sera calculé conformément à la décision 2006/7 du Conseil d'administration du 9 juin 2006.

MOZAMBIQUE

ENJEUX POUR LES ENFANTS

Le Mozambique tente encore de se reconstruire après plus d'une décennie de guerre civile, alors que la menace de catastrophes naturelles continue de miner les moyens d'existence et les services, épuise les mécanismes pour faire face et exacerbe les vulnérabilités des populations. Les niveaux de pauvreté ont diminué, et la sécurité alimentaire et la nutrition se sont nettement améliorées, mais les ménages n'ont pas encore récupéré des cinq années de sécheresse persistante. Les populations vulnérables sont toujours à la merci d'épisodes de choléra du fait de l'insuffisance des équipements d'approvisionnement en eau et d'assainissement. La diarrhée causée par des maladies d'origine hydrique, le paludisme et la malnutrition sont les principaux responsables des décès d'enfants, avec un taux de mortalité des moins de 5 ans de 145 pour 1000 naissances vivantes. En 2006, le nombre d'enfants rendus orphelins par le SIDA était estimé à 380 000 et devrait passer à 630 000 en 2010. Les activités éducatives sont souvent contrariées par les catastrophes naturelles, en particulier les inondations saisonnières et la sécheresse, et les autorités éducatives manquent des ressources et des capacités requises pour reprendre rapidement les activités après une urgence.

ACTION HUMANITAIRE PRÉVUE POUR 2007

Santé et nutrition : Avec ses partenaires nationaux et internationaux, l'UNICEF réalisera des évaluations sanitaires et nutritionnelles après les catastrophes ; il soutiendra le rétablissement du réseau de santé, en distribuant des fournitures et en appuyant les équipes sanitaires mobiles ; il améliorera la surveillance et les interventions en matière de nutrition après les urgences ; il dispensera une formation sur la prévention/le traitement du choléra ; il favorisera la communication et la mobilisation sociale sur la prévention du choléra ; il distribuera des fournitures pour traiter le choléra et renforcera les capacités des fonctionnaires de santé en matière de planification, de traitement et de surveillance du choléra ; il soutiendra la stratégie nationale pour la prévention et le traitement de la grippe aviaire.

Eau, assainissement et hygiène : L'UNICEF maintiendra un stock minimum de fournitures d'urgence en matière d'eau et d'assainissement pour répondre aux besoins de 50 000 personnes déplacées ; il soutiendra ses homologues nationaux et ses partenaires sur le stockage/la gestion des fournitures d'urgence, il surveillera/évaluera l'impact des situations d'urgence sur l'approvisionnement en eau et les conditions d'hygiène ; il aidera la distribution d'eau salubre et d'équipements d'assainissement aux communautés, aux écoles primaires et aux centres de santé dans les lieux touchés par les urgences ; il renforcera les capacités communautaires d'entretien des points d'eau dans les régions prédisposées aux urgences et aux épisodes de choléra ; il soutiendra les campagnes de promotion de l'hygiène fondées sur la participation.

Éducation de base : L'UNICEF appliquera le Plan de préparation aux situations d'urgence du secteur de l'éducation en soutenant la capacité de coordination et d'intervention du Ministère de l'Éducation ; il constituera des stocks préalables de tentes et d'équipements pour l'éducation de base dans les entrepôts régionaux et financera la livraison des fournitures aux écoles touchées par les urgences ; il évaluera les équipements et les infrastructures scolaires après les catastrophes ; il intégrera l'encadrement des écoles touchées par les urgences dans le système de gestion de l'information sur l'éducation.

Protection de l'enfance : Avec ses partenaires et homologues nationaux, l'UNICEF inclura des éléments de soutien propres aux urgences dans l'ensemble de base pour les orphelins et autres enfants vulnérables ; il aidera à réviser le Manuel sur le soutien psychosocial ; il introduira des modules de formation au soutien psychosocial dans les urgences ; il assurera une formation sur la prise en charge des cas de violence sexuelle dans les situations d'urgence.

Renforcement des capacités nationales pour la préparation et l'intervention en cas d'urgence : L'UNICEF aidera l'Institut national de gestion des catastrophes (INGC) à mettre au point une stratégie de communication afin d'atteindre des populations vulnérables avec des messages concernant la préparation et les interventions ; il apportera une assistance technique à la mise en œuvre de la Stratégie nationale de prévention des catastrophes naturelles et d'allègement de leurs conséquences ; il soutiendra la formation et les exercices de simulation sur les initiatives de riposte aux catastrophes et collaborera avec l'INGC pour garantir une évaluation efficace des situations d'urgence et offrir un appui logistique. Il assurera la distribution de secours humanitaires pendant les catastrophes naturelles.

Besoins financiers pour 2007

Secteur	\$ US
Santé et nutrition	2 140 000
Eau, assainissement et hygiène	1 765 500
Éducation de base	802 500
Protection de l'enfance	181 900
Renforcement des capacités nationales pour la préparation et l'intervention en cas d'urgence	321 000
Total*	5 210 900

* Ce total inclut un taux de recouvrement maximal de 7 %. Le taux de recouvrement réel pour les contributions sera calculé conformément à la décision 2006/7 du Conseil d'administration du 9 juin 2006.

UGANDA

ENJEUX POUR LES ENFANTS

Deux décennies de conflit armé en Ouganda ont perpétué une grave crise humanitaire, marquée par divers degrés d'insécurité, les déplacements internes massifs d'environ 1,7 million de personnes dans plus de 200 camps des sous-régions d'Acholi et de Lango et par la violence qui frappe les populations les plus vulnérables. Les enfants et les femmes représentent 80% des personnes déplacées à l'intérieur du territoire et ont été la cible directe d'attaques, de violences sexuelles et d'enlèvements perpétrés par l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) et d'autres groupes. Des quelque 25 000 enfants enlevés depuis la fin des années 80, près de 7500 étaient des filles, dont 1000 ont été libérées par la LRA après avoir donné naissance à des enfants. Faute de pouvoir satisfaire leur droit à la santé, à l'éducation, à l'eau salubre, à un abri, à la protection et à d'autres services essentiels, le développement physique, psychologique et économique de toute une génération d'enfants est compromis. Dans la région de Karamoja, au Nord-Est, les indicateurs humanitaires demeurent inférieurs aux moyennes nationales car la région connaît un conflit endémique. Dans la sous-région de Teso, 165 000 personnes supplémentaires demeurent déplacées en raison de l'insécurité persistante provoquée par les Karamojong.

ACTION HUMANITAIRE PRÉVUE POUR 2007

Santé, nutrition et VIH/SIDA : Au bénéfice de près de 720 000 enfants de moins de cinq ans, dont 10 000 enfants gravement malnutris, et de 800 000 femmes, l'UNICEF élargira ses interventions dans les camps de personnes déplacées, dans les zones de retour et de réinstallation des personnes déplacées et dans la sous-région de Karamoja. Les activités comprendront : la vaccination des enfants et des femmes enceintes contre la poliomyélite, la rougeole et le tétanos maternel et

néonatal ; l'équipement et la formation de bénévoles sanitaires communautaires qui traiteront les enfants de moins de cinq ans contre le paludisme, la pneumonie, la diarrhée et d'autres maladies infantiles, ou les aiguilleront vers des structures capables de les soigner ; la distribution de lait thérapeutique, de fournitures anthropométriques et autres aux centres d'alimentation thérapeutique et supplémentaire ; le soutien de la distribution et du traitement régulier de moustiquaires imprégnées d'insecticide pour la prévention du paludisme ; le soutien de la prise en charge menstruelle de 20 000 jeunes filles et femmes en âge de procréer.

Besoins financiers pour 2007	
Secteur	\$US
Santé, nutrition et VIH/SIDA	15 106 795
Eau et assainissement	7 220 360
Éducation	9 179 530
Protection de l'enfance	10 189 860
Hébergements familiaux et articles non alimentaires	6 314 000
Total*	48 010 545

* Ce total inclut un taux de recouvrement maximal de 7%. Le taux de recouvrement réel pour les contributions sera calculé conformément à la décision 2006/7 du Conseil d'administration du 9 juin 2006.

À l'intention de 800 000 enfants et de 200 000 personnes vivant avec le VIH/SIDA dans des camps de personnes déplacées et des zones de retour et de réinstallation dans les sous-régions d'Acholi, de Lango, de Teso et de Karamoja,

l'UNICEF renforcera la prévention et le traitement du VIH/SIDA, notamment la prévention de la transmission de la mère à l'enfant (PTME) et du SIDA chez l'enfant. Les principales activités sont les suivantes : aider à renforcer les capacités des partenaires d'exécution à assurer des services de dépistage et de conseil conformément aux normes et directives nationales, et élargir les services globaux de PTME au niveau des centres de santé III (sous-comté) ; fournir des soins complets et notamment un traitement antirétroviral, des soins palliatifs et une prise en charge pédiatrique ; aider à l'achat et à la distribution de médicaments et de fournitures, notamment des formulations pédiatriques et des équipements de diagnostic ; renforcer la participation des enfants, des groupes communautaires, des équipes sanitaires de village et des réseaux concernés pour fournir des services essentiels de qualité aux orphelins du SIDA.

Eau et assainissement : Quelque 657 000 enfants et femmes dans des camps de personnes déplacées et des zones de retour des personnes déplacées dans les sous-régions d'Acholi, de Lango et de Teso bénéficieront des activités suivantes : réparation des installations et construction de nouveaux équipements d'approvisionnement en eau avec pompe à moteur ou manuelle ; construction d'installations d'assainissement dans les écoles et les centres urbains/commerciaux et des équipements d'assainissement de démonstration dans les zones isolées ; distribution de colis de matériaux de construction de latrines et autres fournitures aux communautés rapatriées ; distributions aux districts de trousse d'analyse de l'eau, de trousse d'assainissement et d'autres fournitures pour faciliter les activités de surveillance.

Éducation : Pour venir en aide à 950 000 enfants en âge de fréquenter l'école primaire, 77 000 enfants de moins de six ans, 4175 maîtres du primaire, instructeurs de l'éducation non formelle et administrateurs et 5325 personnels de centres de développement de la petite enfance dans les sous-régions d'Acholi, de Lango, de Teso et de Karamoja, l'UNICEF rouvrira les écoles et les environnements d'apprentissage et donnera la priorité au retour à l'école des enfants dans les camps de personnes déplacées et dans les zones de retour et de réinstallation. Les activités clés incluront : le renforcement de l'infrastructure de 60 écoles en réparant les salles de classe et les aires de jeu, en installant des systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement ; l'élargissement des stratégies d'apprentissage accéléré à 20 écoles par district ; l'expansion des programmes d'éducation non formelle et la mise en œuvre d'une campagne de retour/d'inscription à l'école ; la distribution d'installations et d'équipement de démarrage, ainsi qu'une formation à l'apprentissage précoce et des interventions de stimulation pour les animateurs bénévoles et d'autres personnes concernées en vue de créer et d'entretenir des crèches et des centres de développement de la petite enfance ; la formation d'enseignants et d'élèves aux compétences essentielles pour la prévention du VIH/SIDA et au soutien psychosocial ; la création de 50 centres de développement de la petite enfance et de 50 crèches ; la distribution d'« écoles dans une boîte » et de mallettes de jeux à toutes les écoles primaires ; l'élargissement des activités du Mouvement pour l'éducation des filles et de la méthodologie du programme « Progresser vers l'alphabétisation » dans les écoles primaires et les sites d'éducation non formelle.

Protection de l'enfance : Près de 450 000 enfants et femmes dans les sous-régions d'Acholi, de Lango et de Karamoja bénéficieront des activités clés suivantes, la priorité étant accordée aux enfants dans les camps de personnes déplacées et les zones de retour et de réinstallation : soutien aux centres de soins provisoires et de transit (centres d'accueil pour les enfants, les femmes et les jeunes auparavant enlevés) afin d'apporter rapidement une aide au retour, des soins médicaux et psychosociaux, rechercher les familles, les préparer et aider à la réinsertion ; octroi d'une assistance à la réinsertion, notamment par le biais de réseaux sociaux, d'institutions de protection de l'enfance et d'activités rémunératrices, des mesures spéciales de réinsertion des filles et des femmes, des micro-projets et des programmes d'éducation non formelle pour les enfants, les femmes et les jeunes auparavant enlevés ; assistance au Gouvernement et aux ONG pour renforcer les mécanismes de protection intégrée et les systèmes de gestion des cas, ce qui bénéficiera aux enfants dans 75 camps de personnes déplacées et zones de retour ; renforcement de la prévention multisectorielle et de la riposte à la violence sexiste en améliorant l'accès des filles et des femmes à des services de santé, de protection psychosociale et de conseil juridique.

Hébergements familiaux et articles non alimentaires : Jusqu'à 630 000 personnes vulnérables dans les camps de personnes déplacées et dans les zones de retour des régions d'Acholi, de Lango et de Teso bénéficieront des activités clés suivantes : distribution de 85 000 articles non alimentaires, trousse familiale essentielle/d'urgence (comprenant des bâches en plastique, des couvertures, des jerrycans et des ustensiles de cuisine pour cinq personnes, ainsi que du savon) ; distribution de 30 000 articles non alimentaires, des trousse complémentaires en cas de mouvement de population (comprenant des outils agricoles, une solution antiseptique, des allumettes de sécurité et des bougies ainsi que d'autres articles de même nature).

SOMALIE

ENJEUX POUR LES ENFANTS

Les conditions de survie des enfants somaliens sont parmi les plus difficiles du monde. Les divisions ethniques non résolues, la faiblesse ou l'inexistence de l'administration et la pauvreté généralisée limitent gravement l'accès aux soins de santé de base, à l'eau salubre et à l'enseignement primaire. Plus de 20% des enfants souffrent de malnutrition aiguë. La lutte contre les maladies évitables est entravée par le manque de services de santé, joint aux déplacements permanents dus au conflit et à la sécheresse. Seulement 29% de la population a accès à des sources d'eau salubre et 51% à des systèmes améliorés d'évacuation des excréments. Dans ces conditions, le choléra et les maladies diarrhéiques sont endémiques. Le taux de mortalité infantile est estimé à 133 pour 1000 naissances vivantes. Moins de 30% des enfants fréquentent l'école primaire. Les groupes vulnérables et les personnes déplacées font face à des risques accrus de violence et d'exploitation. Bien que le taux de prévalence du VIH demeure au-dessous du seuil de 1%, la pandémie pourrait rapidement se propager si ce seuil était dépassé.

ACTION HUMANITAIRE PRÉVUE POUR 2007

Santé : L'UNICEF fournira des services de soins de santé primaires pour 1,4 million de personnes touchées par la sécheresse et le conflit en Somalie centrale et méridionale et pour 400 000 personnes déplacées dans le pays. À cet effet, il distribuera des articles médicaux essentiels aux dispensaires et centres de santé maternelle et infantile ; il assurera des services de vaccination fixes, avancés et mobiles, et renforcera la vaccination systématique ; il lancera une campagne de vaccination antipoliomyélitique pour maîtriser les épisodes actuels ; il associera la mobilisation sociale au renforcement des capacités et à la supervision des praticiens de santé ; il soutiendra les équipes sanitaires mobiles dans les communautés déplacées ;

il assurera des services de santé maternelle et infantile, notamment une supplémentation en micronutriments et des soins prénatals ; il diffusera des messages de santé ; il aidera les institutions de transition à développer leurs capacités d'intervention en cas d'urgence.

Nutrition : Au bénéfice de 60 000 enfants malnutris, l'UNICEF apportera un soutien technique et améliorera la capacité des partenaires d'exécution dans le domaine de la nutrition ; il distribuera des fournitures nutritionnelles d'urgence et financera des entrepôts de stockage ; il appuiera les interventions nutritionnelles de routine et d'urgence, et plaidera pour l'intégration de programmes complémentaires ; il identifiera et épaulera les organisations communautaires et les citoyens somaliens afin d'améliorer la portée des interventions ; il améliorera la coordination intersectorielle et au sein des groupes de travail (*clusters*).

Besoins financiers pour 2007	
Secteur	\$US
Santé	7 400 000
Nutrition	6 136 000
Eau et assainissement	2 824 800
Éducation	2 979 876
Protection de l'enfance	2 473 350
Rétablissement rapide	1 735 750
Hébergement, produits non alimentaires et opérations	952 300
Total*	24 502 076

* Ce total inclut un taux de recouvrement maximal de 7%. Le taux de recouvrement réel pour les contributions sera calculé conformément à la décision 2006/7 du Conseil d'administration du 9 juin 2006.

Eau et assainissement : Pour porter assistance à quelque 300 000 personnes, en particulier des personnes déplacées ou à risque accru de déplacement du fait de la sécheresse, l'UNICEF remettra en état/protégera les sources d'eau ; il assurera des services de base en assainissement et hygiène ; il traitera au chlore les points d'eau dans les zones prédisposées au choléra ; il assurera des services de transport de l'eau ; il mènera un suivi régulier pour identifier les manques et renforcer la coordination et les partenariats.

Éducation : L'UNICEF aménagera des espaces d'apprentissage sous tente et distribuera du matériel pédagogique pour 10 000 enfants déplacés ; il organisera une formation accélérée des enseignants déplacés et des comités communautaires d'éducation, il garantira l'accès des filles à l'éducation par les mesures de discrimination positive ; il formera les autorités aux méthodes d'évaluation rapide, aux activités de plaidoyer et de mobilisation, aux normes minimales pour l'éducation dans les situations d'urgence, et à des fonctions de gestion pour soutenir les interventions rapides pendant les urgences ; il appuiera le développement du système d'information sur la gestion de l'éducation ; il organisera des cours « pour les jeunes, par les jeunes » et une formation au développement organisationnel, à l'animation et au mentorat pour la paix à 100 groupes de jeunes.

Protection de l'enfance: L'UNICEF évaluera et renforcera les capacités des partenaires locaux en matière de droits de l'homme et de protection; il sélectionnera 20 nouvelles ONG partenaires; il élaborera des outils de mobilisation communautaire sur les questions de protection liées aux enfants déplacés et à la violence sexuelle et sexiste; il élargira l'accès à l'information et au développement des aptitudes essentielles pour la prévention, les soins et le soutien en matière de VIH chez les femmes vulnérables; il épaulera les nouvelles institutions juridiques; il recrutera des chefs religieux et séculiers pour la riposte au VIH; il formera et déploiera des travailleurs psychosociaux et établira des mécanismes de soutien par les pairs pour la protection contre la maltraitance; il documentera les cas notifiés de violence sexuelle et sexospécifique et les transmettra aux réseaux et aux autorités de surveillance; il préparera du matériel de sensibilisation aux dangers des mines.

Rétablissement rapide: L'UNICEF développera les systèmes d'alerte précoce afin d'améliorer l'état de préparation des autorités locales aux situations d'urgence; il assurera la promotion des *Principaux engagements de l'UNICEF pour les enfants en situation d'urgence* auprès des acteurs locaux; il soutiendra le développement à assise communautaire pour intégrer des programmes basés sur les droits de l'homme, afin de s'assurer de la connaissance des droits dans la transition entre l'aide et le développement; il renforcera les mécanismes de coordination régionale pour fournir un ensemble minimum d'interventions sur le VIH aux populations vulnérables de la Somalie centrale et méridionale; il encouragera la participation et l'inclusion politique des femmes, des minorités et des jeunes au sein des autorités locales.

Hébergement, produits non alimentaires et opérations: L'UNICEF achètera et constituera des stocks préalables d'équipements de base pour l'hébergement et de trousse familiales comprenant des couvertures, des moustiquaires imprégnées d'insecticide, des jerrycans et des ustensiles de cuisine; il fournira une assistance pour maintenir une capacité opérationnelle souple, notamment une aide à la sécurité, aux opérations aériennes et à la logistique générale.

SWAZILAND

ENJEUX POUR LES ENFANTS

Le SIDA a un impact dévastateur sur les enfants au Swaziland. On estime que 69 000 enfants sont orphelins en raison de causes associées au SIDA et que 60 000 autres sont particulièrement vulnérables, du fait de la pauvreté extrême des personnes qui s'occupent d'eux, de la maladie des parents ou de situations de maltraitance ou d'exploitation. Conséquence de l'impact du SIDA, plus d'un tiers des enfants n'ont pas accès aux services de base, notamment en matière de santé, d'alimentation, d'éducation, d'eau et d'assainissement, et de soutien psychosocial. Les centres de soins de voisinage aident beaucoup d'enfants parmi les plus pauvres et les plus vulnérables à satisfaire leurs besoins essentiels en matière de nutrition et de santé, d'éducation non formelle et de soutien psychosocial. Toutefois, ils ne desservent que de 20 à 25 % des orphelins et autres enfants vulnérables. Le taux de mortalité des moins de cinq ans au Swaziland, estimé en 1995 à 74 pour 1000 naissances vivantes, s'établit maintenant à 156 pour 1000.

La situation des enfants est exacerbée par plusieurs années de sécheresse. En conséquence, près de 30 % des enfants souffrent d'un retard de croissance et un tiers de la population du pays dépend de l'aide alimentaire. La crise alimentaire que la région connaît en 2006 aggravera la situation, alourdissant le fardeau de communautés déjà éprouvées par l'accueil des enfants orphelins.

ACTION HUMANITAIRE PRÉVUE POUR 2007

Santé et nutrition : Au moins 25 000 orphelins et autres enfants vulnérables bénéficieront de l'expansion des services communautaires mobiles et de conseil, dotés de personnels basés dans les communautés qui sont supervisés par des

infirmières. L'UNICEF achètera et distribuera des médicaments essentiels d'urgence et des micronutriments pour 250 centres de proximité et 500 centres de soins de voisinage, et il soutiendra le renforcement des services mobiles pour les centres de soins de voisinage et les communautés dans les zones de crises.

Eau et assainissement : L'UNICEF alimentera en eau salubre au moins 12 000 enfants dans les centres de soins de voisinage touchés par la sécheresse, en creusant des puits et des trous de sonde, en installant des pompes gérées et entretenues au niveau des villages, en dispensant une formation à l'entretien, en prenant en charge les coûts de fonctionnement de

l'approvisionnement d'urgence en eau à partir de sources sûres identifiées, en distribuant du savon et des comprimés de purification de l'eau, et en dotant 438 centres de soins de voisinage de deux réservoirs à eau de 5000 litres.

Éducation : L'UNICEF formera et équipera 1675 soignants qui assureront des services de développement de la petite enfance pour quelque 25 000 enfants dans 335 centres de soins de voisinage.

Protection de l'enfance : Plus de 25 000 enfants bénéficieront d'activités visant à renforcer les ressources communautaires en matière de protection de l'enfance et à promouvoir les droits fondamentaux des orphelins et autres enfants vulnérables. À cette fin, on créera 335 centres de soins de voisinage qui assureront des services de garderie, de nutrition, d'hébergement, de protection et de soutien psychosocial. Les associations des personnels des centres recevront des coupons de tissu afin de coudre des vêtements.

Besoins financiers pour 2007

Secteur	\$US
Santé et nutrition	500 000
Eau et assainissement	870 000
Éducation	120 000
Protection de l'enfance	2 150 000
Total*	3 640 000

* Ce total inclut un taux de recouvrement maximal de 7 %. Le taux de recouvrement réel pour les contributions sera calculé conformément à la décision 2006/7 du Conseil d'administration du 9 juin 2006.

ENJEUX POUR LES ENFANTS

La forte prévalence du VIH/SIDA, l'insécurité alimentaire et la pauvreté chronique et aiguë, et la médiocre capacité de gouvernance se renforcent mutuellement et représentent une « triple menace » qui continue de frapper l'une des nations les plus pauvres du monde. Les indicateurs sanitaires sont à des niveaux critiques : le taux de mortalité des moins de 5 ans est estimé à 182 décès pour 1000 naissances vivantes, le taux de mortalité maternelle à 750 décès pour 100 000 naissances vivantes et l'espérance de vie à la naissance a chuté à 38 ans, la quatrième la plus basse du monde. Le paludisme est responsable d'un tiers des décès des enfants de moins de 5 ans, les autres causes majeures étant le VIH/SIDA, les maladies diarrhéiques, les infections respiratoires et les troubles néonataux. Près de 50% des enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition chronique. Seize pour cent des Zambiens âgés de 15-49 ans sont séropositifs et on estime que 1,1 million d'enfants sont orphelins, dont beaucoup sont séropositifs. Près de 50% des enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition chronique.

Dans les zones rurales, près de 4,8 millions de personnes n'ont pas accès à l'eau salubre et 6,6 millions à un système satisfaisant d'assainissement ; le choléra est endémique dans plusieurs régions. La combinaison du faible taux de scolarisation et des résultats médiocres fait que seulement un enfant sur cinq réalise son droit à recevoir une éducation de base de qualité. Les mécanismes utilisés traditionnellement pour faire face sont en train de s'effondrer alors que les cas de maltraitance sexiste et de violences à l'égard des femmes et des enfants se multiplient.

ACTION HUMANITAIRE PRÉVUE POUR 2007

Santé, nutrition et VIH/SIDA : L'UNICEF établira un système de surveillance nutritionnelle et soutiendra la réadaptation des enfants gravement malnutris ; il renforcera le système de surveillance, de dépistage et de traitement des maladies, et appuiera les programmes de lutte et de prévention du paludisme par la distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticide et de médicaments antipaludéens ; dans les zones vulnérables, il vaccinera contre la rougeole les enfants de moins de 15 ans, et il maintiendra et accroîtra la couverture vaccinale.

Eau et assainissement : Dans les régions méridionales et orientales, l'UNICEF construira et remettra en état 100 points d'eau, des latrines et des installations pour se laver les mains dans 200 écoles ; il organisera des campagnes sur l'hygiène ; il achètera et distribuera des jerrycans de 20 litres dans 200 écoles et des semences pour les potagers scolaires ; enfin, il fournira un appui aux programmes dans 10 districts.

Éducation : Dans toutes les écoles vulnérables et touchées par la sécheresse dans les Provinces occidentale, méridionale, orientale et de Lusaka, l'UNICEF étendra le programme d'alimentation au bénéfice d'environ 150 000 élèves ; il encouragera la pratique sportive pour diffuser des messages sur la prévention du VIH/SIDA et la maltraitance des enfants ; il fournira des « écoles dans une boîte » et des malles de jeux, formera des enseignants et des parents/membres des conseils des écoles communautaires à la mobilisation sociale et au plaidoyer à travers le sport.

Protection de l'enfance : L'UNICEF soutiendra des consultations et encouragera l'adoption du projet de loi sur la violence à l'égard des femmes et des filles ; il formera 90 animateurs communautaires sur les instruments du droit international qui protègent les droits des femmes et des enfants afin de sensibiliser 100 communautés dans 18 districts ; il aidera 100 comités d'assistance au bien-être communautaire qui surveillent les cas de maltraitance et de violences aux femmes, apportent un soutien psychosocial aux victimes de la violence et aux ménages s'occupant d'orphelins ou autres enfants vulnérables, renforcent les mécanismes permettant aux foyers dirigés par des personnes âgées de s'occuper d'orphelins et d'autres enfants vulnérables, et garantissent l'accès aux services sociaux de base ; il formera 300 agents de police aux instruments des droits de l'homme et à la gestion des cas de maltraitance ; il fournira une assistance technique pour appliquer et encadrer les interventions d'urgence en matière de protection de l'enfance.

Besoins financiers pour 2007

Secteur	\$US
Santé, nutrition et VIH/SIDA	3 000 000
Eau et assainissement	890 000
Éducation	1 450 000
Protection de l'enfance	750 000
Total*	6 090 000

* Ce total inclut un taux de recouvrement maximal de 7%. Le taux de recouvrement réel pour les contributions sera calculé conformément à la décision 2006/7 du Conseil d'administration du 9 juin 2006.

ZIMBABWE

ENJEUX POUR LES ENFANTS

Le Zimbabwe est confronté simultanément à des besoins humanitaires aigus en raison de l'insécurité alimentaire, des épisodes de choléra et des déplacements forcés, et à des vulnérabilités chroniques provenant d'un accès insuffisant aux services sociaux de base, d'un manque de ressources agricoles et de l'effondrement des moyens d'existence. D'après de récentes études, 29,4 % des enfants de moins de cinq ans présentent un retard de croissance et l'espérance de vie est tombée de 61 ans au début des années 90 à 34 ans en 2005. Le taux de prévalence du VIH chez les adultes est de 20,1 % et 75 % des quelque 1,4 million d'orphelins ont perdu leurs parents à cause du SIDA. Le secteur de la santé s'est détérioré en raison de la situation économique : entre 1995 et 2004, la mortalité maternelle est passée de 283 à 1100 décès pour 100 000 naissances vivantes, alors que la couverture vaccinale reculait de 21 % en 1999 à 12 % en 2006. Avec 24 % des équipements municipaux d'approvisionnement en eau hors d'usage, près de 2,5 millions de personnes sont confrontées à une pénurie quotidienne d'eau salubre. Entre la fin de 2005 et la moitié de 2006, 1034 cas de choléra et 70 décès ont été notifiés dans 27 districts ruraux et la ville d'Harare. Le système de l'éducation a été miné par la détérioration de l'infrastructure, la réduction des dépenses publiques et l'usure des ressources humaines. Les taux de scolarisation sont faibles, les taux de fréquentation et d'achèvement diminuent, alors que les espaces et matériels d'apprentissage sont rares.

ACTION HUMANITAIRE PRÉVUE POUR 2007

Santé et nutrition : Afin d'aider près de 2 millions d'enfants et de femmes, l'UNICEF achètera des vaccins, des fournitures pour les injections, un équipement réfrigéré et d'autres articles liés, ainsi qu'une supplémentation en vitamine A ; il distribuera

100 000 moustiquaires imprégnées ; il formera 200 agents de santé communautaires ; il soutiendra la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant ; il resserrera les liens entre les programmes communautaires de soins nutritionnels et les services de lutte contre le VIH ; il formera 100 agents de santé et financera l'impression de manuels/directives sur le SIDA chez l'enfant ; il appuiera la prestation des soins nutritionnels communautaires ; il améliorera l'éducation nutritionnelle liée aux programmes de jardinage, d'aide aux orphelins et autres enfants vulnérables et de lutte contre le VIH ; il soutiendra la surveillance de la santé et de la nutrition des enfants.

Besoins financiers pour 2007	
Secteur	\$US
Santé et nutrition	5 600 000
Eau et assainissement	1 500 000
Éducation	1 500 000
Protection de l'enfance	4 190 000
VIH/SIDA	1 000 000
Total*	13 790 000

* Ce total inclut un taux de recouvrement maximal de 7 %. Le taux de recouvrement réel pour les contributions sera calculé conformément à la décision 2006/7 du Conseil d'administration du 9 juin 2006.

informations ; il préviendra les épidémies ; il remettra en état 700 points d'eau et forera 30 trous de sonde ; il achètera des produits de traitement de l'eau pour les zones urbaines et traitera l'eau dans les communautés dépourvues d'accès à l'eau salubre pendant les urgences ; il construira 1500 latrines pour les populations mobiles/vulnérables et les écoles ; il favorisera la gestion communautaire ; il renforcera les capacités institutionnelles pour une intervention efficace pendant les urgences.

Éducation : Au bénéfice de 65 000 enfants, l'UNICEF remettra en état 50 écoles et les dotera en matériels d'apprentissage/d'enseignement ; il accordera des dons en espèces aux orphelins et autres enfants vulnérables ; il formera 720 parents aux bonnes pratiques ; il formera 1500 enseignants à l'égalité des sexes, la lutte contre le VIH/SIDA et le soutien psychosocial ; il assurera la formation professionnelle, technique et aux compétences essentielles d'orphelins et autres enfants vulnérables.

Protection de l'enfance : L'UNICEF, qui visera 1,5 million d'enfants et de femmes, réalisera des activités de mobilisation sociale en faveur de la nouvelle loi sur la violence familiale ; il renforcera les capacités des officiers judiciaires et des policiers à assurer des services respectueux des victimes ; il formera au code de conduite du Comité permanent interagences pour les travailleurs sociaux ; il retirera les enfants des pires formes de travail ; il réduira le risque de séparation familiale pendant les urgences ; il assurera des services de conseil, de recherche/évaluation des familles et de regroupement familial ; il établira/renforcera les comités de protection de l'enfance aux niveaux des districts ; il assurera des interventions de soutien psychosocial à assise communautaire pour les personnes déplacées à l'intérieur du pays.

VIH/SIDA : L'UNICEF formera 4000 bénévoles et jeunes aux soins à domicile ; il coordonnera/répertoriara les services de soins à domicile et de conseil sur l'ensemble du territoire ; il achètera et distribuera 2000 trousseaux de soins à domicile ; il appliquera les plans d'action au niveau des districts pour traiter les causes à l'origine de l'infection par le VIH chez les jeunes filles vulnérables ; il diffusera 80 000 brochures d'information, d'éducation et de communication sur le VIH/SIDA et la violence sexospécifique ; il achètera et distribuera 500 trousseaux de soins en cas de viol.

AFRIQUE DE L'OUEST ET AFRIQUE CENTRALE

ENJEUX POUR LES ENFANTS

Tout au long de 2006, un certain nombre de pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale ont continué de subir les conséquences de crises sous-régionales, qui ont provoqué des déplacements de population, ont entravé la prestation des services de base et ont eu des conséquences désastreuses sur le bien-être des femmes et des enfants. Du point de vue nutritionnel, la situation de la région du Sahel (nord du Bénin, Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad) demeure extrêmement critique, avec certains des taux de malnutrition aiguë les plus élevés du monde. La malnutrition chronique y est généralisée en raison du manque d'accès aux services fondamentaux de survie infantile et à l'eau potable, et du fait des pratiques inadéquates en termes d'hygiène et d'alimentation des nourrissons. De plus, des flambées de choléra ont été signalées dans toute la région, avec près de 60 200 cas et plus de 700 décès. Les inquiétudes relatives à la protection demeurent considérables; les mouvements transfrontaliers ont des conséquences désastreuses en termes d'exploitation et de violence sexuelles et sexistes, phénomènes qui augmentent le nombre de personnes atteintes et/ou infectées par le VIH/SIDA.

ACTION HUMANITAIRE PRÉVUE POUR 2007

Services de coordination et de soutien : Afin de renforcer au niveau national les capacités de préparation et de réponse aux situations d'urgence de petite échelle, le Bureau régional de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale gèrera un Fonds régional de réponse rapide aux urgences; il soutiendra des processus de planification d'urgence et consolidera la capacité régionale à accélérer les activités.

Survie et nutrition de l'enfant : Afin d'aider les enfants de moins de cinq ans souffrant de malnutrition aiguë au Bénin, au Burkina Faso, au Mali, en Mauritanie et au Niger, le Bureau régional définira et appliquera des politiques et des protocoles nationaux pour prendre en charge la malnutrition aiguë; il renforcera la surveillance au niveau national des indicateurs de la nutrition et de la survie de l'enfant; il assurera l'approvisionnement régulier d'aliments thérapeutiques et supplémentaires, d'outils anthropométriques et de surveillance ainsi que d'articles sanitaires et hygiéniques; il encouragera l'allaitement maternel et les pratiques d'alimentation complémentaire; il achètera des micronutriments et des comprimés de vermifuge; il vaccinera contre la rougeole; il distribuera des moustiquaires imprégnées; il encouragera la pratique du lavage des mains et le traitement de la diarrhée; il renforcera la coordination interinstitutions.

Eau potable et assainissement : Afin de renforcer les capacités de la région à intervenir en cas de poussée de choléra, le Bureau régional échangera du matériel de communication entre les pays et développera un centre régional de référence pour les campagnes d'hygiène en situation d'urgence ou d'avant urgence; il établira un fonds régional d'urgence et constituera de stocks préalables dans les pays à risque; il réalisera des évaluations de risques et préparera des plans relatifs à l'approvisionnement en eau et l'assainissement pour les régions prédisposées au choléra; il coordonnera les plans nationaux dans quatre pays.

Protection de l'enfance : Le Bureau régional soutiendra les trois projets suivants: surveillance des violations des droits de l'enfant le long de la frontière des pays de l'Union du fleuve Mano et de la Côte d'Ivoire; renforcement de l'initiative interagences sous-régionale pour la protection des enfants dans les pays de l'Union du fleuve Mano et en Côte d'Ivoire; conseil psychologique et sensibilisation aux dangers des mines pour les populations vulnérables en Gambie, en Guinée-Bissau et au Sénégal touchées par la crise en Casamance.

VIH/SIDA : Le Bureau régional renforcera les capacités et fournira une assistance technique de façon à améliorer la prévention et la réponse aux violences sexistes et au VIH/SIDA au sein des populations touchées par les conflits.

Services sociaux de base (dont l'éducation) : Dans le but d'aider les femmes et les enfants victimes de conflits armés en Guinée, le Bureau régional mettra en œuvre des activités sur la prise en charge des poussées épidémiques, la violence et l'exploitation sexuelles, et le VIH/SIDA. Afin d'aider les groupes vulnérables touchés par les mouvements de population au Burkina Faso et au Mali, il fournira des services sociaux de base dans les domaines de la protection, l'éducation, la santé et la nutrition, ainsi que l'approvisionnement en eau et l'assainissement.

Besoins financiers du Bureau régional pour 2007

Secteur	\$ US
Services de coordination et de soutien	256 800
Survie et nutrition de l'enfant	13 598 371
Eau potable et assainissement	882 750
Protection de l'enfance	2 597 796
VIH/SIDA	802 500
Services sociaux de base (dont l'éducation)	3 928 826
Total*	22 067 043

* Ce total inclut un taux de recouvrement maximal de 7%. Le taux de recouvrement réel pour les contributions sera calculé conformément à la décision 2006/7 du Conseil d'administration du 9 juin 2006.

CONGO

ENJEUX POUR LES ENFANTS

Le Congo subit toujours les conséquences des 10 années de conflit armé qui ont dévasté ses infrastructures, ruiné l'économie et entraîné d'immenses souffrances ainsi que des déplacements de population massifs. Malgré un retour progressif à une situation de paix, la disponibilité de services sociaux de base de qualité acceptable est très faible et les indicateurs de base concernant les femmes et les enfants se sont détériorés. La couverture vaccinale pour les trois doses du DTC est seulement de 65,8 % sur le plan national ; 26 % des enfants souffrent de malnutrition chronique ; 58 % de la population a accès à une eau de qualité acceptable, et seules 7 % des personnes vivant en zone urbaine et 2 % des personnes vivant en zone rurale bénéficient de latrines améliorées. De nombreux centres de santé et de nombreuses écoles primaires ne disposent pas d'eau et d'installations sanitaires propres, d'où une proportion élevée de maladies d'origine hydrique. Le viol des jeunes filles demeure un phénomène courant, et la pratique du viol collectif devient de plus en plus fréquente. La situation est particulièrement difficile dans le département de Pool qui a vu le retour de 200 000 personnes depuis 2003. L'insécurité est encore élevée dans cette région où quelque 1500 enfants font toujours partie des factions armées et/ou sont associés avec des groupes armés et où l'exploitation sexuelle et la violence sont monnaie courante. La situation est tout aussi préoccupante en ce qui concerne la population autochtone vivant dans les régions forestières du nord-ouest où les droits de l'homme sont régulièrement bafoués et l'accès aux services sociaux de base pour ainsi dire inexistant.

ACTION HUMANITAIRE PRÉVUE POUR 2007

Santé et nutrition : Au profit de 40 000 enfants de moins de cinq ans, de 8000 femmes enceintes et de 7800 jeunes

accouchées du département de Pool, l'UNICEF fournira des vaccins, des moustiquaires imprégnées, des médicaments de base, des produits alimentaires thérapeutiques et complémentaires ainsi que des équipements pour des centres de santé ; il réalisera des activités de vaccination systématique et complémentaire ; il fournira des traitements contre le paludisme ; il identifiera/traitera les enfants souffrant de malnutrition modérée et sévère. En outre, 276 000 enfants de moins de cinq ans du département de Pool bénéficieront d'un ensemble d'interventions intégrées dans le cadre d'une campagne de lutte contre la rougeole.

Besoins financiers pour 2007	
Secteur	\$US
Santé et nutrition	1 515 360
Eau et assainissement	1 005 312
Éducation	319 200
Protection de l'enfance	1 147 440
Total*	3 987 312

* Ce total inclut un taux de recouvrement maximal de 7 %. Le taux de recouvrement réel pour les contributions sera calculé conformément à la décision 2006/7 du Conseil d'administration du 9 juin 2006.

construira 10 réservoirs d'eau pour collecter les eaux de pluie ; il aménagera 50 latrines et installera à proximité des points d'eau pour le lavage des mains ; il sensibilisera la population locale à l'hygiène ; il participera à la mise en place/ la formation de 50 comités de gestion de l'eau et formera 50 artisans à l'entretien de la pompe et à la chloration du puits.

Éducation : En partenariat avec l'UNESCO, l'UNICEF formera 250 enseignants bénévoles afin de scolariser 10 000 enfants et d'ouvrir des classes supplémentaires pour 2000 enfants insuffisamment instruits ; il distribuera des trousseaux scolaires et des manuels à 12 000 enfants. Dans les camps de réfugiés et les communautés avoisinantes, l'UNICEF et l'UNESCO formeront 5000 enseignants/formateurs à l'éducation de base et à l'enseignement de compétences essentielles ; ils sensibiliseront les enfants aux dangers du SIDA, à l'importance de l'hygiène et de la paix ; ils achèteront des équipements sportifs pour 17 000 enfants ; ils administreront des suppléments nutritionnels et des vermifuges aux enfants en ayant besoin.

Protection de l'enfance : Au profit de 500 femmes et enfants victimes de violences sexuelles, de 50 enfants nés à la suite de viols et de 20 travailleurs sociaux/agents de santé du département de Pool, l'UNICEF entreprendra une évaluation de la portée/des modalités des violences sexuelles ; il formera des travailleurs sociaux et du personnel de santé aux soins médicaux et psychosociaux des victimes de violences sexuelles ; il fournira des interventions intégrées pour les soins, le traitement et la réhabilitation psychosociale des victimes ; il mettra en place des mécanismes communautaires afin de lutter contre les violences sexuelles ; il favorisera les campagnes de sensibilisation destinées à dénoncer les violences sexuelles et sexistes. En outre, au profit de 7000 enfants très vulnérables issus de minorités ethniques, l'UNICEF réalisera une analyse de la situation et élaborera des programmes pour la survie et le développement des enfants ; il mènera des activités de mobilisation sociale concernant les violences sexuelles à l'encontre des enfants issus des minorités et le manque d'enregistrement des naissances qui empêche l'accès aux services de santé, à l'enseignement, à la protection juridique ainsi qu'aux autres principaux droits de l'homme ; il élaborera un mécanisme de surveillance pour garantir que l'aide parvient bien aux enfants des minorités. Les jeunes âgés de 10 à 24 ans, les femmes en âge de procréer du département de Pool et de Likouala ainsi que les combattants et anciens combattants du département de Pool bénéficieront d'interventions concernant le VIH/SIDA.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

ENJEUX POUR LES ENFANTS

Le conflit de la dernière décennie en République démocratique du Congo a occasionné quelque 4 millions de morts, tandis qu'à l'heure actuelle, selon les estimations, 1 200 personnes meurent chaque jour en raison des épidémies et des situations d'urgences liées à ce conflit. On dénombre plus de 1,6 million de rapatriés récemment revenus en République démocratique du Congo, tandis qu'environ 1,6 million de personnes sont toujours déplacées. Chaque mois, quelque 40 000 personnes fuient leur domicile. Les maisons, les villages, les marchés, les champs, les infrastructures sanitaires et les écoles ont été pillés ou détruits, supprimant ainsi l'accès aux services de base et aux abris, et 80 % de la population vit avec nettement moins d'un dollar par jour. On estime que 8000 enfants sont toujours enrôlés dans les groupes et les forces armées, tandis que 19 000 enfants relâchés par ces groupes armés ont besoin d'une réinsertion sociale. Les mines terrestres et les engins non explosés concernent plus de 3 millions de personnes dans les anciennes zones de conflit. La malnutrition et les carences en micronutriments sont responsables de presque la moitié des décès chez les enfants de moins de cinq ans. Les taux d'insuffisance pondérale et de malnutrition sévère chez les enfants sont estimés à 31 et 16 % respectivement et le taux de mortalité maternelle demeure très élevé avec 1 289 décès pour 100 000 naissances vivantes. Seuls 22 % des habitants du pays ont accès à l'eau potable et 9 % à des systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement améliorés. La prévalence du VIH est évaluée à 5 %, avec des estimations bien plus élevées dans les zones affectées par le conflit et les violences sexistes générées par le conflit. En 2006, les cas de violences sexuelles sont devenus de plus en plus fréquents. Le taux de scolarisation net a baissé de 59 à 52 % entre 1995 et 2001 et les abandons scolaires restent supérieurs à 10 %. Plus de 4,4 millions d'enfants en âge d'aller à l'école ne sont pas scolarisés. La qualité de l'enseignement souffre de la faiblesse des salaires, des infrastructures vétustes ainsi que du manque de matériel éducatif.

ACTION HUMANITAIRE PRÉVUE POUR 2007

Santé et nutrition : L'UNICEF achètera et distribuera des médicaments essentiels et des équipements d'urgence pour 300 centres de santé ; il fournira des vaccins, du matériel et un appui pour vacciner 3,9 millions d'enfants contre la rougeole, 6 millions d'enfants contre la poliomyélite et 2 millions d'enfants contre tous les autres antigènes ; il fournira des médicaments et un soutien opérationnel en réponse aux épidémies de choléra ; il distribuera des moustiquaires imprégnées d'insecticide à 1,5 million d'enfants et de femmes enceintes et favorisera leur utilisation grâce à la formation des agents de santé communautaires. Pour venir en aide à 45 000 enfants souffrant de malnutrition et à leurs familles, il distribuera des produits thérapeutiques et des médicaments, il assurera la remise en état et la formation du personnel des centres d'alimentation créés et gérés précédemment par des partenaires, en collaboration avec la FAO, le PAM et le Ministère de la santé. Ce poste comprend également la formation des mères d'enfants malnutris aux bonnes pratiques nutritionnelles, l'accent étant mis sur l'alimentation des nourrissons pendant les situations d'urgence.

Eau et assainissement : Au profit de quelque 500 000 personnes déplacées et victimes de la guerre, l'UNICEF construira des points d'eau protégés destinés à fournir de l'eau potable ; il construira des latrines améliorées à fosse auto-ventilée dans des centres de santé, des écoles et des espaces publics ; il favorisera la construction de latrines familiales grâce au marketing social et à l'éducation à l'hygiène ; il distribuera des réservoirs d'eau et des trousseaux d'hygiène selon les besoins ; il assurera la promotion de l'éducation et de la sensibilisation à l'hygiène en complément des services existants d'approvisionnement en eau et d'assainissement ; il formera les éducateurs communautaires en matière d'hygiène, et enfin il établira et assurera la formation des comités de l'eau.

Éducation : L'UNICEF fournira du matériel scolaire de base pour 600 écoles primaires et écoles du premier cycle de l'enseignement secondaire ; il achètera et distribuera des mallettes de jeux ainsi que des fournitures scolaires pour 300 000 enfants et adolescents déplacés et victimes du conflit ; il formera 6000 enseignants et 500 directeurs d'écoles en matière de prévention du VIH/SIDA, de problèmes liés aux différences entre les sexes et à l'équité et d'éducation à la paix ; il remettra en état 100 écoles et construira des latrines dans les zones les plus affectées ; il organisera des activités de mobilisation sociale et de communication pour les communautés hôtes.

Protection de l'enfance : L'UNICEF soutiendra la libération d'enfants par les groupes armés qui n'ont pas participé au programme officiel de désarmement, de démobilisation et de réinsertion ; il soutiendra la réinsertion sociale et économique des 11 000 enfants libérés par les groupes et les forces armées ; il fera en sorte d'éviter la séparation familiale en renforçant ou en développant les mécanismes de protection des communautés locales et la sensibilisation ; il identifiera et fournira une réponse médicale et psychosociale appropriée destinée à réinsérer les 15 000 femmes et enfants ayant subi des violences sexuelles ; il renforcera les mécanismes communautaires d'intervention rapide par le biais de la formation en matière de prévention/réponse aux violences sexuelles ; il soutiendra la scolarisation gratuite de 12 000 orphelins et autres enfants

suite >>>

vulnérables dans les communautés affectées par le SIDA ; il fournira un accès gratuit aux soins de santé pour quelque 3000 orphelins et autres enfants vulnérables ainsi que pour les personnes qui s'en occupent dans les communautés touchées par le SIDA et il renforcera les mécanismes de surveillance opérationnelle au niveau communautaire.

VIH/SIDA : Au profit de 950 000 enfants et familles vulnérables, l'UNICEF s'efforcera de réduire de 85 % la transmission verticale du VIH/SIDA grâce à des centres de prévention de la transmission de mère à l'enfant ; il formera 700 pairs éducateurs, enseignants et agents communautaires aux connaissances essentielles sur le VIH/SIDA ; il favorisera la connaissance du VIH/SIDA et des mesures de prévention chez les jeunes et autres groupes vulnérables ; il renforcera et étendra les réseaux de prévention du SIDA aux niveaux provincial et communautaire en ciblant les jeunes les plus vulnérables ; il construira 120 incinérateurs d'aiguilles et de seringues et formera 480 agents de santé à leur gestion.

Sensibilisation aux dangers des mines : Au profit de quelque 500 000 personnes à risque, l'UNICEF formera 150 formateurs à la sensibilisation aux dangers des mines ; il renforcera les capacités des ONG internationales et nationales dans ce domaine ; il organisera des cours de sensibilisation aux dangers des mines pour les communautés touchées par le biais des écoles, des églises et d'autres structures communautaires ; il fournira une assistance technique au Gouvernement et aux partenaires gouvernementaux.

Mécanisme de réaction rapide (MRR) pour les situations d'urgence : Mis en œuvre avec l'OCHA, le MRR demeure le principal mécanisme de réponse rapide aux crises aiguës qui menacent la vie des populations. Les fonds sont acheminés par l'intermédiaire de l'OCHA et de l'UNICEF (pour les dépenses opérationnelles, les fournitures, la logistique et le matériel de sécurité) afin de constituer des stocks préalables d'articles de secours et de doter les partenaires opérationnels (points de liaison) d'une capacité de déploiement rapide. Un fonds de réserve permet à d'autres partenaires d'intervenir au-delà de la capacité du

point de liaison. En 2006, les principales activités, qui bénéficient à quelque 130 000 familles déplacées, sont les suivantes : évaluation des besoins humanitaires résultant de crises aiguës et à déclenchement rapide dans les 48 heures de l'identification ; réponse aux besoins des bénéficiaires admissibles en matière d'hébergement et d'articles non alimentaires, d'approvisionnement en eau et d'assainissement, d'éducation d'urgence et de soins de santé primaires ; coordination de l'évaluation et de la réponse ; suivi de l'utilisation des fournitures et/ou services ; et évaluation de l'impact des interventions. Quand les crises ne peuvent être traitées avec le MRR, l'UNICEF garde des ressources en réserve afin d'être capable de fournir une assistance d'urgence à 25 000 familles supplémentaires, en donnant la priorité aux enfants et aux ménages ayant une femme à leur tête.

Programme d'assistance élargie aux retours : Appliqué en collaboration avec tous les principaux organismes des Nations Unies et toutes les ONG partenaires, ce programme devrait bénéficier à quelque 100 000 familles rapatriées après avoir été déplacées dans l'est et le sud du pays en leur dispensant un soutien à la réinsertion et à la reprise dans les secteurs où l'UNICEF est chef de file, ainsi que dans les secteurs

Besoins financiers pour 2007	
Secteur	\$US
Santé et nutrition	28 500 000
Eau et assainissement	10 000 000
Éducation	7 000 000
Protection de l'enfance	5 000 000
VIH/SIDA	3 000 000
Sensibilisation aux dangers des mines	1 000 000
Initiatives intersectorielles	
Mécanisme de réaction rapide pour les situations d'urgence	20 000 000
Programme d'assistance élargie aux retours	20 000 000
Direction et coordination des groupes	1 750 000
Total*	96 250 000

* Ce total inclut un taux de recouvrement maximal de 7%. Le taux de recouvrement réel pour les contributions sera calculé conformément à la décision 2006/7 du Conseil d'administration du 9 juin 2006.

où l'UNICEF joue un rôle important (santé, participation et mobilisation communautaires, VIH/SIDA, etc.). Les activités comprennent notamment : fournir aux rapatriés potentiels des informations correctes et ponctuelles sur les conditions dans leurs villages d'origine ; entreprendre des évaluations multisectorielles détaillées dans des zones de retour clés identifiées ; répondre dans les secteurs où l'UNICEF est chef de file et plaider pour les besoins constatés dans les autres secteurs ; stocker, distribuer et surveiller l'utilisation finale des produits fournis aux familles d'e rapatriés admissibles ; contribuer à la coordination sectorielle par l'approche de direction groupée. En tant que chef de file des groupes produits non alimentaires/hébergement d'urgence, l'UNICEF gardera des ressources en réserve afin de fournir des trousseaux familiales et des vêtements à 15 000 familles rapatriées supplémentaires en dehors du cadre du programme d'assistance élargie aux retours.

Direction et coordination des groupes : L'UNICEF continuera de renforcer l'efficacité, l'opportunité et la coordination de la riposte interinstitutions aux crises humanitaires en assumant la responsabilité de 5 des 10 groupes d'activités établis pour la République démocratique du Congo : 1) eau et assainissement, 2) nutrition, 3) éducation, 4) articles non alimentaires/hébergement d'urgence, 5) télécommunications d'urgence. Il y parviendra grâce à l'élaboration d'une planification et d'une stratégie coordonnées, l'identification des principaux partenaires, la définition de normes, le suivi et la notification de données, la formation et le renforcement des capacités.

CÔTE D'IVOIRE

ENJEUX POUR LES ENFANTS

La crise politique et militaire actuelle, la faiblesse de l'administration publique et le manque de services sociaux de base, particulièrement dans le nord du pays, continuent d'accroître la vulnérabilité des enfants ivoiriens. La couverture des services de santé est très limitée et la qualité des soins extrêmement médiocre : 50 % des enfants de moins d'un an et 67 % des femmes enceintes ne sont pas vaccinés ; le paludisme demeure la principale cause de mortalité des enfants de moins de cinq ans ; 7,3 % des enfants souffrent de malnutrition aiguë. Le taux national de prévalence du VIH est évalué à 4,7 % et, dans l'ensemble du pays, le SIDA a fait près de 450 000 orphelins. L'affaiblissement des structures traditionnelles de protection et l'aggravation de la pauvreté font que les enfants sont davantage menacés par l'exploitation sexuelle et la violence. Alors que 68 % des infrastructures hydrauliques et sanitaires sont hors d'usage dans le pays, 50 % des populations rurales n'ont pas accès à l'eau potable dans les régions septentrionales, occidentales et centrales, et 40 % des pompes rurales ne fonctionnent plus. Le secteur de l'éducation ne peut faire face à la demande d'inscriptions, en raison de la pénurie d'enseignants et de la détérioration des infrastructures scolaires.

ACTION HUMANITAIRE PRÉVUE POUR 2007

Santé et nutrition : Les activités de l'UNICEF, dont bénéficieront 500 000 femmes enceintes, 800 000 femmes en âge de procréer et 1 740 000 enfants de moins de cinq ans, seront les suivantes : distribution de médicaments essentiels et d'équipement pour le traitement de la malnutrition, les soins obstétricaux, la vaccination systématique, la vaccination antitétanique des femmes enceintes et la prise en charge des cas de paludisme ; formation des agents de santé ; planification décentralisée de soins préventifs et curatifs dans les centres de santé ; appui aux services de proximité, et promotion de la mobilisation sociale et de la communication pour favoriser le changement de comportement. À l'intention de 20 000 jeunes et enfants anciennement associés aux groupes armés, l'UNICEF formera des éducateurs-pairs aux compétences essentielles et à la lutte contre le VIH/SIDA ; il sensibilisera la population grâce à l'éducation par les pairs, enseignera au personnel des centres de santé la prise en charge des syndromes des infections sexuellement transmissibles (IST), et formera des travailleurs sociaux médicaux aux conseils en matière de VIH ; il produira des brochures, des prospectus et des affiches sur les IST et le VIH/SIDA. Enfin, il distribuera des trousseaux de dépistage du VIH et des IST chez les enfants et les jeunes

Eau et assainissement : À l'intention de 2,5 millions de personnes, l'UNICEF réparera 1000 points d'eau et installations sanitaires et protégera/désinfectera 2000 puits traditionnels ; il distribuera des trousseaux hygiéniques et sanitaires ; il établira des comités de surveillance des épidémies et de l'hygiène ; il formera des agents de santé communautaires à la promotion de l'hygiène ; il remettra en état 600 pompes hydrauliques de village et formera des artisans locaux à la réparation des pompes ; il remettra en état 10 usines de traitement de l'eau et 18 laboratoires de contrôle de la qualité de l'eau ; enfin, il fournira des trousseaux d'analyse et des produits chimiques à 18 laboratoires et entreprendra des activités de mobilisation communautaire.

Éducation : L'UNICEF réparera 558 salles de classe et les meublera ; il créera des clubs de messagers de la paix, de santé et de lutte contre le VIH/SIDA, et soutiendra le renforcement des capacités des comités de gestion scolaire dans 93 écoles. De plus, l'UNICEF encouragera l'éducation aux compétences essentielles en formant 558 enseignants dans ce domaine et en distribuant du matériel pédagogique à 558 enseignants et 27 900 élèves. Enfin, il construira des latrines et des points d'eau dans 80 écoles.

Protection de l'enfance : Les activités dont bénéficieront quelque 37 500 enfants, comprendront la formation de travailleurs sociaux, d'agents de santé, de conseillers juridiques, d'agents de police, d'éducateurs-pairs, de soldats et de journalistes à la protection contre la violence sexuelle et les IST ; des informations sur les violences sexuelles et les droits de l'enfant ; des soins globaux pour la réinsertion des enfants victimes de violences sexuelles ; la distribution de trousseaux de dépistage du VIH, des kits de prophylaxie post-exposition et des médicaments pour traiter les IST ; des activités récréatives et d'éducation non formelle ; la démobilisation des enfants associés avec les groupes armés ; des soins médicaux et psychosociaux ; des messages de plaidoyer à tous les échelons militaires des forces et groupes armés en faveur de la Convention relative aux droits de l'enfant et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU.

Besoins financiers pour 2007

Secteur	\$ US
Santé et nutrition	10 575 345
Eau et assainissement	3 079 460
Éducation	3 639 070
Protection de l'enfance	1 772 990
Total*	19 066 865

* Ce total inclut un taux de recouvrement maximal de 7 %. Le taux de recouvrement réel pour les contributions sera calculé conformément à la décision 2006/7 du Conseil d'administration du 9 juin 2006.

GUINÉE

ENJEUX POUR LES ENFANTS

En dépit d'une amélioration de la situation générale et du rapatriement des réfugiés libériens qui est en cours, la situation humanitaire en Guinée continue de se détériorer avec des niveaux accrus de vulnérabilité, et des taux de malnutrition, de morbidité et de mortalité à la hausse. Les flambées de maladies presque éradiquées comme la fièvre jaune, une majoration de près de 60 % des prix du combustible et l'incapacité du Gouvernement d'assurer des services sociaux de base sont autant de facteurs qui contribuent à la détérioration des conditions de vie très précaires des populations vulnérables.

La mortalité des moins de cinq ans est très élevée, 163 décès pour 1000 naissances vivantes, alors que les taux de malnutrition et de morbidité augmentent. On constate un manque relatif de dispensaires et de centres de santé en Guinée Forestière et Haute Guinée, ainsi qu'une pénurie de personnel et de ressources, en particulier des médicaments essentiels et des équipements médicaux. De plus, la Guinée Forestière et la Haute Guinée sont durement touchées par les épidémies, notamment de méningite et de choléra, avec des cas sporadiques de fièvre jaune et de rougeole. Le paludisme est directement responsable de plus de 30 % des décès d'enfants de moins de cinq ans.

Des progrès ont été enregistrés dans le secteur de l'éducation ; néanmoins, le matériel didactique et les équipements sont encore rares et les salles de classe demeurent souvent surchargées. Le taux net de scolarisation est de 66 % pour les garçons et de 60 % pour les filles. Selon les estimations officielles de 2006, le taux de prévalence du VIH est de 1,5 %. Malgré des avancées dans le traitement de certains problèmes majeurs de protection, les femmes, les filles et les adolescents continuent d'être en butte à la violence sexuelle et sexiste, à l'exploitation et à la maltraitance. Le VIH/SIDA a rendu un nombre accru d'enfants orphelins ou vulnérables, et ces enfants connaissent la stigmatisation et la discrimination.

Les besoins en matière de protection demeurent insatisfaits dans les zones frontalières et chez les jeunes, en particulier chez les enfants auparavant associés avec les forces armées, les enfants des rues, les enfants en conflit avec la loi et les enfants menacés par la maltraitance, l'exploitation et la traite.

Besoins financiers pour 2007	
Secteur	\$US
Santé et nutrition (y compris eau, assainissement et hygiène)	1 714 200
Protection de l'enfance et VIH/SIDA	642 800
Total*	2 357 000

* Ce total inclut un taux de recouvrement maximal de 7 %. Le taux de recouvrement réel pour les contributions sera calculé conformément à la décision 2006/7 du Conseil d'administration du 9 juin 2006.

ACTION HUMANITAIRE PRÉVUE POUR 2007

Santé et nutrition (y compris eau, assainissement et hygiène) : Au bénéfice de près de 932 000 personnes, l'accent étant mis sur les réfugiés, les personnes déplacées à

l'intérieur du territoire et les enfants des communautés hôtes en Guinée Forestière, l'UNICEF soutiendra la prise en charge des épisodes de choléra, de méningite, de rougeole, de paludisme et de fièvre jaune aux niveaux régional et de district ; il distribuera des médicaments essentiels, des trousseaux médicaux de base et des vaccins pour les centres de santé de district, ainsi que des suppléments en vitamine A et des vermifuges (mébendazole), en appliquant une approche communautaire ; il traitera 1500 enfants souffrant de malnutrition sévère dans cinq centres de Guinée Forestière et élargira les soins à deux hôpitaux ; il soutiendra la désinfection de l'eau et la remise en état des sources pour prévenir les épisodes de choléra ; il développera les activités de communication pour la prévention de la méningite et du choléra ; il renforcera la coordination des interventions grâce à des réunions régulières aux niveaux régional et de district.

Protection de l'enfance et VIH/SIDA : Près de 5000 victimes du conflit armé, 3000 femmes victimes de violence sexiste et/ou de violences sexuelles et d'exploitation et 500 000 personnes (en ce qui concerne le VIH/SIDA), la priorité étant accordée aux réfugiés libériens et ivoiriens et aux personnes déplacées à l'intérieur du territoire, sont visés par les activités clés suivantes : fournir des services d'intervention rapide, de réhabilitation et de réinsertion des victimes de violence ou d'exploitation ; mettre en place des services de conseil juridique et d'appui psychosocial ; donner accès aux services de base (abri, alimentation, éducation et santé) ; renforcer la coordination des activités liées au VIH/SIDA et aider les structures de santé à assurer le dépistage volontaire et le conseil, des services de prévention de la transmission de la mère à l'enfant et des soins aux personnes vivant avec le VIH/SIDA, ainsi qu'aux victimes de la violence sexuelle.

ENJEUX POUR LES ENFANTS

Malgré des occasions de progrès, un engagement en faveur des objectifs du Millénaire pour le développement et une amélioration de la sécurité, pourtant encore fragile, les capacités du Gouvernement libérien après 14 ans de guerre demeurent extrêmement limitées. Le paludisme, le choléra endémique et le VIH/SIDA menacent la population. Le Libéria figure dans le groupe des pays du monde où l'insécurité alimentaire est la plus grave, avec 35 % de la population sous-alimentée et 39 % des enfants qui souffrent de retard de croissance, l'un des taux les plus élevés du monde. Alors que l'écart entre la scolarisation des filles et des garçons s'est amenuisé depuis 1989, il y a encore environ trois garçons pour deux filles dans les écoles primaires et secondaires et plus de trois garçons pour une fille dans l'enseignement supérieur. La violence sexiste demeure un problème sérieux, et on estime que 75 % des femmes et des filles ont été les victimes d'une forme de violence sexuelle pendant et après la guerre.

ACTION HUMANITAIRE PRÉVUE POUR 2007

Santé et nutrition : L'UNICEF achètera et distribuera des médicaments essentiels et des équipements d'urgence pour 27 centres de santé ; il formera 200 agents de santé à la prise en charge intégrée des maladies de l'enfance ; il lancera une campagne de vaccination antirougeoleuse ciblant 500 000 enfants ; il administrera à 140 000 enfants de moins d'un an les trois doses du DTC et maintiendra la couverture vaccinale des trois doses du DTC au-dessus de 87 % ; il entreprendra une campagne de vaccination contre le tétanos maternel et néonatal destinée à 800 000 femmes en âge de procréer ; il distribuera 150 000 moustiquaires imprégnées d'insecticide aux enfants de moins de cinq ans et aux femmes enceintes ; il financera une alimentation supplémentaire ponctuelle pour les enfants souffrant de malnutrition aiguë modérée ; il poursuivra la prise en charge des enfants présentant une malnutrition aiguë sévère grâce à des approches appliquées dans les dispensaires et les communautés ; il achètera et distribuera des comprimés de vitamine A et de vermifuge pour les enfants de moins de cinq ans, dont bénéficieront directement 600 000 enfants ; il appuiera quatre centres récemment créés pour prévenir la transmission du VIH de la mère à l'enfant.

Eau et assainissement : L'UNICEF construira/remettra en état des puits et des équipements sanitaires dans 300 écoles ; il construira/remettra en état 250 puits et trous de sonde et il installera des pompes manuelles pour alimenter 85 000 personnes en eau potable dans des zones de peuplement permanent et de retour ; il construira/remettra en état 1500 latrines et 50 puits familiaux ; il formera 100 équipes de gestion locales de l'eau et 15 équipes centrales concernant l'évaluation des équipements d'approvisionnement en eau et d'assainissement aux niveaux des comtés et des agglomérations, les options stratégiques, la planification des travaux, la détection des fuites, les tests de l'eau ainsi que la réparation et l'entretien des mini-systèmes d'approvisionnement en eau ; il encouragera les programmes de promotion de l'hygiène dans 1000 écoles et 1000 communautés locales.

Éducation : L'UNICEF achètera et distribuera des équipements récréatifs et des fournitures scolaires pour 1 010 829 enfants et 28 266 enseignants ; il formera 500 maîtres du primaire, en insistant particulièrement sur les compétences essentielles pour la vie ; il soutiendra les autorités éducatives dans sept comtés où beaucoup d'équipements ont été détruits et qui ont besoin d'urgence d'une action humanitaire.

Protection de l'enfance : L'UNICEF achèvera la réinsertion de 10 000 enfants démobilisés associés avec les forces combattantes grâce au Programme communautaire d'investissement dans l'éducation et au programme de formation ; il informera 500 enseignants en matière d'exploitation sexuelle et maltraitance ; il sensibilisera 5000 étudiants dans 50 écoles aux cas d'exploitation sexuelle et de maltraitance ; il financera des centres de transit pour mineurs délinquants, afin d'éviter leur détention avec les adultes ; il dispensera une formation à la protection juridique à 50 juges, 50 magistrats et 50 travailleurs sociaux, et formera 30 étudiants en droit à la justice pour mineurs et la réforme des tribunaux pour mineurs ; il formera 150 officiers de police affectés au Service de protection des femmes et des enfants qui dépend de la Police nationale libérienne.

Besoins financiers pour 2007

Secteur	\$ US
Santé et nutrition	7 000 000
Eau et assainissement	4 800 000
Éducation	5 000 000
Protection de l'enfance	4 000 000
Total*	20 800 000

* Ce total inclut un taux de recouvrement maximal de 7 %. Le taux de recouvrement réel pour les contributions sera calculé conformément à la décision 2006/7 du Conseil d'administration du 9 juin 2006.

NIGER

ENJEUX POUR LES ENFANTS

Le Niger occupe le dernier rang du classement de l'indicateur du développement humain élaboré par le PNUD. Dans ce pays, 61 % des habitants survivent avec moins d'un dollar par jour et près de 49 % de la population a moins de 15 ans. Un enfant sur cinq meurt avant l'âge de cinq ans, principalement d'infections respiratoires, de maladies d'origine hydrique, du paludisme, d'autres maladies évitables et de la malnutrition. La malnutrition aiguë globale (sévère et modérée) chez les enfants âgés de 6 à 59 mois dépasse le seuil d'urgence et s'établit à 10,3 %, alors que près d'un enfant de moins de cinq ans sur deux souffre de malnutrition chronique. La mauvaise hygiène contribue à la persistance de maladies d'origine hydrique qui ont été exacerbées pendant les récentes urgences (sécheresse, inondations et flambées de choléra). En 2006, 1018 cas de choléra et 4103 cas de méningites ont été notifiés, avec un taux de létalité de 5 % et 7,1 % respectivement. De plus, le paludisme est endémique au Niger : plus de 750 000 cas ont été recensés en 2005, avec 2054 décès enregistrés.

La faible scolarisation, particulièrement des filles, contribue au taux de 85 % d'analphabétisme du Niger. Plus de 84 % des écoles n'ont pas de latrines, ce qui entrave l'accès et la qualité de l'éducation, ainsi que la santé des élèves. La précarité des moyens d'existence des femmes a de graves conséquences sur l'accès des enfants à l'éducation, et sur l'abandon et la traite des enfants. Les enfants sont souvent soumis à des violations de leurs droits en raison de la maltraitance, la violence, l'exploitation et la privation de soins.

ACTION HUMANITAIRE PRÉVUE POUR 2007

Besoins financiers pour 2007	
Secteur	\$US
Santé et nutrition	5 879 318
Eau, assainissement et hygiène	1 300 000
Éducation et protection de l'enfance	380 000
Total*	7 759 318

* Ce total inclut un taux de recouvrement maximal de 7 %. Le taux de recouvrement réel pour les contributions sera calculé conformément à la décision 2006/7 du Conseil d'administration du 9 juin 2006.

Santé et nutrition : Afin de réduire la mortalité des enfants et diminuer/maintenir le taux de malnutrition aiguë à 10 % ou au-dessous, l'UNICEF traitera 300 000 enfants de moins de cinq ans et appliquera un plan de communication en vue d'un changement de comportement au niveau communautaire, en ciblant des groupes clés. À cet effet, il appuiera la définition et la mise en œuvre de politiques et de protocoles nationaux et assurera l'approvisionnement ininterrompu d'aliments thérapeutiques et supplémentaires et d'outils anthropométriques pour traiter la malnutrition aiguë modérée et sévère chez les enfants de moins de cinq ans, tout en procédant à une distribution ciblée de produits alimentaires pour les enfants de

moins de trois ans dans les régions les plus vulnérables ; il encouragera l'allaitement maternel exclusif et l'introduction adaptée d'aliments complémentaires pour les jeunes enfants ; il garantira un approvisionnement ininterrompu de suppléments en vitamine A et de comprimés de vermifuge, ainsi que la vaccination systématique ; il réalisera des enquêtes nutritionnelles, des activités d'alerte précoce, de surveillance et de plaidoyer en matière de nutrition ; il améliorera l'utilisation de moustiquaires imprégnées d'insecticide de longue durée pour les nourrissons, les jeunes enfants et les femmes enceintes ; il dressera des plans d'intervention en cas d'épidémie de méningite ; il renforcera la préparation à la prise en charge des flambées de choléra ; il renforcera les capacités locales d'intervention en cas de catastrophe et constituera des stocks préalables de fournitures ; il formera le personnel et les agents communautaires au traitement des maladies infantiles, en particulier les infections respiratoires aiguës, la diarrhée et le paludisme.

Eau, assainissement et hygiène : Les activités de l'UNICEF comprendront la prise en charge des maladies diarrhéiques et la promotion du lavage des mains ; la protection des sources afin de garantir la disponibilité d'eau à tous avec un risque minimal de pollution ; la promotion d'un meilleur assainissement et la sensibilisation à l'importance de l'hygiène à l'aide de matériel de formation existant ou qui sera préparé ; l'amélioration de l'environnement scolaire en dotant les écoles d'équipements d'approvisionnement en eau et d'assainissement.

Éducation et protection de l'enfance : L'UNICEF remettra en état des salles de classe et des équipements endommagés par les inondations dans cinq districts ; il distribuera des manuels scolaires à quelque 1500 enfants touchés par les inondations ; il construira des latrines dans 100 écoles des régions prédisposées au choléra ; il transmettra aux parents d'élèves des notions essentielles de nutrition et d'hygiène dans 100 centres préscolaires et 400 écoles, en collaboration avec des associations féminines.

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

ENJEUX POUR LES ENFANTS

La crise humanitaire dans la nation la plus oubliée de l'Afrique se poursuit après une décennie de conflit armé et avec les conséquences des crises au Tchad, en République démocratique du Congo, au Darfour et au Soudan du sud, un environnement institutionnel difficile et une présence internationale très faible. Plus d'un million de personnes sont extrêmement vulnérables du fait des maladies, de la malnutrition et de l'insécurité, alors que 200 000 personnes sont déplacées. Le pays a cruellement besoin d'une aide en matière de protection, de soins de santé de base, de nutrition, d'eau et d'assainissement, d'éducation et d'approvisionnement en produits alimentaires/non alimentaires. Les violations des droits de l'homme continuent à grande échelle, les indicateurs se détériorent, l'espérance de vie a diminué et le pourcentage de personnes vivant au-dessous du seuil de pauvreté est passé de 63 % en 1993 à 71 %. À 15 %, le taux de prévalence du VIH est le plus élevé de l'Afrique centrale et occidentale. On dénombre 140 000 orphelins du SIDA, 24 000 enfants vivant avec le VIH et 6000 orphelins et autres enfants vulnérables dans les rues.

ACTION HUMANITAIRE PRÉVUE POUR 2007

Santé et nutrition : Pour élargir la vaccination, l'UNICEF soutiendra les campagnes locales de vaccination contre la rougeole et le tétanos maternel et néonatal ; il organisera des équipes mobiles de vaccination pour stimuler la couverture vaccinale de PEV, il mettra en place un système de surveillance et soutiendra des activités de communication. Dans le cadre de l'initiative de prise en charge intégrée des maladies de l'enfance, il encouragera les pratiques conseillées de santé/nutrition et d'alimentation, la prise en charge communautaire du paludisme, de la pneumonie et de la diarrhée ; il distribuera des moustiquaires traitées à l'insecticide de longue durée, des suppléments de vitamine A et des comprimés de vermifuge ; et il renforcera les services de soins de santé primaires par la formation et la distribution de médicaments essentiels. Au bénéfice de 98 000 femmes enceintes et nouveau-nés, l'UNICEF assurera un ensemble familial et communautaire de mobilisation sociale, et de prévention des infections, de l'hypothermie et l'asphyxie ; il organisera des cours de formation sur la détection des signes de danger chez les nouveau-nés et les difficultés d'allaitement ; il favorisera l'allaitement maternel et la stratégie visant à rendre la maternité plus sûre. Dans le domaine de la nutrition, l'UNICEF financera cinq centres d'alimentation thérapeutique et 30 centres d'alimentation supplémentaire ; il renforcera les capacités nationales à l'évaluation et la surveillance du statut et soutiendra les activités communautaires. Pour lutter contre le VIH/SIDA, il dressera une carte des zones à risque et adoptera une approche fondée sur les compétences essentielles ; il préparera un plan de plaidoyer et de communication pour les changements de comportements ; et il relèvera les capacités des services de santé à la prise en charge des infections sexuellement transmissibles et du VIH/SIDA.

Eau et assainissement : L'UNICEF construira au moins 50 nouveaux points d'eau avec pompes manuelles dans les écoles ; il remettra en état 600 installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement pour 175 000 personnes déplacées et rapatriées ; il soutiendra la gestion des points d'eau et la construction de latrines pour 6000 ménages ; il intensifiera les campagnes d'éducation à l'hygiène dans les écoles et auprès des familles ; il distribuera des trousse familiales d'urgence ; il renforcera les capacités de gestion des systèmes d'adduction d'eau ; il encouragera la coordination du secteur pour la préparation aux situations d'urgence.

Éducation : L'UNICEF dressera des cartes des établissements et équipements scolaires dans les zones de conflit ; il mobilisera les communautés et les sensibilisera à l'importance d'une remise en état et d'une réouverture des écoles ; il apportera son concours à la reconstruction de 74 classes ; il achètera et distribuera des mallettes de jeux et des colis de fournitures scolaires de base pour 74 écoles, 1267 maîtres du primaire et 88 868 élèves ; il formera 1267 enseignants aux méthodes pédagogiques, en donnant la priorité à l'éducation en matière de VIH/SIDA et à l'éducation pour la paix ; il construira 30 structures scolaires temporaires pour 88 868 élèves de l'enseignement primaire.

Besoins financiers pour 2007

Secteur	\$US
Santé et nutrition	6 967 485
Eau et assainissement	2 167 200
Éducation	2 641 295
Protection de l'enfance	711 240
Articles non alimentaires/hébergement	775 750
Total*	13 262 770

* Ce total inclut un taux de recouvrement maximal de 7 %. Le taux de recouvrement réel pour les contributions sera calculé conformément à la décision 2006/7 du Conseil d'administration du 9 juin 2006.

suite >>>

Protection de l'enfance : L'UNICEF évaluera, analysera et établira/renforcera des mécanismes de suivi et de notification des violations des droits de l'homme ; il formera des militaires et des rebelles aux droits de l'enfant et de la femme ; il renforcera les capacités de 20 ONG afin de garantir l'accès des orphelins et autres enfants vulnérables aux services sociaux de base ; il formera 100 travailleurs sociaux aux soins à domicile et au suivi psychosocial ; il aidera à concevoir et appliquer le premier plan national d'aide aux orphelins et autres enfants vulnérables ; il localisera les bénéficiaires et les enfants touchés par le conflit ; il créera une base de données sur les enfants des rues et les enfants abandonnés ; il aidera à évaluer les besoins du système d'enregistrement des naissances ; il soutiendra la reconstruction de 51 bureaux d'état civil détruits et leur distribuera des fournitures ; il aidera le système judiciaire à garantir un enregistrement gratuit et obligatoire des naissances et soutiendra l'enregistrement gratuit des orphelins et autres enfants vulnérables ; il formera 300 agents, officiers et acteurs clés de l'état civil.

Articles non alimentaires/hébergement : L'UNICEF évaluera la situation des camps temporaires et des communautés concernées et fera en sorte de l'améliorer ; il constituera des stocks régulateurs préalables d'articles de secours non alimentaires pour 25 000 personnes ; il garantira une livraison régulière d'articles de secours non alimentaires et de produits saisonniers pour 65 000 personnes vulnérables.

ENJEUX POUR LES ENFANTS

Suite à la crise qui a commencé en 2004, plus de 215 000 réfugiés soudanais du Darfour vivent maintenant dans 12 camps au Tchad oriental. En 2007, les objectifs porteront donc sur le maintien des normes internationales d'assistance déjà acquises, et l'amélioration de la protection pour prévenir que les enfants ne soient enrôlés comme soldats et éviter les violences familiales et sexuelles. Les interventions doivent aussi répondre aux besoins des 65 000 Tchadiens déplacés à l'est et de la population locale affectée par ces déplacements, en termes de pénurie d'eau et d'installations sanitaires, de services de santé et d'éducation. Au Tchad méridional, 45 000 réfugiés de la République centrafricaine vivent dans quatre camps de réfugiés. Les enfants réfugiés présentent un mauvais état sanitaire et nutritionnel, avec une forte incidence d'infections respiratoires aiguës, de paludisme et de maladies diarrhéiques. Ces populations ont un accès insuffisant à l'eau potable et à des installations sanitaires de base. Les femmes qui ont subi des violences sexuelles et sexistes ne sont pas protégées, et les salles de classe, tout comme les matériels d'enseignement et d'apprentissage, sont rares.

ACTION HUMANITAIRE PRÉVUE POUR 2007

Tchad oriental – Réfugiés soudanais du Darfour et communautés hôtes

Santé et nutrition : L'UNICEF formera le personnel de santé et les travailleurs communautaires aux questions de nutrition ; il achètera et distribuera des vaccins et des fournitures vaccinales, des médicaments de base, des micronutriments et de la vitamine A, des couvertures, des moustiquaires imprégnées, des aliments thérapeutiques, des fiches anthropométriques et des outils pour réaliser des enquêtes nutritionnelles ; il organisera des campagnes de vaccination de rattrapage et des activités de proximité ; il entreprendra des campagnes de sensibilisation du public aux mesures communautaires de lutte contre la malnutrition ; il soutiendra des centres d'alimentation thérapeutique et réalisera des enquêtes nutritionnelles.

Éducation : L'UNICEF entreprendra une campagne de communication sociale visant à améliorer la fréquentation scolaire ; il améliorera/modernisera les salles de classe ; il fournira des matériels d'enseignement/d'apprentissage ; il aménagera des points d'eau et des latrines, distribuera des matériels pédagogiques et des meubles, et formera les enseignants dans 40 écoles ; il encouragera l'utilisation du programme d'études soudanais dans les camps de réfugiés ; il formera et supervisera les enseignants ; il surveillera la qualité de l'enseignement et évaluera les normes et les progrès.

Eau et assainissement : Pour fournir une aide à 215 000 réfugiés et 30 000 membres des communautés hôtes, l'UNICEF financera le fonctionnement/l'entretien des infrastructures existantes d'approvisionnement en eau ; il remettra en état/construira des infrastructures d'approvisionnement en eau, des latrines et des points d'eau ; il encouragera l'hygiène et assurera une formation à l'utilisation et l'entretien des latrines et des points d'eau ; il achètera et distribuera des trousseaux familiales d'approvisionnement en eau et des trousseaux d'hygiène ; il établira un système de surveillance et favorisera des interventions de lutte contre les vecteurs.

Protection : Pour porter assistance à 170 000 enfants et femmes, l'UNICEF renforcera les espaces adaptés aux enfants ; il assurera une formation sur les droits de l'enfant et la santé génésique ; il distribuera des matériels de base et de loisirs aux enfants ; il entreprendra une campagne d'enregistrement des naissances ; il encouragera l'éducation parentale, la formation professionnelle et les projets créateurs de revenus ; il formera le personnel de sécurité, les membres du personnel des ONG et les responsables communautaires en matière de droits de l'enfant ; il préviendra/traitera le recrutement d'enfants comme soldats ; il enseignera les compétences essentielles aux adolescents ; il soutiendra une campagne de prévention et de sensibilisation aux violences sexuelles et sexistes ainsi que des systèmes d'aiguillage des victimes pour leur fournir des soins médicaux et psychosociaux tenant compte des particularités masculines et féminines.

Tchad oriental – Populations déplacées et communautés hôtes

Santé et nutrition : L'UNICEF achètera et distribuera 25 000 moustiquaires imprégnées et 25 000 couvertures aux femmes enceintes et enfants de moins de cinq ans vulnérables ; il dotera huit centres de santé d'équipements pour la chaîne du froid et de matériel de communication ; il fournira des équipements anthropométriques, des suppléments alimentaires, des aliments thérapeutiques, du ReSoMal et des sels de réhydratation orale aux centres d'alimentation thérapeutique ; il achètera et distribuera 10 trousseaux de soins d'urgence et des équipements d'obstétrique ; il achètera et distribuera des médicaments essentiels, notamment des comprimés de vermifuge et des médicaments antipaludéens ; il renforcera le programme élargi de vaccination ; il formera et encadrera le personnel de santé ; il établira un système de surveillance nutritionnelle et effectuera des enquêtes nutritionnelles ; il soutiendra des campagnes d'information, d'éducation et de communication pour promouvoir des comportements sains.

Éducation : L'UNICEF organisera des campagnes pour sensibiliser les réfugiés et les communautés hôtes aux avantages des associations parents/enseignants ; il améliorera/modernisera 120 salles de classe ; il formera 120 enseignants à

suite >>>

des techniques et méthodologies respectueuses des différences entre les sexes ; il achètera et distribuera des matériels pédagogiques, des livres et des fournitures scolaires, notamment des trousseaux scolaires UNICEF ; il surveillera et évaluera la qualité de l'éducation sur les sites des personnes déplacées.

Eau et assainissement : Pour fournir une aide à 85 000 personnes, l'UNICEF financera le fonctionnement/l'entretien des infrastructures existantes d'approvisionnement en eau ; il remettra en état/construira des infrastructures d'approvisionnement en eau, des latrines et des points d'eau ; il encouragera l'hygiène et assurera une formation à l'utilisation et l'entretien des latrines et des points d'eau ; il achètera et distribuera des trousseaux familiaux d'approvisionnement en eau et des trousseaux d'hygiène ; il établira un système de surveillance et favorisera des interventions de lutte contre les vecteurs.

Protection : Pour porter assistance à 35 000 enfants déplacés, l'UNICEF renforcera les espaces adaptés aux enfants ; il fournira des matériels de base et de loisirs aux enfants ; il formera le personnel de sécurité, le personnel des ONG, les animateurs des espaces pour enfants et les responsables communautaires en matière de droits de l'enfant ; il préviendra/traitera le recrutement des enfants comme soldats ; il enseignera les compétences essentielles aux adolescents et leur fournira des matériels/équipements utiles ; il sensibilisera et formera à la violence sexuelle et sexiste et réalisera des programmes respectueux des différences entre les sexes pour soutenir les victimes ; il encouragera l'éducation parentale.

Tchad méridional – Réfugiés centrafricains et communautés hôtes

Santé et nutrition : L'UNICEF achètera et distribuera 15 000 moustiquaires imprégnées aux enfants et femmes enceintes et créera un stock régulateur de 1000 moustiquaires pour les nouveaux arrivants ; il financera des centres d'alimentation supplémentaire et thérapeutique dans les camps de réfugiés, dans l'hôpital du district et dans les centres de santé ; il achètera et distribuera cinq nouvelles trousseaux sanitaires d'urgence, 25 trousseaux d'obstétrique, des médicaments pour les centres de santé, des équipements pour deux hôpitaux et trois centres de santé ; il financera des activités de vaccination systématique ; il réalisera une campagne de vaccination contre le tétanos maternel et néonatal ; il formera le personnel de santé notamment à la prise en charge de la malnutrition aiguë ; il soutiendra des campagnes d'information, d'éducation et de communication pour promouvoir des comportements sains.

Éducation : Afin de venir en aide à 15 000 enfants, l'UNICEF organisera des campagnes pour sensibiliser les réfugiés et les communautés hôtes aux avantages des associations parents/enseignants ; il construira des salles de classe et des équipements d'approvisionnement en eau et d'assainissement ; il distribuera du mobilier scolaire, du matériel d'enseignement et d'apprentissage ; il formera et renforcera les capacités des directeurs d'école, des enseignants et des associations parents/enseignants ; il distribuera des suppléments nutritionnels ; il traitera les vers intestinaux ; il financera la planification, la coordination et la gestion de projet.

Eau et assainissement : Pour venir en aide à 45 000 réfugiés et 99 000 membres des communautés hôtes, l'UNICEF assurera la promotion de l'hygiène, et formera à l'utilisation et à l'entretien des latrines et des points d'eau ; il achètera et distribuera des trousseaux familiaux d'approvisionnement en eau et des trousseaux d'hygiène ; il établira un système de surveillance et favorisera les interventions de lutte contre les vecteurs.

Protection : Pour venir en aide à 45 000 enfants et femmes, l'UNICEF renforcera les espaces adaptés aux enfants ; il formera

aux droits de l'enfant et à la santé génésique ; il distribuera des matériels de base et de loisirs aux enfants ; il entreprendra une campagne d'enregistrement des naissances ; il encouragera l'éducation parentale, la formation professionnelle et les projets créateurs de revenus ; il formera le personnel de sécurité, les membres du personnel des ONG et les responsables communautaires aux droits de l'enfant ; il enseignera les compétences essentielles aux adolescents ; il soutiendra une campagne de prévention et de sensibilisation en matière de violence sexuelle et sexiste et mettra en place des systèmes d'aiguillage des victimes afin de leur donner accès aux soins médicaux et psychosociaux tenant compte des particularités masculines et féminines.-

Besoins financiers pour 2007	
Secteur	\$US
Tchad oriental – Réfugiés soudanais du Darfour et communautés hôtes	
Santé et nutrition	1 148 000
Éducation	4 872 000
Eau et assainissement	2 648 000
Protection	873 600
Tchad oriental – Populations déplacées et communautés hôtes	
Santé et nutrition	804 700
Éducation	1 084 600
Eau et assainissement	1 934 000
Protection	414 400
Tchad méridional – Réfugiés centrafricains et communautés hôtes	
Santé et nutrition	350 268
Éducation	694 400
Eau et assainissement	1 013 675
Protection	420 000
Total*	16 257 643

* Ce total inclut un taux de recouvrement maximal de 7%. Le taux de recouvrement réel pour les contributions sera calculé conformément à la décision 2006/7 du Conseil d'administration du 9 juin 2006.

AMÉRIQUES ET CARAÏBES

ENJEUX POUR LES ENFANTS

La poursuite du conflit en Colombie, l'instabilité persistante en Haïti et les catastrophes qui ont touché les communautés vulnérables dans les pays de l'ensemble de la région en 2006 ont créé des conditions humanitaires désastreuses pour des centaines de milliers de femmes et d'enfants. Outre les tempêtes tropicales et les ouragans qui ont généré des besoins cette fois limités et les difficultés continues des communautés affectées par les ouragans Stan et Wilma de 2005, l'année 2006 a également été marquée par les inondations au Guyana, en Haïti ainsi que dans d'autres pays en Amérique centrale, mais aussi par les éruptions volcaniques à répétition en Équateur et en Colombie, par la poursuite de la sécheresse en Argentine, en Bolivie, au Brésil, à Cuba et au Paraguay, ainsi que par les vagues de froid récurrentes en Bolivie et au Pérou. Ces catastrophes, ainsi que la poursuite des conflits en Colombie et en Haïti, constituent autant de rappels terribles de la vulnérabilité de nombreuses communautés sur l'ensemble du continent, des manquements concernant les efforts de préparation aux situations d'urgence et, parfois, de l'inadéquation de la réponse humanitaire.

ACTION HUMANITAIRE PRÉVUE POUR 2007

Soutien de l'UNICEF pour la préparation aux situations d'urgence dans 35 pays : Le Bureau régional de l'UNICEF pour les Amériques et les Caraïbes fournira un soutien technique pour actualiser la préparation à la réponse aux situations d'urgence dans 35 pays où l'UNICEF est présent, en coordination avec d'autres acteurs du Comité permanent interagences (IASC) au niveau national. La priorité sera donnée aux pays qui se trouvent dans des situations d'urgence complexes et aux pays régulièrement frappés par des catastrophes naturelles, ainsi qu'aux communautés hautement vulnérables dans l'ensemble de la région.

Soutien technique et renforcement des capacités des homologues nationaux à garantir les Principaux engagements de l'UNICEF pour les enfants en situation d'urgence : Conscient du rôle essentiel des entités nationales en ce qui concerne l'aide humanitaire, le Bureau régional soutiendra le plaidoyer des bureaux de pays pour que les acteurs nationaux adhèrent aux Principaux engagements de l'UNICEF pour les enfants en situation d'urgence dans tous les secteurs des instruments nationaux de préparation. À cette fin, il dispensera un soutien technique et renforcera les capacités des homologues nationaux aux interventions d'urgence.

Renforcement des capacités de l'UNICEF et des partenaires de l'IASC pour une intervention spécifique aux groupes : Le Bureau régional travaillera avec d'autres membres de l'IASC afin d'identifier les lacunes dans les capacités de réponse aux situations d'urgence aux niveaux national et régional dans tous les secteurs et de garantir le renforcement des capacités dont disposent les fonctionnaires de l'UNICEF et le personnel des autres membres et partenaires de l'IASC. Les efforts se porteront en particulier sur les secteurs où l'IASC a donné à l'UNICEF la responsabilité d'un groupe d'activités ou dans lesquels il est chef de file.

Capacité régionale d'accélération des interventions : approvisionnement, logistique, fichiers de personnel : Le Bureau régional maintiendra sa capacité à fournir une assistance directe aux bureaux de pays devant faire face à des situations d'urgence de moyenne à grande envergure grâce notamment aux activités suivantes : entretien de stocks de réserve de produits d'articles de secours de première nécessité à Panama et dans trois bases logistiques, gérées par le PAM en coopération avec des organismes internationaux sous-régionaux ; actualisation régulière du fichier des candidats internes pour un déploiement rapide dans des situations d'urgence et formation de ces candidats ; élargissement du fichier des candidats externes ; établissement, en coordination avec d'autres membres du groupe de travail régional de l'IASC, d'un mécanisme destiné à examiner et compléter les évaluations des alertes/actions précoces menées par les bureaux de pays.

Soutien aux initiatives de réduction des risques, la priorité étant donnée au secteur de l'éducation : Le Bureau régional poursuivra les partenariats avec les entités sous-régionales de gestion des risques et les organisations internationales mandatées pour réduire les risques afin de veiller à ce que la réduction des risques soit incluse dans tous les programmes financés par l'UNICEF et de promouvoir des initiatives spécifiques visant à réduire les risques. À partir du travail réalisé en 2006 et de la possibilité fournie par la campagne internationale 2006/2007 sur la réduction des risques dans les écoles, les efforts porteront plus particulièrement sur le secteur de l'éducation.

Besoins financiers du Bureau régional pour 2007

Secteur	\$ US
Soutien de l'UNICEF pour la préparation aux situations d'urgence dans 35 pays	500 000
Soutien technique et renforcement des capacités des homologues nationaux	400 000
Renforcement des capacités de l'UNICEF et des partenaires de l'IASC	300 000
Capacité régionale d'accélération des interventions	600 000
Soutien aux initiatives de réduction des risques	600 000
Total*	2 400 000

* Ce total inclut un taux de recouvrement maximal de 7 %. Le taux de recouvrement réel pour les contributions sera calculé conformément à la décision 2006/7 du Conseil d'administration du 9 juin 2006.

COLOMBIE

ENJEUX POUR LES ENFANTS

La poursuite du conflit armé entre le Gouvernement et les milices ainsi que le niveau élevé de violence ont des conséquences tragiques sur la société colombienne et sur les enfants. En outre, ces phénomènes posent de graves obstacles aux opérations humanitaires. L'assistance aux personnes déplacées à l'intérieur du territoire est limitée dans plusieurs zones, particulièrement celles où l'accès est difficile par manque de routes, et du fait des blocus militaires et d'autres problèmes de sécurité. En 2005, 64,2 % de la population vivait dans la pauvreté et 31 % dans une pauvreté extrême. En moyenne, l'absentéisme scolaire des enfants déplacés était de 4,2 %, soit presque deux fois la moyenne nationale, qui est de 2,7 %. La malnutrition chez les enfants déplacés s'établit à 23 %, contre 12 % pour la moyenne nationale.

De 5000 à 6000 enfants sont encore dans les rangs des groupes armés non gouvernementaux et on estime à un nombre similaire les enfants engagés dans les milices urbaines. Près de 400 enfants seulement ont été rendus à la vie civile dans le cadre des démobilisations collectives. Le regroupement des enfants démobilisés en groupes de délinquants, l'apparition de nouveaux acteurs armés illégaux et le renforcement des bandes existantes dans des zones évacuées par des groupes démobilisés demeurent extrêmement préoccupants. On a constaté une recrudescence inquiétante des accidents dus aux mines et aux engins non explosés.

ACTION HUMANITAIRE PRÉVUE POUR 2007

Protection des enfants soldats et prévention du recrutement : L'UNICEF soutiendra les initiatives gouvernementales pour promouvoir une culture de paix, et proposer aux enfants et aux adolescents des activités récréatives ; il continuera/élargira les

Besoins financiers pour 2007	
Secteur	\$US
Protection des enfants soldats et prévention du recrutement	3 800 000
Action humanitaire pour les enfants déplacés à l'intérieur du territoire	600 000
Action humanitaire en matière de sensibilisation aux dangers des mines	1 100 000
Total*	5 500 000

* Ce total inclut un taux de recouvrement maximal de 7 %. Le taux de recouvrement réel pour les contributions sera calculé conformément à la décision 2006/7 du Conseil d'administration du 9 juin 2006.

projets existants pour prévenir le recrutement dans les groupes armés non gouvernementaux ; il soutiendra la réinsertion de 200 enfants/adolescents démobilisés de groupes armés non réguliers et leur distribuera des subventions ; il fournira un appui technique à l'Institut colombien de bien-être familial (ICBF) afin d'aider 1000 enfants/adolescents démobilisés ; il apportera une assistance technique à la profonde réforme législative lancée par la Colombie ; avec le Ministère des communications, il renforcera les politiques publiques sur l'action humanitaire et la protection de l'enfance ; il développera/renforcera les organisations du Réseau d'adolescents en collaboration avec les stations de radio et les modules radiophoniques communautaires afin de former des adolescents aux droits de l'enfant et à la prévention du recrutement des enfants ; il appuiera les initiatives des adolescents ; il publiera et diffusera

une étude du bureau de l'Ombudsman sur les enfants anciennement associés avec des groupes armés.

Action humanitaire pour les enfants déplacés à l'intérieur du territoire : L'UNICEF renforcera l'assistance psychosociale apportée à 15 800 enfants touchés par les déplacements et le conflit armé ; il formera des enseignants et des groupes de soutien par le biais du projet *Retour vers le bonheur* dans 45 municipalités ; il appliquera des programmes de soins de santé primaires au niveau communautaire ; avec le PAM, il distribuera des rations alimentaires à 1300 enfants déplacés et 130 femmes enceintes ; il aidera les familles et les agents de santé communautaires à surveiller le statut nutritionnel ; il formera 150 adolescents/jeunes mères à l'assainissement grâce au projet *Foyers heureux* ; il encouragera les programmes d'éducation et de sensibilisation à l'hygiène dans 30 écoles et 60 communautés ; il assurera une assistance financière et technique pour les systèmes d'assainissement dans les sites temporaires ; il soutiendra la remise en état et une meilleure surveillance des systèmes d'approvisionnement en eau qui sont endommagés ou doivent répondre à une demande accrue ; il facilitera l'accès des enfants déplacés aux écoles et formera/épaulera les enseignants.

Action humanitaire en matière de sensibilisation aux dangers des mines : Au bénéfice de 60 000 personnes, l'UNICEF aidera les autorités nationales, les partenaires des ONG et la société civile à définir un programme complet, décentralisé et viable qui appuiera le Plan national de sensibilisation aux dangers des mines. Les activités seront les suivantes : renforcer les capacités locales pour la mise en œuvre des programmes aux niveaux départemental et municipal ; former les institutions locales et les doter d'outils propres à atténuer les risques des mines et des engins non explosés ; concevoir et développer une stratégie d'éducation communautaire pour réduire le nombre d'accidents dus aux mines et aux engins non explosés ; promouvoir des soins complets pour les victimes en leur donnant les moyens de faire valoir leurs droits et d'avoir accès aux soins de santé et à l'aide humanitaire ; soutenir les activités dans 31 départements, la priorité revenant à 64 municipalités identifiées dans l'évaluation des besoins de l'Observatoire national des mines terrestres.

ENJEUX POUR LES ENFANTS

Les enfants haïtiens connaissent des conditions de vie extrêmement dures du fait de la violence liée à l'instabilité politique, de la pauvreté chronique, de l'absence presque totale de services de protection de l'enfance ainsi que des tempêtes tropicales, des glissements de terrain et des pluies torrentielles qui frappent chaque année le pays. Le taux de mortalité des enfants est parmi les plus élevés des Amériques, et un enfant sur cinq succombe à des maladies évitables avant l'âge de cinq ans. À peine 50 % de la population a accès à l'eau potable et 70 % des systèmes d'approvisionnement ne fonctionnent pas à pleine capacité. Ces lacunes expliquent que la diarrhée soit la principale cause de décès des moins de cinq ans. L'UNICEF estime que 23 % des enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition modérée à sévère. La prévalence du VIH demeure la plus élevée de la région, à 3,44 %, et on évalue à 19 000 le nombre d'enfants qui vivent avec le VIH/SIDA.

Plus de 500 000 enfants en âge de fréquenter l'école ne reçoivent pas d'éducation ; l'insécurité et les frais de scolarité dans les établissements privés représentent les principaux obstacles. Plus d'un quart des enfants sont orphelins ou vulnérables et bien plus sont privés de services de base et victimes de violences, d'exploitation et d'abus. On estime que 300 000 enfants, soit un sur dix, travaillent comme domestiques, dont les trois quarts de filles. Quelque 2500 enfants vivent dans les rues de Port-au-Prince, et un millier d'enfants seraient associés avec des bandes armées. Dans ces quartiers, plus de la moitié des filles et des femmes ont été violées.

ACTION HUMANITAIRE PRÉVUE POUR 2007

Santé et nutrition : Pour venir en aide à 50 000 mères et enfants vulnérables, l'UNICEF achètera et distribuera des médicaments essentiels d'urgence, des trousseaux sanitaires et des équipements à 10 centres de santé ; au niveau des districts, il formera des agents de santé aux services de vaccination ; il vaccinera contre la rougeole et d'autres maladies contagieuses ; il soutiendra les pratiques améliorées d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant ; il formera le personnel de santé et créera/financera six centres d'alimentation thérapeutique pour les enfants gravement malnutris ; il achètera et distribuera des comprimés de vitamine A et de vermifuge pour tous les enfants de moins de 14 ans.

Eau, assainissement et hygiène : L'UNICEF creusera 30 nouveaux points d'eau et en remettra 200 en état pour alimenter 200 000 personnes en eau potable ; il remettra en état/construira cinq stations hydrauliques ; il construira 2000 latrines familiales ; il formera 500 membres et responsables de comités locaux de gestion de l'eau à l'administration, au fonctionnement et à l'entretien des équipements ; il promouvra les programmes d'éducation et de sensibilisation à la santé et à l'hygiène dans 50 écoles et 500 communautés locales ; il financera les services d'un expert en formulation des politiques en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène pendant un an.

Éducation : Jusqu'à 40 000 élèves et 700 enseignants bénéficieront des activités suivantes : achat de fournitures de base et distribution de mallettes de jeux ; organisation de cours de formation qui mettront l'accent sur le VIH/SIDA et la non-violence ; petits travaux de remise en état des systèmes d'approvisionnement en eau et des latrines dans deux communes ; en cas de catastrophe naturelle majeure, établissement de 50 structures scolaires pour garantir une éducation d'urgence à 20 000 enfants.

Protection de l'enfance : L'UNICEF apportera des soins médicaux et un soutien psychosocial aux enfants des rues, notamment la prévention, le dépistage, le traitement, le conseil et l'éducation par les pairs en matière de VIH/SIDA ; il assurera un appui médical, psychologique et juridique aux victimes de violences sexuelles ; il encouragera la prévention du VIH/SIDA et prodiguera un appui psychosocial communautaire aux personnes vivant avec le VIH/SIDA et à leurs enfants ; il assurera des soins médicaux et psychosociaux pour les enfants infectés et/ou touchés par le VIH/SIDA ; il collaborera à la réinsertion des enfants vulnérables par la scolarisation et l'enseignement des compétences essentielles ; il formera tous les travailleurs sociaux et les animateurs pour enfants vulnérables ; il mettra en place des associations de jeunes ; il organisera des activités sociales pour les enfants dans le domaine de la consolidation de la paix ; il appuiera la prévention des séparations familiales et soutiendra l'identification, la documentation, la recherche, les soins et la réunification des enfants séparés de leur famille.

Préparation aux situations d'urgence : L'UNICEF formera des partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux ; il prendra en charge pendant une année le traitement et les dépenses liées d'un administrateur des urgences, d'un administrateur chargé de la logistique et d'un responsable du système d'information géographique.

Besoins financiers pour 2007

Secteur	\$ US
Santé et nutrition	1 800 000
Eau, assainissement et hygiène	1 600 000
Éducation	1 200 000
Protection de l'enfance	1 500 000
Préparation aux situations d'urgence	390 000
Total*	6 490 000

* Ce total inclut un taux de recouvrement maximal de 7 %. Le taux de recouvrement réel pour les contributions sera calculé conformément à la décision 2006/7 du Conseil d'administration du 9 juin 2006.

ASIE DE L'EST ET PACIFIQUE

ENJEUX POUR LES ENFANTS

En 2006, la région de l'Asie de l'Est et du Pacifique a dû faire face à une augmentation en nombre et en envergure des situations d'urgence. Plusieurs séismes de magnitude moyenne à élevée ont touché l'Indonésie et les pays situés le long de la ceinture de feu du Pacifique, entre le nord de Sumatra et l'océan Pacifique. Les tremblements de terre et les éruptions volcaniques ont affecté plusieurs autres pays tandis que les cyclones, les typhons, les fortes précipitations et les inondations qui ont suivi ont frappé la Chine, les Philippines, la République populaire démocratique de Corée, la Thaïlande et le Viet Nam.

En outre, les conflits armés ont continué de provoquer des troubles, des déplacements de population et des pertes humaines dans l'ensemble de la région, les femmes et les enfants payant le plus lourd tribut. La flambée de violence au Timor-Leste en avril et mai derniers a provoqué des déplacements de population massifs. Quelque 600 000 personnes déplacées vivent au Myanmar, plusieurs milliers en Indonésie et aux Philippines et autant de réfugiés du Myanmar se trouvent le long de la frontière entre la Thaïlande et le Myanmar. Les demandeurs d'asile en provenance d'Indonésie, du Myanmar, de la République démocratique populaire lao et du Viet Nam luttent pour leurs droits dans une région où plusieurs pays n'ont toujours pas ratifié la Convention de 1951 relative aux réfugiés. La situation devient de plus en plus préoccupante pour les enfants utilisés et/ou recrutés par les forces armées au Myanmar, aux Philippines et dans les camps de réfugiés en Thaïlande. La participation des jeunes aux violences est de plus en plus fréquente à Bougainville (Papouasie-Nouvelle-Guinée), aux Îles Salomon et au Timor-Leste.

L'augmentation du nombre de cas de grippe aviaire chez l'homme dans le monde entier depuis le début de 2006 et les décès récents en Indonésie font craindre une possible transformation du virus sous une forme transmissible d'homme à homme. Outre les efforts actuels pour contenir l'expansion parmi les oiseaux et les cas de transmission d'oiseau à homme, des efforts ont été effectués pour organiser les préparatifs en cas de pandémie interhumaine.

Besoins financiers du Bureau régional pour 2007	
Secteur	\$US
Préparation aux situations d'urgence et atténuation des effets des catastrophes	400 000
Soutien régional pour la préparation et la réponse à la grippe aviaire/humaine	250 000
Protection des enfants en situation d'urgence	250 000
Total*	900 000

* Ce total inclut un taux de recouvrement maximal de 7%. Le taux de recouvrement réel pour les contributions sera calculé conformément à la décision 2006/7 du Conseil d'administration du 9 juin 2006.

ACTION HUMANITAIRE PRÉVUE POUR 2007

Préparation aux situations d'urgence et atténuation des effets des catastrophes : Le Bureau régional de l'UNICEF pour l'Asie de l'Est et le Pacifique fournira un soutien technique pour au moins six bureaux de pays afin d'actualiser et d'organiser les plans de préparation et de réponse aux situations d'urgence, y compris les plans d'urgence concernant la grippe aviaire/pandémique ainsi que les autres urgences faisant partie de leurs plans de travail annuels. Élargissant la procédure mondiale de

normalisation des outils d'évaluation rapide et de surveillance des résultats, le Bureau régional renforcera les capacités de deux bureaux de pays afin de leur permettre d'adapter et d'effectuer des tests pilotes, et de finaliser les outils devant être utilisés lors de toutes les situations d'urgence futures. Dans le cadre des efforts de renforcement des capacités du Bureau régional, l'Unité d'urgence régionale travaillera avec l'Équipe technique régionale afin de finaliser et de passer en revue ses rôles et responsabilités dans les situations d'urgence, notamment le soutien à l'approche de direction par groupes. Le plan régional de préparation et de réponse aux situations d'urgence sera contrôlé, en collaboration avec l'Unité de planification, d'évaluation et de surveillance, afin que l'équipe régionale soit pleinement consciente des problèmes de préparation et soit en mesure de porter assistance à n'importe quel pays frappé par une nouvelle crise. Étant donné l'accroissement du nombre et de l'ampleur des situations d'urgence dans la région, le Bureau régional souhaiterait renforcer les capacités de l'Unité d'urgence régionale afin que celle-ci puisse fournir un soutien suivi aux bureaux de pays en garantissant la présence permanente de l'administrateur des projets d'urgence et en recrutant un administrateur principal des programmes d'urgence qui fera office de chef adjoint de l'Unité.

Soutien régional pour la préparation et la réponse à la grippe aviaire/humaine : Le Bureau régional aidera les bureaux de pays à se préparer à la grippe aviaire/pandémique ; il coordonnera les questions relatives à la grippe aviaire/pandémique afin de garantir une participation suivie et totale des conseillers techniques ; il présentera et soutiendra le positionnement du rôle de l'UNICEF et s'engagera dans une collaboration interinstitutions pour la préparation et la réponse en cas de grippe aviaire/pandémique.

Protection des enfants en situation d'urgence : Afin de renforcer son approche concernant les problèmes de protection des enfants en situation d'urgence, le Bureau régional recrutera un administrateur des programmes qui travaillera avec l'Unité régionale de protection de l'enfance et élaborera des stratégies régionales et sous-régionales destinées à soutenir les bureaux de pays et à enrôler des acteurs et des organismes régionaux.

RÉPUBLIQUE POPULAIRE DÉMOCRATIQUE DE CORÉE

ENJEUX POUR LES ENFANTS

Au cours de la dernière décennie, l'assistance à grande échelle de la communauté internationale a permis d'accomplir des progrès considérables dans le domaine de la malnutrition des enfants. Si elle est encore considérée comme élevée, la malnutrition aiguë a reculé de 16 % en 1998 à 7 % à 2004, alors que pendant la même période, la malnutrition chronique passait de 62 à 37 % et l'insuffisance pondérale de 60 à 23 %. Bien que les statistiques gouvernementales indiquent un accès de 100 % de la population à des sources améliorées d'eau potable, les observations sur le terrain montrent que la plupart des systèmes sous canalisation sont anciens, en mauvais état, pollués et fonctionnent de manière irrégulière. Par conséquent, les maladies diarrhéiques sont fréquentes ; elles provoquent la malnutrition et demeurent, avec les infections respiratoires aiguës, la principale cause de décès d'enfants. L'enseignement primaire et secondaire est gratuit et obligatoire, tous les enfants sont scolarisés jusqu'à l'âge de 17 ans et le pays affiche un taux d'alphabétisme universel. Néanmoins, les difficultés économiques ont abouti à des pénuries de manuels, de fournitures et de combustible pour le chauffage, alors que les méthodes d'enseignement n'ont pas suivi les évolutions internationales.

ACTION HUMANITAIRE PRÉVUE POUR 2007

Santé et nutrition : Au niveau national, l'UNICEF maintiendra une couverture vaccinale d'au moins 90 % pour tous les antigènes ; il élargira la coopération avec l'Alliance GAVI et d'autres partenaires ; il continuera d'acheter/de distribuer des trousseaux de médicaments essentiels pour 2800 centres de santé ; avec l'OMS et la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, il mettra au point une stratégie pour diminuer progressivement l'achat de médicaments essentiels ; il soutiendra la production locale de sels de réhydratation orale pour couvrir 90 % des besoins ; il fournira une supplémentation nutritionnelle, du fer/de l'acide folique, des micronutriments multiples et de la vitamine A à toutes les femmes enceintes et les jeunes mères ; deux fois par an, il distribuera de la vitamine A et des vermifuges à tous les enfants de moins de cinq ans, et des vermifuges à 3 millions d'élèves du primaire ; il imprimera/diffusera 250 000 exemplaires du *Livre des familles* pour informer des soins à donner aux enfants et aux femmes enceintes ; il évaluera la situation et augmentera la production de sel iodé ; il soutiendra la surveillance de la croissance dans toutes les institutions pour enfants. Dans les comtés prioritaires, l'UNICEF soutiendra la promotion des pratiques d'alimentation et de soins dans les jardins d'enfants et les familles ; il élargira le modèle de prise en charge intégrée des maladies de l'enfance ; il renforcera le système d'information sur la gestion sanitaire ; il utilisera la nouvelle carte de surveillance de la croissance mise au point par l'OMS ; il établira un projet pilote pour donner aux jeunes couples un ensemble d'informations sur les responsabilités et le rôle des parents ; avec le PAM, il achètera des vitamines et des minéraux pour produire 36 000 tonnes d'aliments enrichis qui seront distribués aux institutions pour enfants ainsi qu'aux femmes enceintes et allaitantes.

Eau et assainissement : Au niveau national, l'UNICEF fournira des produits chimiques pour le traitement de l'eau et des pièces détachées pour l'alimentation en eau salubre de 5 millions de personnes ; il formera 1000 ingénieurs et techniciens aux systèmes d'adduction gravitaire. Dans les comtés prioritaires, l'UNICEF consolidera l'expérience en matière de construction de systèmes d'approvisionnement gravitaire dans les manuels de formation ; il remettra en état/construira des systèmes d'approvisionnement gravitaire pour alimenter 80 000 personnes en eau salubre ; il réaménagera les équipements d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans 20 institutions pour enfants ; il construira des latrines familiales de démonstration et soutiendra la promotion de l'hygiène ; il dotera deux stations anti-épidémiques de laboratoires de surveillance de la qualité de l'eau potable ; il installera 100 puits à pompe manuelle afin d'alimenter en eau potable 30 000 enfants placés dans des institutions ; il encouragera l'éducation à l'hygiène dans 50 écoles.

Éducation : Au niveau national, l'UNICEF distribuera des fournitures scolaires de base à 150 000 élèves de l'école primaire et des jardins d'enfants ; il relèvera les compétences techniques de 50 fonctionnaires du Ministère de l'éducation afin d'élargir le projet pilote d'évaluation de l'apprentissage et de mettre en œuvre des initiatives telles que la révision des programmes d'études, la formation des enseignants en cours d'emploi et l'enseignement des compétences essentielles, l'accent étant mis sur la santé et l'hygiène. Dans les comtés prioritaires, l'UNICEF remettra complètement en état cinq écoles primaires/jardins d'enfants ; il dirigera des activités visant à la qualité de la révision du curriculum, de la formation des enseignants en cours d'emploi et de l'enseignement fondé sur les compétences essentielles dans 20 écoles.

Besoins financiers pour 2007

Secteur	\$ US
Santé et nutrition	6 450 000
Eau et assainissement	2 600 000
Éducation	950 000
Total*	10 000 000

* Ce total inclut un taux de recouvrement maximal de 7 %. Le taux de recouvrement réel pour les contributions sera calculé conformément à la décision 2006/7 du Conseil d'administration du 9 juin 2006.

TIMOR-LESTE

ENJEUX POUR LES ENFANTS

Plus de 40 % des habitants du Timor-Leste vivent au-dessous du seuil de pauvreté. Le taux de mortalité des moins de cinq ans, qui est de 83 décès pour 1000 naissances vivantes, s'explique par les effets combinés de la médiocrité des systèmes d'assainissement, de la gravité et la fréquence des maladies infectieuses, ainsi que de la persistance de la malnutrition et des parasitoses. Plus d'un enfant sur dix souffre de malnutrition aiguë et près d'un sur deux de malnutrition chronique. Jusqu'à 18 % de la population est déplacée à l'intérieur du territoire et l'effondrement des structures et des services sociaux qui en est résulté a mis à rude épreuve la capacité des familles, des communautés et de l'État à protéger les enfants. En plus de la poursuite du conflit latent à Dili, les catastrophes naturelles sont fréquentes, particulièrement les inondations et les glissements de terrain pendant la saison des pluies. Du fait de l'insuffisance des systèmes d'évacuation des déchets dans les camps surpeuplés, les personnes déplacées courent des risques élevés de contracter des maladies diarrhéiques.

ACTION HUMANITAIRE PRÉVUE POUR 2007

Santé et nutrition : L'UNICEF épaulera le Ministère de la santé pour définir et appliquer une stratégie de promotion de la santé; il vaccinera et assurera des soins obstétricaux d'urgence pour tous les enfants et les femmes dans cinq districts; il achètera des vaccins, des équipements réfrigérés et autres, des trousseaux sanitaires d'urgence, des moustiquaires traitées à l'insecticide et des équipements logistiques et de communication; il formera 50 agents de santé de district à la vaccination et à l'alimentation thérapeutique, et des sages-femmes et autres personnels aux soins obstétricaux d'urgence.

Eau et assainissement : L'UNICEF fournira des systèmes d'approvisionnement en eau et soutiendra la promotion de l'hygiène dans 125 écoles/communautés; il construira/remettra en état 1000 latrines familiales; il développera les ressources humaines et les capacités du Gouvernement et des ONG en matière de préparation et de réponse aux situations d'urgence; il élaborera du matériel de promotion pour les écoles/les communautés; il maintiendra des stocks d'urgence composés de réservoirs, de comprimés de purification de l'eau, de matériaux de construction, de trousseaux hygiéniques et d'approvisionnement en eau, pour 10 000 personnes déplacées.

Éducation : L'UNICEF définira une stratégie nationale de préparation aux situations d'urgence avec le Ministère de l'éducation et de la culture. Il formera des fonctionnaires et 76 directeurs d'école aux aspects psychosociaux de l'éducation, des soins et du rétablissement dans les urgences; il financera des ateliers de suivi pour 600 enseignants; il élaborera du matériel sur la préparation aux situations d'urgence et fera traduire en tétoum des ressources sur l'éducation en situation d'urgence.

Protection de l'enfance : Au bénéfice de 30 000 enfants, l'UNICEF assurera un soutien psychosocial; il distribuera des mallettes de jeux; il appliquera des processus de planification communautaires; il encouragera la non-violence, la paternité/maternité positives et les bonnes relations dans les familles et les communautés; il préparera du matériel d'information et tiendra des séminaires/séances d'orientation sur les droits de l'enfant pour le personnel de la nouvelle Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste; il développera des programmes communautaires d'aide aux enfants en conflit avec la loi.

Jeunes et VIH/SIDA : L'UNICEF soutiendra les activités de prévention du VIH/SIDA et appuiera les activités sportives et les dialogues de paix pour les jeunes de 15 à 25 ans dans 13 districts; il assurera une formation fondée sur les compétences essentielles dans six districts; il organisera 100 cours d'alphabétisation dans les camps de personnes déplacées; il constituera des stocks de toits de toile pour 40 espaces d'apprentissage en cas de situation d'urgence.

Plaidoyer et communication : L'UNICEF soutiendra les médias locaux pour améliorer la qualité et l'impartialité des articles; il travaillera avec les ONG nationales et l'Église pour promouvoir les droits de l'enfant et la consolidation de la paix; il prodiguera une éducation civique aux enfants et aux jeunes en collaboration avec les organisations confessionnelles.

Coordination, suivi et évaluation des situations d'urgence : L'UNICEF recrutera un coordonnateur des activités de préparation et réponse aux situations d'urgence; il surveillera les indicateurs avec les ministères gouvernementaux pour répertorier les progrès et les mettre en rapport avec DevInfo, et pour évaluer les interventions d'urgence financées par l'UNICEF en 2006.

Besoins financiers pour 2007	
Secteur	\$US
Santé et nutrition	700 000
Eau et assainissement	1 500 000
Éducation	200 000
Protection de l'enfance	500 000
Jeunes et VIH/SIDA	350 000
Plaidoyer et communication	150 000
Coordination, suivi et évaluation des situations d'urgence	180 000
Total*	3 580 000

* Ce total inclut un taux de recouvrement maximal de 7%. Le taux de recouvrement réel pour les contributions sera calculé conformément à la décision 2006/7 du Conseil d'administration du 9 juin 2006.

ASIE DU SUD

ENJEUX POUR LES ENFANTS

Malgré des économies en croissance rapide, l'engagement des gouvernements en faveur des objectifs du Millénaire pour le développement, des constitutions fondées sur les droits et des plans de développement ambitieux, les enfants d'Asie du Sud sont confrontés à une multitude de difficultés. La région compte le nombre le plus élevé d'enfants vivant dans la pauvreté absolue, la plus haute prévalence d'insuffisance pondérale chez les enfants, et le plus fort taux de mortalité des enfants. Elle présente aussi des retards au niveau de l'inscription et de l'achèvement du cycle primaire et abrite le plus grand nombre d'enfants non scolarisés. En dépit de progrès, plus de 900 millions de personnes sont encore privées d'accès à des installations d'assainissement améliorées. Outre les violations systémiques liées au travail des enfants, au travail forcé et à la traite, les enfants sont confrontés à de nombreuses difficultés qu'aggravent les obstacles relatifs à la pauvreté et à l'accès à des services sociaux de qualité, tels que l'exclusion sociale en raison du sexe, de la caste, de la religion, de l'origine ethnique, de la langue, du handicap ou de la situation géographique. Des conflits armés omniprésents et de fréquentes catastrophes naturelles à grande échelle forment la réalité de nombreux pays, alors que les séismes, les sécheresses et les inondations frappent des dizaines de millions de personnes chaque année. De plus, les crises politiques et les conflits civils menacent les droits de l'homme et la protection des enfants.

ACTION HUMANITAIRE PRÉVUE POUR 2007

Renforcement des liens entre la préparation et l'action précoce au niveau des pays : Les activités spécifiques du Bureau régional de l'UNICEF pour l'Asie du Sud comprennent l'amélioration des outils et pratiques pour la formulation de plans actualisés de préparation générique et pour la planification d'urgence spécifique aux risques au niveau des pays; le soutien de la planification d'urgence des bureaux de pays confrontés à une crise imminente, moyennant des exercices spéciaux de simulation et des possibilités de formation pour renforcer les capacités du personnel à la programmation et la gestion d'urgences précises; l'assistance technique directe à la gestion et la logistique des approvisionnements, la mobilisation des ressources pour les achats gérés par les bureaux de pays et la constitution de stocks préalables d'articles de secours d'urgence; l'extension de l'utilisation des outils récemment créés pour surveiller et évaluer les activités d'intervention en situation d'urgence, notamment DevInfo 5.0 et UNITRACK.

Renforcement des ressources humaines – établissement d'une équipe régionale de réponse rapide et d'une capacité d'accélération des activités au niveau régional :

Afin de garantir des niveaux minimaux de préparation, le Bureau régional établira une équipe complète de réponse rapide et se dotera d'une capacité externe d'accélération des interventions proportionnée aux responsabilités de l'UNICEF dans l'approche globale par groupes, en coordination et en partenariat avec d'autres acteurs humanitaires; le Bureau régional apportera son soutien technique, prodiguera des conseils et assumera ses responsabilités de surveillance, conformément aux *Principaux engagements de l'UNICEF pour les enfants en situation d'urgence*. Il devra donc veiller à ce que les postes d'assistant régional à la planification d'urgence par groupes et d'administrateur des projets soient pourvus en permanence et il recrutera un conseiller régional chargé de la nutrition en situation d'urgence pour refléter tous les secteurs du programme relevant de la responsabilité de l'UNICEF, dans le cadre de l'approche par groupes.

Besoins financiers du Bureau régional pour 2007

Secteur	\$ US
Renforcement des liens entre la préparation et l'action précoce au niveau des pays	1 258 100
Renforcement des ressources humaines – établissement d'une équipe régionale de réponse rapide et d'une capacité d'accélération des activités au niveau régional	537 700
Total*	1 795 800

* Ce total inclut un taux de recouvrement maximal de 7%. Le taux de recouvrement réel pour les contributions sera calculé conformément à la décision 2006/7 du Conseil d'administration du 9 juin 2006.

AFGHANISTAN

ENJEUX POUR LES ENFANTS

Le conflit, les catastrophes naturelles récurrentes, les conditions météorologiques extrêmes, l'accès entravé aux services, les déplacements et les privations continuent de menacer le bien-être de la population afghane. Près de 2,5 millions de personnes connaissent une grave sécheresse, qui provoque de nouveaux déplacements et qui favorise la malnutrition des enfants, la propagation des maladies, des pénuries d'eau et l'exposition à l'exploitation en raison de la perte des moyens d'existence. Alors que l'accès aux soins de santé s'améliore, des disparités demeurent entre les provinces et les régions. La mortalité maternelle est parmi les plus élevées du monde, avec 1600 décès pour 100 000 naissances vivantes. La mortalité infantile s'établit quant à elle à 165 pour 1000 naissances vivantes. Un enfant sur quatre ne survit pas jusqu'à son cinquième anniversaire, les principales causes de mortalité étant des maladies évitables ou facilement guérissables, comme la diarrhée, les infections respiratoires, la rougeole et le paludisme. Près de 300 000 enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition aiguë. Seulement 23 % de la population dispose d'eau potable et 12 % seulement d'équipements d'assainissement. Deux millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire (54 %) ne sont pas scolarisés. Les destructions d'écoles augmentent, ce qui risque d'annuler les progrès accomplis dans l'éducation ces cinq dernières années. Toutes les régions du pays continuent d'être touchées par les mines terrestres et les engins non explosés qui font 100 victimes chaque mois.

ACTION HUMANITAIRE PRÉVUE POUR 2007

Santé et nutrition : L'UNICEF distribuera des médicaments essentiels et des équipements d'urgence par le biais des centres de santé ; il poursuivra l'évaluation, l'appui technique et la distribution de fournitures nutritionnelles aux centres

d'alimentation thérapeutique créés et gérés par des partenaires pour 2000 enfants gravement malnutris ; il administrera de la vitamine A à 100 000 enfants ; il vaccinera 100 000 enfants contre la rougeole ; il assurera une riposte rapide aux épisodes de maladies diarrhéiques et d'infections respiratoires aiguës avec un chiffre de planification de 200 000 enfants dans les zones à haut risque.

Eau et assainissement : L'UNICEF fournira des comprimés de purification de l'eau à 10 000 familles ; il financera le transport de l'eau en camions-citernes pour 200 000 personnes dans les zones touchées par la sécheresse dans le Nord, le Nord-Est, le Sud et l'Ouest ; il traitera 10 000 puits au chlore dans les zones à haut risque ; il construira 10 000 latrines familiales ; il réparera 1500 points d'eau dans les zones touchées par la

sécheresse ; il favorisera les programmes d'éducation et de sensibilisation à l'hygiène pour 10 000 familles, écoles et communautés locales environnantes ; il distribuera des réservoirs d'eau souples.

Éducation : L'UNICEF construira 600 écoles/salles de classe d'un bon rapport coût-efficacité dans des zones isolées pour 24 000 enfants, avec latrines, points d'eau, cours d'éducation à l'hygiène et formation des enseignants aux approches participatives afin de promouvoir un comportement sain ; il achètera du matériel d'enseignement/d'apprentissage pour 2,2 millions d'élèves du primaire ; il dotera les espaces d'apprentissage temporaires de fournitures pour 40 000 enfants et distribuera des fournitures aux enfants vivant dans des zones isolées et aux centres d'apprentissage temporaires.

Protection de l'enfance : L'UNICEF aménagera des espaces centrés sur l'enfant et des centres de soins provisoires ; il créera des comités de surveillance des droits de l'enfant avec la participation des femmes dans les zones touchées par les catastrophes naturelles ; il recherchera les enfants séparés et les replacera dans leur famille ; il sensibilisera les communautés à la maltraitance, la violence et l'exploitation des enfants en collaborant avec les médias locaux et le Ministère du travail et des affaires sociales ; il dispensera une éducation sur les dangers des mines aux élèves des écoles dans les communautés concernées.

Intervention humanitaire et coordination : En coordination avec le Gouvernement/le mécanisme de préparation et de réponse aux situations d'urgence des Nations Unies, l'UNICEF constituera des stocks préalables de fournitures dans ses bureaux de zone et d'autres sites stratégiques pour être en mesure de distribuer à 30 000 familles un ensemble composé de trousseaux familiales, de bâches, de jerrycans, de couvertures et de vêtements chauds pour les femmes et les enfants.

Besoins financiers pour 2007

Secteur	\$US
Santé et nutrition	1 908 636
Eau et assainissement	2 093 548
Éducation	8 013 631
Protection de l'enfance	275 775
Intervention humanitaire et coordination	3 670 322
Total*	15 961 912

* Ce total inclut un taux de recouvrement maximal de 7 %. Le taux de recouvrement réel pour les contributions sera calculé conformément à la décision 2006/7 du Conseil d'administration du 9 juin 2006.

ENJEUX POUR LES ENFANTS

Le conflit armé au Népal a gravement touché les enfants qui ont été tués ou blessés, enlevés et séparés de leur famille, obligés de travailler et qui se sont vu refuser l'accès à l'éducation et aux services de santé. Le Népal est fortement sujet aux tremblements de terre et autres catastrophes naturelles, avec chaque année des inondations et des glissements de terrain. En 2006, une grave sécheresse a frappé dix districts de la région du Nord-Ouest où, dans des circonstances normales, les taux de malnutrition des enfants sont déjà élevés et les équipements sanitaires en état de marche presque absents. Une récente étude place le Népal parmi les dix pays les plus touchés par les explosions déclenchées par les victimes et lui attribue la seconde plus forte proportion d'enfants blessés du monde. On estime à 100 000-250 000 le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du territoire.

ACTION HUMANITAIRE PRÉVUE POUR 2007

Santé et nutrition : L'UNICEF constituera des stocks préalables de médicaments essentiels et d'équipement médical pour 50 000 bénéficiaires ; il établira des micro-plans et formera du personnel de santé à la vaccination dans le cadre du PEV dans dix districts ; il fournira une assistance technique pour la nutrition d'urgence au Groupe de travail sur la santé et la nutrition d'urgence coprésidé par l'UNICEF ; il réalisera dix enquêtes nutritionnelles dans les zones touchées par les catastrophes ; il mettra en place des soins thérapeutiques communautaires et traitera 1000 enfants gravement malnutris ; il fournira une alimentation thérapeutique aux centres de santé pour traiter 300 enfants souffrant de malnutrition sévère ; il remettra en état les centres de santé dans neuf districts montagneux isolés affectés par le conflit.

Eau et assainissement : Pour 21 000 bénéficiaires, l'UNICEF réparera 50 systèmes d'approvisionnement en eau ; il formera des groupes d'usagers et des agents d'entretien et d'assainissement de village ; il formera les bénéficiaires et les agents d'entretien et d'assainissement de village au lavage des mains et au traitement de l'eau potable au point d'utilisation ; il approvisionnera dix écoles en eau potable et les dotera d'équipements d'assainissement ; il préparera un plan d'intervention intersectorielle immédiate en cas de catastrophes locales ; il constituera des stocks préalables d'articles de secours pour les approvisionnements en eau potable et pour l'hygiène ainsi que de matériaux de construction d'abris ; il traduira, imprimera et distribuera des brochures expliquant comment utiliser les articles de secours ; il guidera les institutions de secours pour une utilisation correcte des fournitures d'urgence.

Éducation : L'UNICEF réalisera une évaluation rapide des classes surchargées dans six écoles urbaines ; il proposera des programmes d'éducation de rechange pour 3000 enfants urbains non scolarisés touchés par le conflit armé ; il appliquera le programme des « écoles comme zones de paix » dans des districts choisis ; il préparera, testera et imprimera des modules d'éducation pour la paix ; il constituera des stocks préalables de fournitures et d'équipement élémentaires d'urgence pour 6000 enfants ; enfin il remettra en état des écoles primaires dans neuf districts montagneux isolés touchés par le conflit.

Protection de l'enfance : L'UNICEF définira et appliquera une stratégie nationale pour le rétablissement et la réinsertion d'enfants associés avec les forces et les groupes armés, ou autrement touchés par le conflit ; il renforcera l'Équipe spéciale du Népal sur le mécanisme de surveillance et de communication de l'information sur les enfants et les conflits armés (résolution 1612 du Conseil de sécurité) et étendra la couverture à 40 districts et sept violations fondamentales ; il formera le personnel des institutions de protection de l'enfance au travail social, à la gestion des cas et aux interventions psychosociales ; il créera et renforcera les comités parajuridiques communautaires pour traiter les cas de violence, de maltraitance et d'exploitation, et promouvoir la réconciliation dans 23 districts.

Sensibilisation aux dangers des mines : L'UNICEF organisera des réunions régulières du Groupe de travail sur la sensibilisation aux dangers des mines ; il établira un système complet de surveillance de la gestion ; il mettra en place des programmes de sensibilisation et d'aide aux victimes ; il mènera des recherches sur les mécanismes pour atteindre les destinataires cibles ; il identifiera les populations les plus menacées, leur situation géographique et leurs comportements ; il encouragera des stratégies systématiques de réduction des risques comme le marquage et la fermeture normalisés.

Besoins financiers pour 2007

Secteur	\$ US
Santé et nutrition	1 055 000
Eau et assainissement	495 000
Éducation	1 120 000
Protection de l'enfance	3 320 000
Sensibilisation aux dangers des mines	368 000
Total*	6 358 000

* Ce total inclut un taux de recouvrement maximal de 7 %. Le taux de recouvrement réel pour les contributions sera calculé conformément à la décision 2006/7 du Conseil d'administration du 9 juin 2006.

SRI LANKA

ENJEUX POUR LES ENFANTS

L'escalade du conflit entre le Gouvernement sri-lankais et les Tigres de Libération de l'Eelam tamoul (LTTE) à la fin de 2005 dans les régions septentrionales et orientales de Sri Lanka a abouti à de graves conséquences humanitaires. Le recrutement d'enfants par les forces/groupes armés se poursuit et, depuis janvier 2006, plus d'un millier de personnes et 19 agents humanitaires ont été tués. Depuis le début du conflit, 450 000 personnes ont perdu la vie et plus de 200 000 sont déplacées depuis avril. Les zones vulnérables sont gravement isolées en raison de l'insécurité et du manque de permis d'accès délivrés par les autorités. Les zones de conflit connaissent des pénuries extrêmes de vivres et d'autres produits, les points de concentration des personnes déplacées à l'intérieur du pays ont besoin d'intervention liées à l'assainissement et l'hygiène, alors que l'imminence de la mousson exige une action rapide puisque beaucoup de sites de personnes déplacées risquent d'être inondés et sont dépourvus d'abris adéquats.

ACTION HUMANITAIRE PRÉVUE POUR 2007

Santé : L'UNICEF achètera/distribuera des réfrigérateurs, des boîtes réfrigérées et des sacs pour transporter les vaccins afin de rétablir les services de vaccination systématique pour 41 000 enfants de moins de cinq ans et femmes enceintes ; il achètera/distribuera des fournitures médicales et des équipements de soins obstétricaux et de soins néonataux d'urgence pour 200 000 personnes déplacées ; il achètera/distribuera des comprimés de vitamine A et de vermifuge pour 48 000 enfants de moins de cinq ans et mères allaitantes ; il acheminera des trousseaux sanitaires d'urgence ; il appuiera et formera des agents communautaires et de santé chargés de promouvoir les bonnes pratiques sanitaires auprès des personnes déplacées ; il renforcera les capacités gouvernementales à la coordination des interventions sanitaires d'urgence.

Besoins financiers pour 2007	
Secteur	\$US
Santé	1 000 000
Nutrition	1 250 000
Eau et assainissement	2 500 000
Éducation	1 600 000
Protection de l'enfance	1 500 000
Articles de secours non alimentaires	1 800 000
Total*	9 650 000

* Ce total inclut un taux de recouvrement maximal de 7%. Le taux de recouvrement réel pour les contributions sera calculé conformément à la décision 2006/7 du Conseil d'administration du 9 juin 2006.

Nutrition : L'UNICEF mettra en place et assurera une surveillance nutritionnelle dans tous les sites abritant des personnes déplacées ; il créera des espaces pour les mères allaitantes dans 14 sites de personnes déplacées ; il distribuera des aliments/biscuits enrichis aux enfants de moins de cinq ans et aux femmes enceintes ; il financera l'impression de brochures sur les changements de comportement et de promotion de la nutrition ; il renforcera les capacités de traitement de la malnutrition sévère et assurera la disponibilité de fournitures ; il apportera une assistance technique pour soutenir la coordination et la mise en œuvre.

Eau et assainissement : A l'intention de 30 000 familles de personnes déplacées touchées par le conflit, l'UNICEF installera des systèmes d'approvisionnement en eau d'urgence et transportera l'eau par camions-citernes ; il distribuera de l'eau de javel, du chlore ou des comprimés de purification, ainsi que des jerrycans et des trousseaux d'hygiène familiale ; il diffusera des messages clés sur l'hygiène et les dangers du choléra et d'autres maladies d'origine hydrique ou liées aux excréments ; il facilitera l'évacuation des déchets solides en construisant des toilettes temporaires et des structures de collecte des ordures ; il garantira une communication efficace de l'information et des messages sur l'hygiène ; il apportera une assistance technique pour soutenir la coordination et la mise en œuvre.

Éducation : Pour un total de 50 000 enfants, l'UNICEF aménagera des espaces d'enseignement et d'apprentissage temporaires centrés sur les enfants et distribuera du matériel scolaire, des uniformes et des cartables ; il assurera la formation de 2000 enseignants à l'éducation dans les situations d'urgence ; il soutiendra le Ministère de l'éducation dans des comités de coordination réunissant des partenaires aux niveaux national, des zones et des districts.

Protection de l'enfance : L'UNICEF aménagera des espaces adaptés aux enfants dans les sites abritant des personnes déplacées ; il organisera une campagne médiatique de sensibilisation aux dangers des engins non explosés ; il apportera une assistance technique à la coordination et la mise en œuvre, ce qui bénéficiera à 100 000 enfants. Dans les zones cibles, il renforcera la protection à assise communautaire des enfants associés avec les groupes armés ou qui risquent d'être recrutés et de voir leurs droits violés ; il développera le système de suivi et de notification des violations flagrantes ; il mettra au point des systèmes pour vérifier, documenter et transmettre les cas notifiés ; il formera les organisations de protection de l'enfance au suivi, à la notification et à la réponse aux violations flagrantes des droits.

Articles de secours non alimentaires : L'UNICEF évaluera les besoins de 30 000 familles déplacées ; il encadrera la distribution/l'utilisation des articles non alimentaires dans les sites abritant des personnes déplacées.

EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE, COMMUNAUTÉ D'ÉTATS INDÉPENDANTS

ENJEUX POUR LES ENFANTS

Malgré des avancées économiques et politiques globales, la situation humanitaire des femmes et des enfants dans de nombreuses parties de la région reste précaire. Les conflits et l'instabilité demeurent dans l'ensemble de la région, avec de nombreuses zones caractérisées par leur insécurité, par les dégâts considérables ayant affecté les infrastructures sociales et économiques ainsi que par la faiblesse et l'effondrement des structures de gouvernance. Dans de telles circonstances, les femmes et les enfants sont particulièrement vulnérables aux violations des droits, à la malnutrition ainsi qu'aux catastrophes liées à la pauvreté. Plus de la moitié des 20 pays de la région comptent des personnes déplacées à l'intérieur du territoire, les enfants déplacés étant souvent privés d'accès à une éducation, des soins de santé, un soutien ou une protection appropriés. Il est souvent difficile de faire parvenir l'aide humanitaire jusqu'aux zones de conflits en raison des problèmes de sécurité et d'obstruction politique.

La région est continuellement sous la menace de catastrophes naturelles, la plupart de ces pays étant régulièrement dévastés par des tremblements de terre et des inondations. Les glissements de terrain sont fréquents dans les pays montagneux tels que l'Azerbaïdjan, le Kirghizistan et le Tadjikistan. Enfin, la sécheresse constitue un grave problème pour tous les pays d'Asie Centrale. Par ailleurs, plus de la moitié de ces pays ont signalé des cas de grippe aviaire en 2006, tandis que l'Azerbaïdjan et la Turquie ont connu des cas de transmission à l'homme. La majeure partie de la région se situe sur les routes des oiseaux migrateurs et demeure ainsi vulnérable à l'apparition de nouveaux cas de grippe aviaire.

ACTION HUMANITAIRE PRÉVUE POUR 2007

Fonds d'intervention d'urgence: Le Bureau régional surveillera les situations d'urgence potentielles et existantes, et publiera des mises à jour sur les développements humanitaires; il actualisera des profils de risques et de vulnérabilité pour chaque pays; il participera au système mondial d'alerte précoce; il fournira une assistance technique directe aux bureaux de pays concernant les évaluations rapides des besoins, la coordination avec les autorités nationales, les Nations Unies et d'autres partenaires humanitaires, la communication avec les divisions du Siège de l'UNICEF, la mobilisation des ressources ainsi que la mise en application des interventions. En outre, le Bureau régional aura pour objectif d'établir un fonds de prévoyance afin de répondre aux besoins immédiats des pays en situations d'urgence, y compris la planification d'urgence, les évaluations rapides, la fourniture immédiate de produits de première nécessité ainsi que la mobilisation immédiate des ressources humaines.

Planification/formation concernant la préparation et la réponse aux situations d'urgence: Le Bureau régional continuera de fournir des conseils techniques aux bureaux de pays en matière de révision/d'actualisation des plans de préparation et de réponse aux situations d'urgence et assurera également le lien avec les procédures de planification d'urgence interagences à plus grande échelle. Une attention plus particulière sera accordée au développement et à l'amélioration des partenariats interagences permettant l'initialisation d'évaluations communes, à l'utilisation des directives interagences et des outils développés en commun ainsi qu'à la mise en application des secteurs d'activités dans lesquels l'UNICEF joue un rôle de chef de file. Une série de séances intensives de formation par des spécialistes et d'exercices de simulation seront organisés pour plusieurs bureaux de pays. L'accent sera mis sur les responsabilités et les programmes par « groupes » centraux. La formation se poursuivra en matière de droits de l'homme, de principes humanitaires et des *Principaux engagements de l'UNICEF pour les enfants en situation d'urgence*. Les initiatives portant sur le développement des connaissances aux niveaux national et régional seront soutenues par le biais de séances d'information, de consultations internationales/interagences et de commandes d'études.

Besoins financiers du Bureau régional pour 2007	
Secteur	\$ US
Fonds d'intervention d'urgence	200 000
Planification/formation concernant la préparation et la réponse aux situations d'urgence	200 000
Total*	400 000

* Ce total inclut un taux de recouvrement maximal de 7%. Le taux de recouvrement réel pour les contributions sera calculé conformément à la décision 2006/7 du Conseil d'administration du 9 juin 2006.

CAUCASE DU NORD

ENJEUX POUR LES ENFANTS

Si les conditions de vie, la sécurité et l'accès aux populations vulnérables en Tchétchénie se sont améliorés, les tensions sociales, les violations des droits de l'homme et la violence armée perdurent. Les services sociaux sont insuffisants, les indicateurs sanitaires de base en Tchétchénie et Ingouchie sont deux à quatre fois plus élevés que dans l'ensemble du pays, la prévalence du VIH augmente régulièrement et toute une génération d'enfants a profondément besoin d'une réhabilitation psychosociale. Entre-temps, la menace des mines et des engins non explosés continue de toucher la Tchétchénie, avec plus de 3000 civils tués ou blessés depuis 1995.

ACTION HUMANITAIRE PRÉVUE POUR 2007

Santé : L'UNICEF soutiendra la remise en état de l'infrastructure de la chaîne du froid ; il formera 120 agents de santé ; il réalisera des campagnes de sensibilisation à l'importance de la vaccination ; il formera 20 000 mères aux soins de santé infantiles de base ; il encouragera les pratiques de maternité sans risque ; il informera/conseillera sur les soins de santé génésique, la planification familiale, le HIV/les infections sexuellement transmissibles et la prévention de la toxicomanie ; il créera cinq nouveaux dispensaires et centres d'information de la jeunesse et en financera six existants ; il appuiera deux centres de soutien social en matière de VIH/SIDA. Dans le domaine de la réhabilitation psychosociale, il collaborera avec les autorités, les institutions des Nations Unies et les ONG par le biais du Comité directeur créé par l'UNICEF ; il contribuera à un Programme psychosocial républicain pour la Tchétchénie ; il ouvrira huit nouveaux centres psychosociaux ; il relèvera les connaissances/aptitudes de 100 cadres ; il mettra en place une ligne d'appel gratuite qui donnera un appui professionnel ;

il assurera la réhabilitation psychosociale de 5000 enfants et adultes à Beslan ; il distribuera des matériels d'information sur la disponibilité et l'utilité des services psychosociaux.

Eau et assainissement : À Grozny, l'UNICEF renforcera les capacités techniques du service public d'alimentation en eau pour approvisionner 117 000 personnes en eau purifiée ; il favorisera l'éducation à l'hygiène et distribuera 20 000 affiches sur les pratiques hygiéniques.

Éducation : L'UNICEF portera à 35 le nombre de centres communautaires d'éducation de la petite enfance ; il équippa les écoles et les jardins d'enfants de fournitures pédagogiques ; il contribuera à la remise en état des locaux de 25 écoles accueillant des centres d'éducation de la petite enfance en Tchétchénie ; il créera 10 écoles pilotes pour l'intégration des enfants handicapés dans le système scolaire ; il favorisera

l'enseignement des compétences essentielles en Tchétchénie, en Ingouchie et au Daghestan ; il réalisera des évaluations sur la faible fréquentation scolaire en Tchétchénie et préconisera des mesures appropriées auprès des autorités.

Paix et tolérance : L'UNICEF organisera des camps d'été pour 1000 enfants/jeunes et formera 300 éducateurs ; il soutiendra des groupes mobiles de formateurs qui atteindront 20 000 écoliers et enseignants ; il aidera à achever, publier et distribuer une encyclopédie sur la paix et la tolérance ; il révisera et distribuera à 200 spécialistes le manuel sur la paix et la tolérance pour les enseignants et les formateurs des ONG ; il subventionnera le Théâtre des enfants pour la paix ; il appuiera l'organisation d'un réseau de clubs de bénévoles pour atteindre 10 000 enfants/adolescents ; il organisera une conférence pour 200 experts/pédagogues afin de mettre en commun les expériences sur la paix et la tolérance.

Protection de l'enfance : L'UNICEF dispensera une formation sur la Convention relative aux droits de l'enfant ; il soutiendra le Service de protection des femmes et des enfants en Tchétchénie et les Médiateurs pour les droits de l'enfant au Daghestan et en Ossétie du Nord-Alania ; il militera en faveur de la création d'un service de protection des femmes et des enfants au sein du Haut Commissariat aux droits de l'homme d'Ingouchie.

Sensibilisation aux dangers des mines : L'UNICEF financera 31 centres de loisirs en Tchétchénie ; il recueillera, analysera et mettra en commun des informations sur les mines et les engins non explosés ; il appuiera la sensibilisation aux dangers des mines à l'intention de 90 000 étudiants ; il organisera des séances d'information pour 70 000 enfants ; il fournira des équipements de rééducation à l'atelier de prothèses de Grozny ; il améliorera les services de rééducation physique ; il fera campagne pour la ratification et la mise en œuvre du traité d'interdiction des mines, pour le lancement d'un programme de déminage civil et pour la révision des politiques en faveur des enfants handicapés.

Besoins financiers pour 2007

Secteur	\$US
Santé (y compris la réhabilitation psychosociale)	2 360 000
Eau et assainissement	410 000
Éducation	1 310 000
Paix et tolérance	820 000
Protection de l'enfance	270 000
Sensibilisation aux dangers des mines	750 000
Total*	5 920 000

* Ce total inclut un taux de recouvrement maximal de 7%. Le taux de recouvrement réel pour les contributions sera calculé conformément à la décision 2006/7 du Conseil d'administration du 9 juin 2006.

ZONES DE CONFLIT EN GÉORGIE : ABKHAZIE ET OSSÉTIE DU SUD

ENJEUX POUR LES ENFANTS

Depuis l'indépendance obtenue au début des années 90, et l'arrivée au pouvoir de gouvernements de fait, non reconnus au plan international, l'Abkhazie et l'Ossétie du Sud sont particulièrement vulnérables. Le système de protection sociale s'est effondré, les services essentiels ont décliné et le filet de sécurité sociale s'est désintégré. De nouveaux comportements sociaux néfastes sont apparus, la criminalité a augmenté et les possibilités d'activités lucratives sont généralement insuffisantes. Les installations sanitaires ont désespérément besoin d'une remise en état et les médicaments essentiels sont rares. L'accès aux nouvelles recherches ou à des possibilités de perfectionnement est inexistant. Les foyers et les lieux publics ne disposent ni d'eau potable ni d'électricité. Les écoles manquent d'équipement et suivent des programmes obsolètes. L'effondrement général des services sociaux a provoqué un manque de soutien psychosocial ou de protection sociale pour les plus vulnérables, alors que les cas de violence et de maltraitance se multiplient dans les familles. Bien que les mines et les engins non explosés aient été en majorité déminés, des accidents continuent de se produire et les victimes ne reçoivent aucun appui physique ou psychologique. On commence à se rendre compte que le VIH/SIDA est un problème important. Néanmoins, les autorités des deux régions manquent d'équipements, de fournitures ou de connaissances pour y faire face.

ACTION HUMANITAIRE PRÉVUE POUR 2007

Santé : Au bénéfice de quelque 155 000 femmes et enfants, l'UNICEF relèvera les aptitudes des professionnels en matière de vaccination ; il actualisera les compétences des agents de santé afin d'appliquer l'initiative de prise en charge intégrée des maladies de l'enfance dans les maternités et les centres pédiatriques ; il actualisera les aptitudes du personnel des hôpitaux « amis des bébés », soutiendra les programmes d'allaitement maternel exclusif et les campagnes de sensibilisation communautaires ; il préparera des programmes scolaires sur le VIH/SIDA et formera les enseignants ; il apportera un appui lié aux antirétroviraux et autres traitements pour le nouveau dispensaire spécialisé dans le VIH/SIDA en Abkhazie.

Eau et assainissement : Pour 33 000 enfants touchés par le conflit, l'UNICEF distribuera des réservoirs d'eau salubre et de l'hypochlorite de calcium dans toutes les écoles et les centres de santé en Ossétie du Sud ; il encouragera l'éducation à la santé et à l'hygiène dans 250 écoles ; il continuera d'acheter et de distribuer des comprimés de vermifuge aux enfants par l'intermédiaire des écoles et des programmes de vaccination.

Éducation : À l'intention de 33 000 enfants touchés par la guerre et 2000 enseignants, l'UNICEF formera les maîtres du primaire et du secondaire en Abkhazie et en Ossétie du Sud à des méthodes d'apprentissage interactif ; il renouvellera les stocks des écoles abkhazes et ossètes en fournitures de base pour les étudiants et les enseignants pour les années scolaires 2006/2007 et 2007/2008 ; il soutiendra le droit au jeu en dotant toutes les écoles des deux régions d'équipement sportif standard de l'UNICEF ; il travaillera par le biais d'un partenaire local pour organiser et promouvoir des compétitions sportives en vue de soutenir le dialogue interethnique chez les jeunes.

Protection de l'enfance : Visant 33 000 enfants d'âge scolaire et adolescents traumatisés ou directement touchés par la guerre, l'UNICEF soutiendra les centres de jeunes à Tskhinvali (Ossétie du Sud) et Sukhumi (Abkhazie) pour rétablir la confiance, renforcer les compétences d'animation, de règlement des conflits et d'autonomisation chez les jeunes ; il formera des prestataires de services sociaux communautaires au soutien psychosocial et au conseil ; il soutiendra l'HALO Trust pour préparer du matériel d'éducation, d'information et de communication sur les dangers des mines en Abkhazie et à Zugdidi ; il soutiendra le programme d'assurance aux victimes ; il développera et élargira le camp d'été annuel pour les enfants victimes des mines terrestres.

Soutien au programme : L'UNICEF recrutera un fonctionnaire international pour faciliter, coordonner et superviser les progrès des activités ; il prendra en charge les frais de déplacement et de location de bureaux ainsi que le salaire d'un fonctionnaire local basé en permanence dans les deux zones de conflit.

Besoins financiers pour 2007

Secteur	\$ US
Santé	350 000
Eau et assainissement	150 000
Éducation	250 000
Protection de l'enfance	300 000
Soutien au programme	150 000
Total*	1 200 000

* Ce total inclut un taux de recouvrement maximal de 7 %. Le taux de recouvrement réel pour les contributions sera calculé conformément à la décision 2006/7 du Conseil d'administration du 9 juin 2006.

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

ENJEUX POUR LES ENFANTS

La région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord demeure le théâtre de situations d'urgence, d'origine humaine et naturelle, alors qu'il est de plus en plus dangereux d'y apporter une aide humanitaire. L'Iraq continue de se caractériser par la violence, l'absence d'ordre public et des difficultés extrêmes pour les acteurs humanitaires. La violence au sein de ce pays a provoqué le déplacement de plus de 360 000 personnes et, depuis 2003, elle a forcé 1,2 million de personnes à s'exiler. La guerre au Liban a causé des dommages énormes aux infrastructures nationales, de nombreuses pertes en vies humaines (dont un tiers sont des enfants), plus d'un cinquième des habitants du pays ont dû quitter leur foyer avant de revenir dans leur région d'origine sévèrement détruite. L'utilisation et la présence persistante de bombes à fragmentation et d'engins non explosés représentent une menace importante. La situation sur le territoire palestinien occupé reste tendue du fait de l'élection du Hamas, des restrictions de financement et d'accès ainsi que de la fermeture d'infrastructures qui causent des tensions politiques et remettent en question le droit des enfants à la scolarité, au jeu, à la santé et à la nutrition. Au Soudan, malgré une mobilisation massive de l'aide humanitaire au Darfour, la situation demeure extrêmement précaire avec 4 millions de personnes touchées et 2 millions de personnes déplacées, les Nations Unies et le Gouvernement n'ayant pu parvenir à un accord sur la façon de protéger les populations civiles. Les institutions humanitaires travaillent dans des conditions difficiles et dangereuses. Dans le sud du Soudan, l'insécurité et l'absence de services de base sont le principal motif d'inquiétude pour les nombreux réfugiés et personnes déplacées. D'autre part, les femmes et les enfants sont sans cesse exposés aux risques de catastrophes naturelles et souvent victimes d'inondations, de sécheresses et de tremblements de terre dans les pays comme Djibouti, la République islamique d'Iran et le Soudan, et à un moindre degré, l'Algérie, le Maroc et le Yémen. Les épisodes de grippe aviaire signalés à Djibouti, en Égypte et dans la République islamique d'Iran sont tout aussi alarmantes.

Besoins financiers du Bureau régional pour 2007	
Secteur	\$US
Préparation aux situations d'urgence et renforcement des capacités	150 000
Intervention en cas de situation d'urgence	350 000
Établissement de partenariats et coordination	100 000
Total*	600 000

* Ce total inclut un taux de recouvrement maximal de 7%. Le taux de recouvrement réel pour les contributions sera calculé conformément à la décision 2006/7 du Conseil d'administration du 9 juin 2006.

ACTION HUMANITAIRE PRÉVUE POUR 2007

Préparation aux situations d'urgence et renforcement des capacités : Le Bureau régional étendra son programme d'alerte/action rapide ; il soutiendra les pays les plus fragiles (Iraq, Liban, Soudan, territoire palestinien occupé et Yémen) et améliorera la planification de l'intervention anticipée aux niveaux sous-régionaux et sous-nationaux ainsi que dans un contexte interinstitutions et une approche par groupes ; il soutiendra l'analyse des capacités des partenaires nationaux et établira/renforcera les réseaux de coordination ; il soutiendra les bureaux dans d'autres pays à risque comme l'Algérie, Djibouti, l'Égypte, la République islamique

d'Iran et la République arabe syrienne afin d'améliorer la planification de l'intervention dans un contexte interinstitutions ; il mettra l'accent sur la préparation opérationnelle dans l'approvisionnement/la logistique, les télécommunications et la sécurité ; il utilisera un outil de simulation pour renforcer les capacités des bureaux de pays et obtenir une intervention rapide et coordonnée.

Intervention en cas de situation d'urgence : Le Bureau régional veillera à ce que les bureaux de pays disposent des capacités requises pour apporter une assistance rapide à au moins 50 000 personnes dès le début d'une crise ; il constituera des stocks préalables pour améliorer la réponse des bureaux de pays ; il étendra le fichier du personnel du Bureau régional pour consolider le mécanisme régional de capacité d'accélération pour le déploiement rapide de personnels qualifiés, en particulier dans des secteurs où l'UNICEF a un rôle de chef de file ; il relèvera les capacités à mettre en œuvre en toute sécurité des opérations d'urgence conformément aux consignes de la politique relative à la sécurité de l'ONU/UNICEF ; il opérera dans le cadre du système unifié de gestion de la sécurité des Nations Unies ; il coordonnera totalement ses activités avec les responsables désignés des Nations Unies et ceux chargés de la sécurité sur place ; il soutiendra la surveillance des résultats et aidera les bureaux de pays pendant les crises à entretenir/définir des indicateurs à base factuelle qui serviront au plaidoyer/à l'évaluation de l'impact ; il tirera/étudiera des enseignements et améliorera l'usage des recommandations.

Établissement de partenariats et coordination : Le Bureau régional forgera de solides partenariats avec des organismes et partenaires nationaux/régionaux afin d'entreprendre la formation conjointe du personnel aux interventions en situation d'urgence ; il continuera de soutenir la mise en place et la coordination régulière des activités par un réseau interinstitutions régional de préparation et d'intervention en situation d'urgence en réalisant des missions communes, en mettant les informations en commun et en menant une planification commune de la formation/des plans d'urgence ; il élaborera une note conceptuelle de programmes sur la meilleure façon de soutenir conjointement et mettre en œuvre des activités de ces programmes avec des adolescents dans des zones de crise et de conflits ou par leur truchement.

ENJEUX POUR LES ENFANTS

La guerre qui a déchiré le Liban du 12 juillet au 14 août 2006 a eu des conséquences particulièrement dévastatrices sur les enfants : On dénombre un tiers d'enfants parmi les 1191 tués et les 4398 blessés. Les 900 000 personnes qui ont été déplacées pendant le conflit, principalement au Liban du sud et dans la banlieue sud de Beyrouth, ont regagné des zones ravagées qui posent de graves menaces physiques à leur sécurité. Les routes et d'autres infrastructures ont été lourdement touchées ; les dommages occasionnés aux équipements sanitaires, le manque de médicaments essentiels et les faibles réserves de combustible empêchent de maintenir des normes sanitaires minimales. Les difficultés pour la santé publique ont été aggravées par les dégâts et les destructions des systèmes d'adduction d'eau dans les zones urbaines et rurales au Liban du sud, dans la plaine de la Beqa'a et dans la banlieue sud de Beyrouth, qui ont privé temporairement ou totalement au moins 1,7 million de personnes d'accès à l'eau courante dans leurs foyers. De 40 à 50 écoles ont été totalement détruites, alors que près de 300 écoles (10 % de toutes les écoles du pays) ont besoin de réparations. Outre les dommages physiques aux infrastructures, les enseignants doivent être préparés aux conséquences psychosociales de la guerre sur les enfants, les jeunes et leurs parents. Les bombes en grappes et les munitions non explosées constituent une menace immédiate et sérieuse, particulièrement dans le sud, avec pas moins d'un million de sous-munitions en grappes non explosées dans 592 sites.

ACTION HUMANITAIRE PRÉVUE POUR 2007

Santé et nutrition : Pour venir en aide à quelque 400 000 enfants et à leurs familles dans les zones touchées par le conflit, l'UNICEF rouvrira et renforcera les services de soins de santé primaires en distribuant des fournitures et des équipements et en intégrant des services communautaires mobiles, particulièrement pour les femmes et les enfants ; il stimulera les activités de vaccination systématique en pratiquant une microplanification efficace et en s'efforçant d'atteindre chaque village dans des zones non desservies ou sous-desservies ; il remettra en état l'infrastructure de la chaîne du froid en mettant l'accent sur les zones sous-desservies et achètera l'équipement nécessaire ; il épaulera le Ministère de la santé publique pour développer et appliquer un plan-cadre à long terme en vue de reconstruire le secteur de la santé au Liban ; il aidera le Ministère de la santé publique à renforcer ses capacités de réponse et de gestion des situations d'urgence aux niveaux central et des gouvernorats.

Éducation : Pour assister 400 000 écoliers et leurs familles dans les zones appauvries et touchées par le conflit, l'UNICEF distribuera du matériel récréatif et des équipements aux 1400 écoles publiques du pays ; il associera les 1400 écoles publiques à une formation spécialisée des enseignants en matière de techniques de conseil psychosocial, ainsi qu'à l'identification et à la formation d'un ou deux conseillers dans chaque école, qui guideront leurs collègues et apporteront un soutien psychosocial à l'administration et aux étudiants ; il aidera le Ministère de l'éducation à définir et appliquer un plan-cadre à long terme pour la reconstruction du secteur de l'éducation.

Protection de l'enfance : À l'intention de 250 000 enfants vivant dans les zones touchées par le conflit, l'UNICEF ouvrira une trentaine d'espaces d'accueil des enfants dans des zones dépourvues d'équipements culturels ou récréatifs pour les enfants et les jeunes ; il apportera une assistance psychosociale pour promouvoir les mécanismes aidant à s'adapter et à résister aux tensions, moyennant des activités récréatives et ludiques structurées, sous la direction de travailleurs sociaux et d'animateurs spécialement formés à cet effet ; il encouragera les jeunes à participer à la reconstruction des écoles et des centres communautaires et à promouvoir la participation civique et le dialogue national ; il veillera à ce que les activités de sensibilisation aux dangers des mines et des engins non explosés couvrent toute la population dans les zones touchées par le conflit.

Besoins financiers pour 2007

Secteur	\$ US
Santé et nutrition	1 700 000
Éducation	1 500 000
Protection de l'enfance	2 500 000
Total*	5 700 000

* Ce total inclut un taux de recouvrement maximal de 7 %. Le taux de recouvrement réel pour les contributions sera calculé conformément à la décision 2006/7 du Conseil d'administration du 9 juin 2006.

RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE

ENJEUX POUR LES ENFANTS

Depuis la guerre du Golfe en 2003, la République arabe syrienne accueille quelque 450 000 réfugiés irakiens, dont la moitié sont des enfants. Confrontées à des difficultés croissantes en raison de l'ambiguïté de leur statut juridique et de leurs revenus irréguliers, ces familles ont un accès limité aux hôpitaux et dispensaires publics. La couverture vaccinale des enfants est faible : 65 % pour la rougeole et 75 % pour les trois doses du vaccin antipoliomyélique oral. Une récente enquête indique une forte prévalence de la diarrhée chez les enfants de moins de cinq ans (19 %). Près de 1500 familles vivent dans la pauvreté, avec 30 % d'enfants âgés de 6 à 11 ans non scolarisés et qui ont souvent un emploi pour compléter le revenu familial. Même si ces phénomènes sont encore peu répandus, il semble que de très jeunes filles pratiquent le commerce du sexe, alors que des filles et des femmes sont victimes de la traite dirigée par des réseaux organisés ou des membres de leur famille. L'exposition à la guerre et l'insécurité ont traumatisé beaucoup de familles et d'enfants. On dénombre également près de 600 Palestiniens originaires d'Iraq, la moitié dans le camp d'Al Hol (nord-est du pays), alors que, depuis la mi-mai 2006, les autres dans un no man's land (Al Tanf) entre les frontières syrienne et iraquienne. Ces derniers vivent dans des conditions extrêmement précaires, sous des tentes. Ils ne disposent pas d'équipements d'approvisionnement en eau salubre et d'installations d'assainissement, et n'ont pas accès aux soins médicaux ou aux ressources récréatives et éducatives.

ACTION HUMANITAIRE PRÉVUE POUR 2007

Santé et nutrition : En coopération avec le Ministère de la santé et des ONG, l'UNICEF vaccinera les enfants et les femmes enceintes dans les zones ciblées et financera les centres spécialisés dans la vaccination des enfants et d'autres soins préventifs ; il informera 1500 familles à risque des problèmes liés à la santé maternelle et infantile ; il formera des agents de santé/travailleurs sociaux aux soins de santé primaires, à l'éducation sanitaire et à la vulgarisation ; il financera les visites à domicile de « visiteurs sanitaires » et organisera des séances de sensibilisation ; il établira un réseau de bénévoles dans les zones ciblées et renforcera leurs capacités de satisfaire les besoins des populations sous-desservies ; il appuiera l'application d'un système de surveillance sanitaire/ nutritionnelle.

Besoins financiers pour 2007	
Secteur	\$US
Santé et nutrition	235 400
Éducation	235 400
Protection de l'enfance	192 600
Coordination et documentation des projets	74 900
Formation pour la préparation et la réponse aux situations d'urgence	32 100
Total*	770 400

* Ce total inclut un taux de recouvrement maximal de 7 %. Le taux de recouvrement réel pour les contributions sera calculé conformément à la décision 2006/7 du Conseil d'administration du 9 juin 2006.

Éducation : L'UNICEF inscrira à l'école 1000 enfants de familles à risque et prendra en charge le coût des fournitures scolaires ; il améliorera l'équipement de dix écoles primaires ; il formera des enseignants et des travailleurs sociaux ; il entreprendra des projets éducatifs pour 1500 enfants non scolarisés ; il relèvera le niveau de 5000 enfants pour qu'ils suivent le programme d'études syrien ; il créera des espaces récréatifs et d'éducation

spéciale pour les enfants présentant des difficultés d'apprentissage ; il fondera un réseau de bénévoles pour atteindre 1500 familles dont les enfants ne sont pas scolarisés ; il poursuivra le dialogue avec le Ministère de l'éducation pour une meilleure intégration des enfants irakiens.

Protection de l'enfance : L'UNICEF assurera des services de consultation pour 1000 enfants menacés d'exploitation sexuelle ou qui travaillent, et pour 1500 enfants en détresse ; il soutiendra la formation au conseil psychosocial d'experts et de bénévoles dans les ONG et les organisations communautaires se consacrant à la prévention de la prostitution et du travail des enfants ; il prendra en charge le coût des services de conseil psychosocial ; il créera des espaces éducatifs et récréatifs pour les enfants et les adolescents qui travaillent ; il mettra en place des lignes téléphoniques d'information et de conseil ; il renforcera la capacité de desserte des bénévoles pour détecter les traumatismes familiaux ; il assurera les compétences de conseil dans les centres de santé, les ONG et les organisations communautaires dans les zones ciblées ; il facilitera l'établissement d'un réseau efficace d'acteurs en matière de protection de l'enfance.

Coordination et documentation des projets : Un fonctionnaire national sera recruté pour assurer une présence permanente dans les sites d'intervention et faire la liaison avec les partenaires. Des visites régulières de suivi et des déplacements sur le terrain évalueront les flux de mères et d'enfants réfugiés et leurs besoins. Du matériel de plaidoyer sera produit.

Formation pour la préparation et la réponse aux situations d'urgence : L'UNICEF prodiguera une formation régulière aux homologues gouvernementaux et partenaires concernés, ainsi qu'au personnel de l'UNICEF, dans les domaines de la préparation et la réponse aux situations d'urgence. La récente crise au Liban a en effet mis en lumière des lacunes, particulièrement en ce qui concerne la coordination, l'actualisation régulière des plans d'urgence sectoriels nationaux, le maintien de systèmes d'information et le soutien logistique.

ENJEUX POUR LES ENFANTS

Le Soudan continue d'être caractérisé par la diversité. La signature de l'Accord de paix global en 2005 a fait naître un espoir de paix et de stabilité, mais de vastes poches de besoins humanitaires persistent dans le pays. Au Darfour, la situation des enfants, des femmes et des communautés déplacées à l'intérieur du territoire demeure précaire, en dépit de la mobilisation massive de l'assistance humanitaire ces deux dernières années. Près de 4 millions de personnes auraient été touchées par le conflit, dont 1,8 million d'enfants. Quelque 2 millions de personnes ont été déplacées, dont 1 million d'enfants, et 120 000 depuis avril 2006. Les besoins humanitaires sont à la hausse et une recrudescence possible du conflit menace la situation fragile de la population, qui souffre déjà des déplacements et d'un accès très limité à la protection et aux services de base.

L'État du Nil bleu, le Kordofan méridional et la région d'Abyei se caractérisent par la fragilité des réseaux de soins de santé primaires, un accès limité aux services de nutrition et des systèmes surchargés d'approvisionnement en eau et d'assainissement. Le Soudan oriental continue de connaître par intermittence des problèmes d'insécurité et des besoins humanitaires non négligeables.

Au Soudan du sud, les effets à long terme du conflit ont des conséquences néfastes sur les enfants et les femmes. Les voies problématiques de transport routier et la saison des pluies entravent l'accès à certaines populations. Les services sociaux de base sont limités et répartis de manière inégale. Le retour de près de 240 000 personnes exerce des pressions supplémentaires sur des communautés déjà vulnérables. Des maladies tropicales rares sévissent au Soudan du sud, le paludisme y est endémique, alors que la rougeole, la fièvre jaune, la méningite et le choléra continuent de faire des victimes. De vastes régions connaissent l'insécurité alimentaire, la malnutrition aiguë chez les enfants de moins de cinq ans atteint des niveaux inacceptables et les carences en micronutriments restent problématiques. Si la prévalence générale du VIH/SIDA est estimée à 2,6 %, des taux de plus de 20 % ont été enregistrés. Seulement 40 % de la population a accès à l'eau potable, tandis que la plupart des habitants ne disposent pas de moyens hygiéniques d'évacuation des déchets solides. La prévalence de la diarrhée est de 43 % chez les enfants âgés de 6 à 59 mois et la dracunculose est endémique dans près de 3400 villages. Bien que les activités aient permis d'augmenter le nombre d'enfants qui reçoivent une éducation de base, des centaines de milliers d'autres ne sont pas scolarisés ; les espaces d'apprentissage adaptés aux enfants et les enseignants qualifiés font défaut. On ignore le nombre exact d'enfants associés avec les groupes armés, mais il pourrait avoisiner les 16 000. De vastes étendues du territoire sont minées.

ACTION HUMANITAIRE PRÉVUE POUR 2007

Santé et nutrition : Au Soudan du sud, l'UNICEF vaccinera au moins 3,2 millions de jeunes enfants contre la rougeole et 2 millions de personnes contre la méningite en cas d'épidémie ; il apportera un appui nutritionnel à quelque 300 000 enfants et 25 000 femmes enceintes ou allaitantes, personnes vivant avec le VIH/SIDA et autres individus vulnérables ; il s'efforcera de réduire les taux de malnutrition aiguë globale à moins de 15 % ; il s'assurera que jusqu'à 10 000 personnes touchées par des urgences à déclenchement rapide reçoivent des fournitures médicales dans les 72 heures ; et il diffusera des informations visant à réduire le risque de contracter le VIH/SIDA à 600 000 jeunes au moins. Au Soudan du nord, y compris le Darfour, l'UNICEF améliorera la qualité des soins prénatals et l'accès aux hôpitaux principaux pour y recevoir des soins obstétricaux d'urgence de 110 000 femmes enceintes et 98 000 nourrissons survivants dans l'État du Darfour, et il accroîtra la participation des conjoints/partenaires aux services de santé génésique et de maternité sans risque ; il garantira l'accès à des soins de santé primaires de 3,7 millions de personnes touchées par le conflit au Darfour ; il protégera des enfants de moins de cinq ans et des femmes enceintes contre les maladies évitables par la vaccination ; il administrera deux doses du vaccina antipoliomyélitique à 5,8 millions d'enfants de moins de cinq ans et il atteindra 2 millions de personnes avec des activités sanitaires en cas d'épidémie.

Eau et assainissement : Au Soudan du sud, l'UNICEF desservira près de 80 000 rapatriés dans des points relais le long des principales routes de retour et aux centres d'accueil ; il constituera des stocks préalables de fournitures de base pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement pour 2000 ménages supplémentaires touchés par les urgences ; il aidera environ 100 000 personnes vivant dans des zones où la dracunculose est endémique en forant quelque 200 trous de sonde ; il formera et équipera 25 personnes pour qu'elles forment à leur tour des équipes d'intervention d'urgence au niveau de l'État ; et il formera près de 200 homologues pour les équipes d'intervention d'urgence. Au Soudan du nord, y compris le Darfour, au moins 539 000 membres de communautés touchées par une situation d'urgence auront accès à des systèmes améliorés d'approvisionnement en eau et recevront des informations sur l'hygiène, alors que 136 000 personnes auront accès à des méthodes appropriées d'évacuation des déchets solides ; de plus, les capacités locales d'intervention en cas de situation d'urgence seront renforcées.

suite >>>

Éducation : Au Soudan du sud, l'UNICEF s'assurera que 750 000 enfants déjà scolarisés demeurent à l'école; il inscrira à l'école quelque 500 000 garçons et filles, orphelins et autres enfants vulnérables non scolarisés, et des enfants démobilisés ainsi que 100 000 enfants rapatriés et il encouragera leur participation à l'éducation de base (y compris les systèmes d'apprentissage de remplacement pour les filles trop âgées et les jeunes non scolarisés); il améliorera les aptitudes de 2500 enseignants/animateurs par la formation accélérée aux méthodologies interactives d'enseignement, et il prodiguera des cours intensifs d'anglais à 200 enseignants rapatriés. Au Soudan du nord, l'UNICEF assurera une éducation de base de qualité à 59 500 enfants supplémentaires en âge de fréquenter l'école primaire et près de 9500 enfants nomades à Abyei et au Darfour; il renforcera la capacité des éducateurs locaux moyennant la formation professionnelle de 2000 adolescents et la formation de 155 enseignants; il transmettra à 100 000 enfants et 200 enseignants des informations correctes et des compétences essentielles afin de réduire le risque de contracter le VIH/SIDA et d'accroître leurs capacités à informer d'autres personnes.

Protection et droits de l'homme : Au Soudan du sud, l'UNICEF assurera des services communautaires de protection à l'intention de 10 000 enfants extrêmement vulnérables; il créera et formera 300 comités communautaires d'action sociale; il étendra la couverture des activités psychosociales à 10 000 enfants vulnérables et leurs mères; il surveillera et traitera les violations graves des droits des enfants et des femmes; il soutiendra quelque 5500 enfants en leur apportant des services de prévention de la séparation et/ou de recherche des familles; il fera mieux accepter 3000 personnes vivant avec le VIH/SIDA et leurs enfants et élargira le soutien communautaire dont ils bénéficient. Soudan du nord: L'UNICEF coordonnera efficacement les activités de protection de l'enfance dans les trois États du Darfour; il formera aux soins psychosociaux 1000 enseignants dans 350 écoles au Kordofan méridional, au Darfour occidental et à Khartoum; il mettra en place des

Besoins financiers pour 2007 (\$US)

Secteur	Soudan du nord, y compris Darfour	Soudan du sud	Total
Santé et nutrition	39 797 195	10 400 000	50 197 195
Eau et assainissement	23 529 500	6 020 000	29 549 500
Éducation	3 421 622	8 500 000	11 921 622
Protection et droits de l'homme	7 945 000	2 525 000	10 470 000
Sensibilisation aux dangers des mines	National		1 971 200
Articles non alimentaires et hébergement d'urgence	12 778 285	3 200 000	15 978 285
Coordination et services communs	0	800 000	800 000
Soutien intersectoriel pour le retour	National		750 000
Infrastructure de base et développement des zones d'installation	230 760	0	230 760
Total*	87 702 362**	31 445 000**	121 868 562

* Ce total inclut un taux de recouvrement maximal de 7%. Le taux de recouvrement pour les contributions individuelles sera calculé conformément à la décision 2006/7 du Conseil d'administration du 9 juin 2006.

** À l'exclusion des projets nationaux.

systèmes/mécanismes appropriés pour réunir des données sur le recrutement de mineurs dans les forces et groupes armés et y réagir; il facilitera la démobilisation de 1500 enfants enrôlés ou utilisés par les forces et les groupes armés, et aidera ceux qui bénéficient de services de réinsertion et ont besoin d'un soutien; il épaulera les services de recherche des familles, de regroupement familial et de réinsertion à l'intention de quelque 1500 enfants déplacés et non accompagnés; il assurera un soutien psychosocial, surveillera la situation de la protection et recueillera des données sur les rapatriements, etc. au bénéfice de quelque 150 000 enfants et jeunes vulnérables.

Sensibilisation aux dangers des mines : L'UNICEF sensibilisera aux dangers des mines et évitera les accidents et les décès causés par les engins non explosés et les mines au bénéfice de 600 000 personnes, notamment des personnes déplacées, des rapatriés et des habitants des zones à risque.

Articles non alimentaires et hébergement d'urgence : L'UNICEF identifiera 30 000 ménages vulnérables parmi les personnes déplacées, les rapatriés et les communautés hôtes (environ 150 000 personnes) au Soudan du sud grâce à des évaluations interinstitutions et leur fournira un hébergement et des articles de secours par le biais de mécanismes locaux de coordination ; il distribuera à 330 000 personnes déplacées, rapatriés et ménages vulnérables au Soudan du nord des articles pour améliorer leurs conditions de vie.

Coordination et services communs : L'UNICEF soutiendra la sécurité du personnel des Nations Unies et des ONG qui assurent des services humanitaires et tentent d'avoir accès aux communautés vulnérables du Soudan du sud.

Soutien intersectoriel pour le retour : L'UNICEF desservira quelque 500 000 personnes déplacées au nord et 100 000 rapatriés au sud ainsi que 2,5 millions de personnes de la population générale en leur fournissant des informations sur les mouvements, et sur des questions de santé, de protection et de bien-être, notamment des renseignements sur leurs droits ; il s'assurera que le Gouvernement et d'autres parties prenantes sont à même d'aider les retours de manière coordonnée et organisée.

Infrastructure de base et développement des zones d'installation : Au bénéfice de près de 900 000 personnes dans 205 communautés vulnérables, l'UNICEF renforcera les capacités des administrations locales à assurer des services de base, à améliorer l'infrastructure, à promouvoir la participation et à satisfaire les besoins de la population, notamment des rapatriés et des communautés hôtes.

TERRITOIRE PALESTINIEN OCCUPÉ

ENJEUX POUR LES ENFANTS

On a assisté en 2006 à un effondrement des institutions et des systèmes chargés de protéger et de soutenir les enfants. La poursuite du conflit, la suspension du transfert de ressources à l'Autorité palestinienne, la baisse du financement des donateurs et les luttes internes sont autant de facteurs qui ont aggravé la pauvreté, empêché d'assurer les services sociaux essentiels et porté la crise humanitaire au seuil de la catastrophe. Les indicateurs du bien-être des enfants se sont détériorés : 10 % des enfants souffrent d'un retard de croissance, 50 % sont anémiques et 75 % des moins de cinq ans présentent un déficit en vitamine A. L'accès à des services de santé et d'éducation de qualité, à l'eau et l'assainissement, et aux activités pour enfants et adolescents a été gravement restreint. Par conséquent, les besoins approchent des niveaux critiques. L'escalade des combats internes et externes a donné lieu à des violations des droits de l'enfant à une échelle sans précédent.

ACTION HUMANITAIRE PRÉVUE POUR 2007

Santé et nutrition : L'UNICEF fournira des vaccins pour tous les enfants âgés de 0-15 mois et pour 240 000 écoliers âgés de 6-15 ans, ainsi que des fournitures vaccinales et un équipement réfrigéré. Il achètera des médicaments essentiels pour les enfants de moins de cinq ans. Il remettra en état/fournira des équipements pour les unités néonatales dans les hôpitaux et les dotera en fournitures et médicaments. Il inoculera l'anatoxine tétanique à 75 000 femmes et distribuera des suppléments en vitamine A et D aux enfants de moins de 12 mois. Il formera 600 médecins, infirmiers et agents de santé de village à la surveillance de la croissance, au traitement des carences en macronutriments et micronutriments ainsi qu'à l'alimentation du jeune enfant pendant les urgences. Il aidera le Ministère de la Santé à mettre en place un système de gestion des médicaments.

Besoins financiers pour 2007	
Secteur	\$US
Santé et nutrition	8 631 000
Eau et assainissement	4 345 100
Éducation	6 337 300
Adolescents	3 158 640
Protection de l'enfance	3 366 815
Total*	25 838 855

* Ce total inclut un taux de recouvrement maximal de 7%. Le taux de recouvrement réel pour les contributions sera calculé conformément à la décision 2006/7 du Conseil d'administration du 9 juin 2006.

Eau et assainissement : L'UNICEF construira/remettra en état des puits dans 40 écoles primaires de la rive ouest et Gaza. Il construira/remettra en état 15 puits et trous de sonde et installera des pompes manuelles pour desservir 1,4 million de personnes. Il équipera en installations d'assainissement 10 écoles et 10 dispensaires/hôpitaux. Il dotera 25 écoles primaires et 15 hôpitaux/dispensaires de citernes. Enfin, il distribuera de l'eau potable à 400 écoles et 120 hôpitaux/dispensaires et remettra en état 14 réseaux d'alimentation en eau.

Éducation : L'UNICEF distribuera à 800 écoles des « écoles dans une boîte » et des malles de jeux pour 50 000 élèves du primaire. Il dotera 300 écoles primaires de matériel pédagogique. Il donnera aux écoliers nécessiteux 200 000 cartables et articles de papeterie et 50 000 uniformes et paires de chaussures. Il formera 1000 enseignants aux méthodes de soutien scolaire et à l'utilisation des manuels d'enseignement de rattrapage et des malles de jeux, ainsi qu'à des approches pédagogiques améliorées et au conseil psychosocial dans les situations d'urgence.

Adolescents : Pour assurer des activités d'apprentissage et de loisirs, l'UNICEF créera 16 espaces d'apprentissage centrés sur les jeunes qui desserviront 8000 adolescents et il établira ou remettra en état 35 zones de jeu protégées dans les quartiers défavorisés ou touchés par le conflit, pour 35 000 enfants plus jeunes.

Protection de l'enfance : L'UNICEF créera 14 équipes d'urgence psychosociale pour atteindre 100 000 enfants et 50 000 soignants et renforcer leurs capacités à se protéger, à soutenir les enfants en détresse et à favoriser un environnement familial sain. L'UNICEF apportera son concours à sept centres de défense socio-juridique et à des lignes d'appel gratuit donnant une assistance juridique, psychologique et sociale aux enfants victimes de la violence. Il organisera des fêtes et des festivals, et réalisera des activités de sensibilisation aux dangers des mines pour 100 000 enfants et 40 000 adultes.